

N° 151

Septembre 2019

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



Trimestriel



Faits divers, faits d'hier - Recherches dans l'intérêt des familles - L'actualité des libraires - Entraide - Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.bzh

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie, association déclarée d'utilité publique : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
SIRET n° 33855659000028

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <https://cgf.bzh.fr> <https://recif.cgf.bzh>
Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : jf.pellan@orange.fr
Vice-présidents : André LE GOFF (B, 2022) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).
Secrétaire : Thierry MARTIN (B, 2020). Secrétaire-adjoint : Didier LE LAN (Q), membre de droit de l'antenne de Quimper).
Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M, membre de droit, trésorier de l'antenne de Morlaix)
Membres : BREST : Véronique GUENEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2024), Philippe LEONI (2024).
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2024).
QUIMPER : Didier LE LAN (secrétaire), Hervé LE BOT (2024), Maryvonne SCOARNEC (2020), Jean TOULHOAT (2020), Danielle TANGUY (2020), Philippe PIRON (2024), Maryvonne TYMEN (trésorière, 2024), Pierrick CHUTO (2022), Jean-Yves BARVEC (2022).

(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRETAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-17h 30, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgfbrest@wanadoo.fr CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Du mercredi au samedi : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudi 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Maryvonne TYMEN

Commission informatique :

BREST : Dominique PODEUR ; MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Robert MARHIC, Hervé LE BOT.

Responsable pour la protection des données personnelles : Thierry MARTIN
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2019 : Cotation individuelle : 26 € - Cotation couple / duo 44 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €
Cotation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 44 €* - Cotation couple / duo + abonnement pour un an (4 n°) : 62 €*.
* dont 1,60 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
Communication du CGF :

Le paiement de la somme de 18 €, incluse dans celle de 44 € ou 61 € vous permet de recevoir, en outre, vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via internet, la base du CGF, riche de 9 768 454 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1^{ère} année d'inscription) : 20 €. Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans LE LIEN est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : Carl RAULT, cg29@cgf.bzh ; QUIMPER : Christian BOLZER, bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guénal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.bzh

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 151, septembre 2019 : 5 250 exemplaires
Directeur de la Publication du LIEN : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0523 G 88054

Sommaire du LIEN n° 151

* Sommaire et éditorial	p. 1
* L'actualité des libraires	p. 2
* L'actualité des archives	p. 4
* Hervé Hallour, enfant trouvé par Pierrick Chuto	p. 5
* Le manoir de Guicquelleau au Folgoët par Christian Bolzer	p. 9
* Yves Morcel, aviateur par Marie-Claire Abgrall- Morcel et Jean-François Abgrall	p. 15
* La famille Hubac, charpentiers et constructeurs de vaisseaux à Brest, par Jean-Paul Pronost	p. 34
* Les écoles de hameaux : deux programmes de construction d'envergure à la fin du XIXe siècle dans le Finistère, par Marie-Paule et Bernard Kernéis	p. 35
* Recherches dans l'intérêt des familles, par Carl Rault	p. 46
* Jean-Marie Combot, de Saint-Servais à Phon-Thang (Indochine), par Aimé Ily, Jean-Yves Le Goff et Yves Favé	p. 51
* Faits divers, faits d'hier	p. 55

Page 1 de couverture :

Le manoir de Guicquelleau au Folgoët
Photo : Yves Lintanf ou Christian Bolzer

Page 2 de couverture :

L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :

L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :

Carte des paroisses et trèves avant 1789.

*Le supplément "Le cahier bleu"
est inséré dans cette revue.*

LE MOT DU PRESIDENT

Point d'étape

Plusieurs étapes viennent de se succéder dans notre belle association :

1 – *Le changement d'hébergeur* s'est déroulé parfaitement d'un point de vue technique et vous avez certainement constaté que les temps de réponse sont excellents. Cette opération a nécessité la transformation du nom de notre URL qui est passé de "recif2" à "recif" ...sans chiffre derrière notre acronyme . Cela a posé un certain nombre de problèmes à divers adhérents et nous a montré des utilisations qui n'étaient pas prévues. Ceci a fini par être réglé. Tout est donc rentré dans l'ordre.

2 – *Des mises à jour mensuelles* ont lieu, depuis le début de l'année au lieu d'une par semestre. Pendant la période des vacances d'été, on s'abstiendra toutefois d'en faire (nos informaticiens doivent recharger leurs batteries) pour reprendre en octobre. Au cours du premier semestre de l'année, ce sont quand même 122 015 nouveaux relevés qui ont rejoint RECIF, portant leurs totaux à 9 807 418 ! Arriverons-nous en fin d'année au chiffre symbolique des 10 000 000 ? Le friserons-nous ? Ou le dépasserons-nous ?

3 – *Le catalogue des relevés existants* devrait être mis à jour régulièrement, de même que celui des photos accessibles à partir de RECIF. C'est ce que nous espérons faire. Vous pourrez suivre facilement les progressions en cliquant sur "Nos dernières Infos", lorsque vous vous connectez à RECIF.

4 – *La recherche "Famille"* a été considérablement améliorée. A partir du nom d'un couple, et après un simple clic, sans temps d'attente, vous obtenez le mariage du couple et les décès des conjoints, les naissances, mariages et décès de leurs enfants, dans la mesure où, bien sûr, les renseignements ont été intégrés dans notre base. C'est un confort exceptionnel pour les recherches, qui ne peut que vous ouvrir des perspectives supplémentaires de découvertes.

5 – *La mise en ligne des photos* continue de façon suivie, régulière et importante. Des équipes des antennes de Morlaix et Brest se succèdent, à un rythme soutenu, soit dans les mairies, soit dans les centres d'archives du département pour numériser. Cette numérisation est faite année par année, ce qui permet en quelques clics d'arriver sur la photo à partir de notre relevé. Il m'est impossible de donner le nombre de photos existantes, mais on peut dire que l'on doit être à environ la moitié de nos relevés qui donnent accès aux photos des actes. Un progrès spectaculaire a donc été accompli en un peu plus d'un an !

6 – *....et GAEL* : La prochaine étape importante à mes yeux va consister à finir le programme GAEL (acronyme de Gestion des Actes En Ligne, programme qui permet en finale de déverser les informations dans RECIF). De nombreuses saisies ont été effectuées avec l'indication du numéro d'acte, de l'URL permettant l'accès à la photo, de la cote aux archives, données qui n'étaient pas prises en compte jusqu'à présent. Ces renseignements nécessitent donc une programmation informatique et une révision importante de GAEL. Ce sera sans aucun doute le cadeau de fin d'année que nous fera notre dévoué informaticien.

Et enfin, saluons tous les bénévoles qui œuvrent sans compter et tous ceux qui nous font confiance puisque cet été, nous avons atteint le chiffre de 5 430 adhérents.

Jean François Pellan

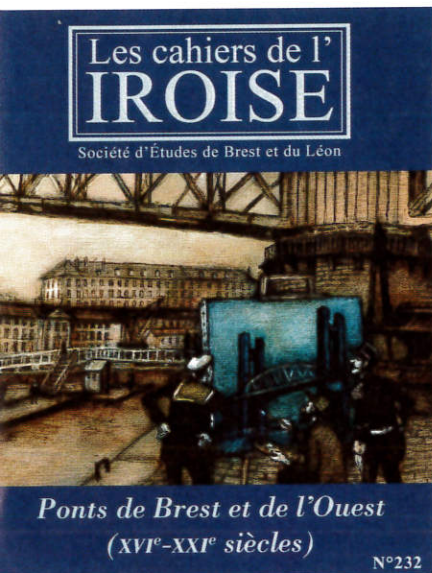
Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans LE LIEN n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

L'actualité des libraires

Les Cahiers de l'Iroise

Ponts de Brest et de l'Ouest (XVI^e-XXI^e siècles)

avril, mai, juin 2019 - n° 232



Si vous voulez tout savoir sur les ponts de Brest, mais aussi sur ceux de Landerneau, Plouguerneau, Le Ponthou, Plougastel, le pont Krac'h (le dernier véritable Pont du Diable ?), voilà un numéro de la Société d'Études de Brest et de Léon qu'il ne faut pas manquer. Certes, il n'y a pas matière à généalogie dans ce numéro, mais la plupart de nos ancêtres finistériens sont passés sur ces ponts et cela vous permettra d'illustrer la vie de vos ancêtres. Ces ponts ont faci-

lité les mariages des jeunes gens qui vivaient de part et d'autre des rives ou expliquent qu'avant leurs constructions, faute de contact facile il fallait aller chercher son conjoint dans l'arrière pays.

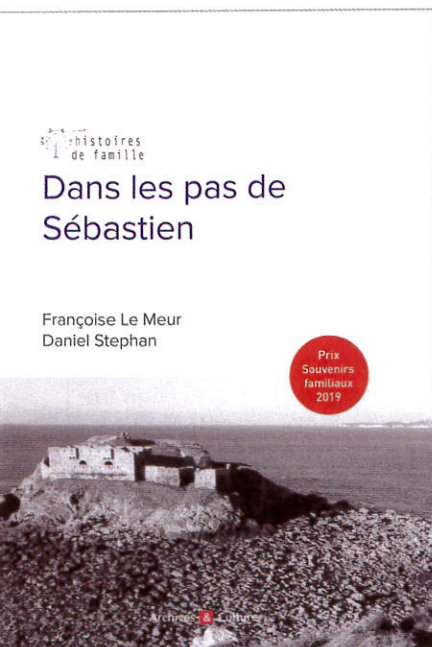
Dans les pas de Sébastien,

par Françoise Le Meur et Daniel Stéphan

Edition Archives et Culture

ISBN : 9782350773551

Sébastien est né à Kerlouan dans le Finistère Nord en 1867, cadet d'une fratrie de quatre garçons. Sa vie bascule après le décès de son père et le remariage de sa mère. Il va alors commettre une faute qui va le conduire à Mettray, près de Tours, dans un pénitencier pour enfants puis, quelques années plus tard, dans les compagnies disciplinaires des colonies en Afrique de l'Ouest en passant par la forteresse de l'île d'Oléron. Sébastien devient l'un de ces "enfants des corridors des courants d'air" décrits par Jacques Prévert.



C'est l'engrenage. "Tombé une fois, tombé toujours".

Le parcours de Sébastien a permis aux auteurs de raconter une période de l'histoire très peu décrite en littérature ou filmographie, de 1880 à 1913, et de dénoncer les terribles sévices subis par les enfants dans les bagnes puis par les "cocos", les fusiliers des compagnies disciplinaires qui ont participé à la colonisation de l'Afrique sub-saharienne, entre autres.

Pas de pardon dans la société d'hier... un récit bouleversant qui a reçu le prix 2019, *Souvenirs familiaux*.

Cap Caval – La revue du Pays Bigouden

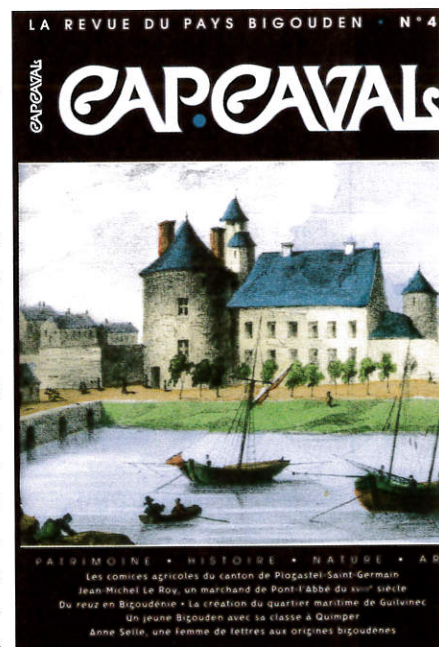
Juillet 2019 - n° 42

Une bonne partie de la population est maintenant citadine et ne connaît guère ce que fut autrefois la vie en campagne.

Mathieu Glaz nous invite à découvrir l'importance des comices agricoles qui se sont développés tout au long du XIX^e siècle jusqu'à maintenant. Si l'étude porte sur le canton de Plogastel-Saint-Germain, elle est certainement transposable à bien d'autres cantons du Finistère. Comme le dit fort justement l'auteur : *"Le succès populaire rencontré depuis plus de 170 ans par les comices et leurs avatars permet de constater que certaines vieille structures perdurent et parlent encore aux paysans qui sommeillent en beaucoup d'entre nous"*.

Si vous voulez savoir comment se déroulaient les élections autrefois, lisez l'article de Pierrick Chuto : *Du reuz en Bigoudénié*. Une élection mouvementée en 1910 à Plobannalec-Lesconil. On ne peut qu'être abasourdi par la violence qui régnait à cette époque, qui voyait s'opposer les cléricaux et les tenants de l'Église.

A travers le prisme du marchand négociant Jean Michel Le Roy, de Pont l'Abbé, Stéphane Pencrec'h lève le voile sur un pan de l'activité économique du Cap-Caval dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce marchand, comme ses autres confrères, bien qu'au bout du monde, étaient au fait des nouvelles mar-



chandises avec des réseaux commerciaux importants et des échanges à travers toute la France.

Claude Péron nous entraîne ensuite sur la création du quartier maritime du Guilvinec. En se promenant dans les ports, on voit sur les bateaux des lettres qui indiquent l'origine de rattachement à un port. Les lettres Gv sont donc plus récentes qu'on ne peut l'imaginer, car le quartier du Guilvinec remonte à 1893 et ces initiales ne le seront que suite à un arrêté pris à la fin de la Grande Guerre. Autrefois Le Guilvinec était rattaché au quartier maritime de Quimper, mais la capitale finistérienne est à 20 kms de la mer. En 1919, par décret, le siège de l'inscription maritime sera transféré de Quimper au Guilvinec, sur la côte, centre important de la pêche.

Qui connaît Anne Selle, une femme de lettres aux origines bigoudènes ? Elle avait obtenu le prix de littérature de la Société des gens de lettres en 1959 et dans sa préface, Pierre Mac Orlan écrivait : "Ce livre est pour moi un document sentimental d'une valeur indiscutable". Véronique Kerdranvat nous fait découvrir celle qui fut dès son plus jeune âge une passionnée de poésie et de littérature, qui mena en parallèle à sa carrière d'institutrice, une autre de romancière et de poétesse. Un article qui donne envie de redécouvrir son œuvre.

- Brest au cœur de la liaison avec la Russie pendant la Grande Guerre

- Le service de santé de la place forte de Brest

- L'hôpital temporaire n° 45 de Lesneven pendant la guerre 1914-1918

- Les différents types de prostitution et ses lieux d'exécution dans le Finistère pendant la Grande Guerre

- Le journal du sergent Emmanuel Le Bars, instituteur finistérien sur le front en 1915

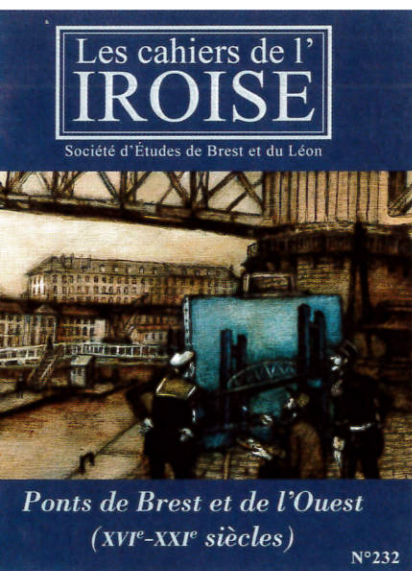
- La 22e DI sur le Chemin des Dames le 27 mai 1918 "poignante énigme" ou "pesant souvenir" ?

- Les visites du président des États-Unis, Woodrow Wilson à Brest

- Le monument aux morts de Châteaulin, sa genèse et son inauguration (1919-1921)

Enfin, pour sortir de cette période, on découvrira une importante étude sur les chanoines de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, ou les délibérations du conseil municipal de Morlaix à l'époque du soulèvement du Léon en 1793, ainsi qu'un article sur les monuments érigés en l'honneur de Lacaze-Duthiers, fondateur de deux laboratoires de biologie marine à Roscoff et Banyuls-sur-Mer.

Société archéologique du Finistère Année 2018, tome CXLVI



Contrairement au dernier *Cahier de l'Iroise*, le présent numéro de la vénérable SAF contient beaucoup d'articles qui peuvent intéresser les généalogistes.

Il est principalement consacré à la Grande Guerre. Voici les sujets traités :

- La jeunesse anarchiste brestoise entre pacifisme et liberté des mœurs (1894-1914)
- Les marins bretons dans la Grande Guerre
- Plouguerneau dans la Grande Guerre

- La capture d'un câble télégraphique sous-marin allemand

Les noms de lieux et de personnes en France, Guide bibliographique

par Pierre Henri Billy et Sébastien Nadiras,
CTHS – ISBN : 9782735509058

Ouvrage universitaire dressant l'inventaire des ouvrages consacrés à l'onomastique, la toponymie, l'anthroponymie, l'oronymie ainsi qu'aux noms des saints.

Un inventaire précieux pour tous ceux qui s'intéressent à ce sujet. ■



L'actualité des Archives

Archives Départementales du Finistère

Nouvelle numérisation

Trente deux communes supplémentaires ont été numérisées et mises en ligne, portant à cent quatre-vingt-dix -sept le nombre des communes disponibles. Cette numérisation concerne le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

Un espace intitulé "Généalogie et état civil" est désormais proposé sur la page d'accueil du site des AD29.

Les communes nouvellement en ligne :

Argol, Arzano, Baye, Bénodet, Berrien, Beuzec-Cap-Sizun, Beuzec-Conq, Bodilis, Bohars, Bolazec, Botmeur, Botsorhel, Bourg-blanc, Brasparts,

Le Cloître-Pleyben, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Coat-Meal, Commana, Le Conquet,

Le Drennec,

Garlan, Gouesnac'h, Goulien, Guengat, Guerlesquin,

Hanvec,

Irvillac,

Pleyber-Christ, Plomeur, Plonevez-Porzay (complément), Plourin-lès- Morlaix,

Rosporden,

Saint-Thégonnec, Spézet (complément).

NB : Rappelons que le CGF fait la liaison, en principe, à partir de RECIF avec la 1^e page du relevé de l'année de ces communes. Sans sortir de RECIF, il est donc possible d'accéder très facilement à la vue numérique correspondante à notre relevé... ce qui est super pratique.

La numérisation des Archives est faite à partir de la collection du greffe, qui est malheureusement incomplète maintenant puisque depuis 1987 les greffes ont cessé d'apposer les mentions marginales. Seule la collection communale est vraiment complète. Dans la mesure du possible le CGF va essayer de numériser la collection communale, à partir de la fin du XIX^e siècle, afin d'avoir des renseignements vraiment fiables.

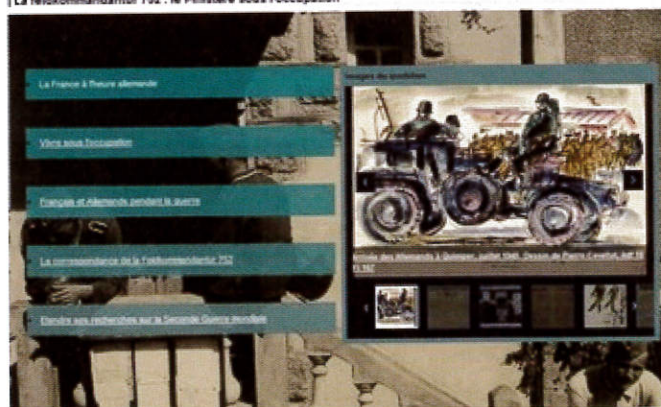
La correspondance de la Feldkommandantur mise en ligne

Les Archives départementales mettent en ligne les premiers mois de la riche correspondance entre la préfecture et la Feldkommandantur.

Deux séries sont consultables : la correspondance de la Feldkommandantur au préfet allant du 20 octobre 1940 au 5 mai 1941, et la correspondance du Préfet à la Feldkommandantur allant du 5 novembre 1940 au 27 juin 1941.

La numérisation de cette correspondance est progressive et fera l'objet de mises à jour régulières. Les images sont consultables directement dans le répertoire du versement 200 W. La recherche est facilitée par le relevé détaillé de chaque courrier également consultable en ligne. Pour l'occasion une page dédiée au Finistère sous l'occupation a été publiée.

La Feldkommandantur 752 : le Finistère sous l'occupation



Une nouvelle page pour les archives publiques postérieures à 1940

La recherche dans les archives publiques postérieures à 1940 (série W) évolue avec la mise en ligne d'une page dédiée.

Toutes les ressources ayant trait à cette série sont désormais accessibles depuis une page unique : recherche, réper-

toires en ligne, actualité des archives contemporaines, dossiers thématiques.

NB : Ne rêvons pas quand même... ces archives ne sont pas numérisées. ■

Itinéraire d'un enfant trouvé, de l'hospice de Creac'h-Euzen à la Maison centrale de Fontevault¹,

par Pierrick CHUTO, CGF n° 8502

Retravaillant, grâce à des archives jamais exploitées, mon livre "Les exposés de Creac'h-Euzen", je découvre de nombreuses histoires qui témoignent de la dureté de ce XIX^e siècle, où il ne faisait pas bon faire partie des modestes.

Mauvaise graine

Quimper, lundi 24 septembre 1821, trois heures du matin.

Sous un mince croissant de lune, il est difficile de discerner si la personne qui monte péniblement la rue de l'hospice est un homme ou une femme. Suite au juron lancé après une première chute dans la boue, le doute est levé. Le portefaix, qui a accepté en échange de quelques sous d'apporter à bon port un colis encombrant, maugrée contre l'état du chemin, un bourbier infect. La municipalité refuse de le paver, car à quoi bon gaspiller les deniers publics pour une voie qui mène à un bâtiment hors d'âge où s'entassent ceux dont personne ne veut plus !



"tour" de l'hospice de Dreux
Photo Jean François Pellan

Arrivé devant l'hospice, l'homme met quelque temps à trouver l'endroit où il doit déposer son fardeau. Il déniche enfin dans le haut mur qui entoure l'établissement la boîte pivotante qu'on appelle le tour. Ne tenant aucun compte des hurlements de "la chose", il l'y dépose sans ménagement, puis actionne la cloche qui se trouve à côté et s'enfuit, abandonnant un nourrisson à son triste sort.

Réveillée par le tintement, une religieuse accourt, fait tourner la boîte et recueille l'enfant, le trente-septième depuis le début de l'année. Avec tendresse, cette sœur de la congrégation des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus observe le garçon que la Providence vient de lui confier.

À voir les vieux vêtements dont il est attifé, sa mère n'est pas d'un milieu aisé. D'une écriture malhabile, elle (ou une autre personne) a griffonné sur un billet épinglé à la chemise que l'enfant, né le 19 septembre, est baptisé.

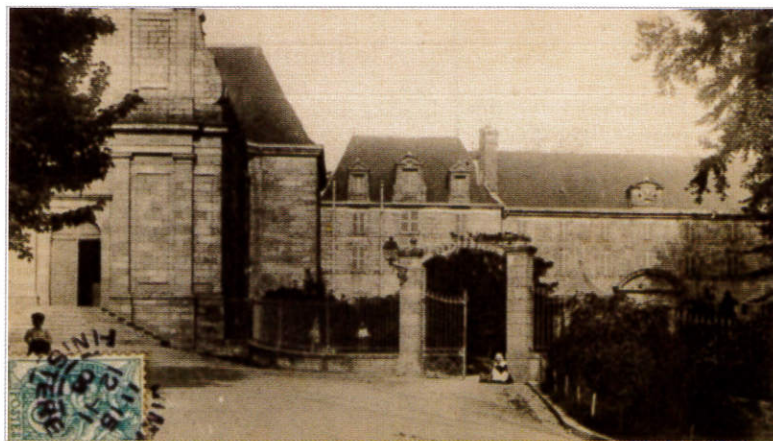
Le délai entre la naissance et l'exposition interpelle la religieuse. La mère est peut-être morte des suites de couches et le père n'a pas eu d'autre solution que d'abandonner le nourrisson.

Comment l'habiller ? L'hospice y pourvoira ! Alors, on a trouvé à la hâte de vieux vêtements ; usés, élimés, râpés, le maillot, le gilet et le drapeau² ont déjà servi maintes et maintes fois. Seuls la coiffe et le bonnet paraissent neufs. Les mères at-

tachent une grande importance à protéger la tête du nourrisson qu'elles abandonnent, la mort dans l'âme.

Au matin, l'enfant est examiné rapidement par le médecin de l'hospice, puis enregistré sur le grand livre du commis aux entrées, Claude Zens qui, accompagné du concierge et d'une nourrice sèche, s'empresse d'aller le déclarer à l'hôtel de ville sous le patronyme d'Hallour Hervé.

Pourquoi ce nom emprunté à saint Alour, évêque de Quimper au Ve siècle ? Pour les enfants exposés, nés de père et mère inconnus, la supérieure de l'hospice civil a l'obligation de trouver des noms qui ne sont pas déjà portés par d'honnêtes familles. En 1821, elle a affublé les enfants trouvés de noms de villes ou de pays comme Gand, Canada, Palma. S'ils parviennent à l'âge adulte, ils porteront comme un boulet ce curieux patronyme qui indiquera à la société bien-pensante qu'ils ne sont que mauvaises graines corrompues dès l'origine.



Hospice civil de Creac'h-Euzen. À gauche, la chapelle du Saint-Esprit. Sur cette photo du début du XX^e siècle, les hauts murs ont disparu.

Déjà baptisé, Hervé est cependant conduit à la chapelle du Saint-Esprit où l'aumônier le bénit à nouveau. Il faut ensuite lui trouver rapidement des parents nourriciers, car l'hospice est saturé. Construit sur la colline de Creac'h-Euzen, cet ancien manoir, devenu grand séminaire, puis hôpital militaire à la Révolution, n'est pas adapté pour recevoir tant de pensionnaires. Il n'est pas rare de voir dans le même lit un vieillard et un malade contagieux.

L'établissement accueille également des soldats et des marins blessés ou convalescents, et certains d'entre eux s'intéressent de trop près aux fillettes qui errent dans la cour, dans

¹ Aujourd'hui Fontevraud.


² Morceau de tissu servant de couche.

l'attente d'un nourricier ou d'un maître d'apprentissage. Si l'on ajoute les aliénés parqués dans des baraques en bois, il ne manque plus que les flammes pour que Creac'h-Euzen ressemble à l'Enfer.

Sœur Éven de Sainte-Anastasia, la mère supérieure³, aidée par une vingtaine de religieuses, deux ou trois infirmiers, un charretier, un commissionnaire, deux buandières et une cuisinière, s'en remet à Claude Zens, susnommé, pour placer au mieux les enfants. Malheureusement, l'homme, épuisé par la tâche et des ennuis conjugaux⁴, ne remplit pas avec tout le sérieux requis l'état trimestriel des nourrices. Aux archives hospi-

taires, certaines listes ont également disparu, si bien qu'il est impossible de retracer le parcours d'Hervé Hallour jusqu'en 1835 où, à quatorze ans, il est placé comme apprenti chez le sieur Le Franc, cloutier à Quimper.

A-t-il ensuite d'autres employeurs ou est-il las de taper toute la journée sur des morceaux de fer ? Il est inscrit comme cultivateur à Ergué-Gabéric lorsque, le 8 septembre 1840, après accord de l'hospice, il s'engage dans l'armée pour une durée de sept ans, et est reçu le 13 sous les drapeaux. En 1842, on le retrouve sous le matricule 10 069, soldat au 5^e régiment d'infanterie légère, cantonné à Tours.



CERTIFICAT DE PRESENCE SOUS LES DRAPEAUX.

<p>(1) Désigner le corps.</p> <p>(2) Nom et prénoms du militaire que le certificat concerne.</p> <p>(5) Porter ici l'une des annotations suivantes, selon la position du militaire:</p> <p>1^o Jeune soldat de la classe de _____ du département d _____</p> <p>2^o Substituant du sieur de la classe de _____ du département d _____</p> <p>3^o Remplaçant du sieur de la classe de _____ du département d _____</p> <p>4^o Engagé volontaire à la mairie de _____ le _____</p> <p>5^o Rengagé _____</p> <p>6^o Gagiste _____</p>	<p style="text-align: center;">LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du ⁽¹⁾ 5^e Régiment d'Infanterie Légère ce</p> <p>que le nommé ⁽²⁾ <i>Hallour Hervé</i> fils de <i>père</i> <i>Inconnu</i> et de <i>Mère Inconnu</i></p> <p>à <i>Quimper</i> canton de <i>dit</i></p> <p>département de <i>Finistère</i> taille de 1 mètre <i>598</i> m</p> <p>cheveux <i>N</i> sourcils <i>Noirs</i> yeux <i>Bruns</i> front <i>haut</i></p> <p>nez <i>bienfait</i> bouche <i>moyenne</i> menton <i>ronde</i> visage <i>Ovale</i> ma</p> <p>particulières _____ profession <i>Cultivateur</i> se</p> <p>en qualité de ⁽³⁾ <i>Engagé volontaire à la mairie de quimper</i></p> <p><i>semaine du finistère</i></p> <p>a été reçu sous les drapeaux le <i>13 Septembre 1840</i></p> <p>et a été signalé au registre matricule sous le n^o <i>10069</i> et est présent au</p> <p>Il aura droit à sa libération le ⁽⁴⁾ <i>treize Septembre mil huit cent</i> <i>quarante Sept.</i></p> <p>Fait à <i>Couray</i> le ⁽⁴⁾ <i>Seize mars</i> m. <i>mil huit cent quarante Deux.</i></p> <p style="text-align: right;">Les Membres du Conseil d'administration</p>
--	--

Certificat de présence d'Hervé Hallour sous les drapeaux.
16 mars 1842
Archives municipales de Quimper

³ Religieuse augustine, décédée le 10 août 1846 à St-Martin-des-Champs.

⁴ Son épouse dont l'inconduite ne lui permet pas de vaquer aux soins du ménage (4 enfants) vient d'être admise à l'hospice.

Hardes et haillons



Le Pays fouesnantais

Libéré le 13 septembre 1847, il retrouve la vie active et, domicilié à Pleuven, devient chiffonnier, métier peu reluisant convenant à des hommes qui, au gré de leur humeur vagabonde, vont de ferme en ferme afin d'y récupérer hardes et haillons.

Est-ce au cours d'une de ses pérégrinations dans le bourg voisin de Clohars-Fouesnant qu'il rencontre Marie Anne Louval, vingt-sept ans, aide cultivatrice ? Le père est maréchal-ferrant à Ergué-Gabéric et la mère est décédée.

Hervé, le visage mangé par les séquelles de la petite vérole, une cicatrice au front, a pour lui des yeux bruns et un nez bien fait. Marie Anne, désespérant de trouver un époux, ne se pose pas trop de questions sur les origines de son promis et l'union est célébrée simplement, le 10 novembre 1850, à Clohars-Fouesnant. Les quatre témoins et les nouveaux époux ne savent signer.

C'est dans un modeste *pen-ty* du hameau de Penvoarina⁵, en Gouesnach, qu'Yves Hervé vient au monde, le 9 mars 1852, et le quitte onze jours plus tard. La mère pleure, tandis que le père ramasse de moins en moins les vieux chiffons.

Il préfère fréquenter assidûment le cabaret de Jean Le Cornec au Moulin du Pont en Pleuven. Là, il retrouve parfois Guillaume Louval, son beau-frère, maréchal-ferrant à Quimper. L'homme change régulièrement d'employeur, mais il jouit d'une bonne réputation. On ne peut en dire autant d'Hervé, qui cherche par tous les moyens à rapporter quelque argent au logis.



Le lieu-dit Moulin du Pont (Pleuven)

La monnaie de sa pièce

Trois semaines avant Pâques 1853, il confie une pièce de deux francs à son voisin Guillaume Le Gallic, avec mission d'aller acheter du beurre. L'homme sait-il qu'il n'a en fait dans la main qu'une pièce en cuivre d'un sou (cinq centimes), blanchie de façon rudimentaire à l'aide d'un produit appelé vif-argent (mercure) ? Les deux monnaies, qui ont en commun l'effigie de Charles X, ont encore cours sous Napoléon III.



Pièce de 5 centimes (1 sou) à l'effigie de Charles X



Pièce de 2 francs à l'effigie de Charles X

Le Gallic, complice ou non, achète du beurre pour un franc et cinquante centimes et se fait remettre la monnaie, soit cinquante centimes. Dans un autre rapport, le gendarme chargé de l'enquête change de version et indique que la proposition n'a pas eu son exécution. Il ajoute : *Plus tard, il a cherché à en avoir la monnaie, mais il n'a pu encore la faire passer.* De qui parle-t-il, de Le Gallic ou d'Hervé Hallour qu'il nomme Charles Nalour ?

Le 27 mars 1853, dimanche de Pâques, Hallour blanchit une nouvelle pièce devant sa femme et se rend ensuite au cabaret de Jean Le Cornec, où il se retrouve à boire avec Guillaume Louval, son beau-frère.

Une fois encore, Hallour, n'osant pas accomplir son forfait, utilise un comparse, donne le sou falsifié à Louval et le charge de demander au cabaretier la monnaie d'une pièce de deux francs. Celui-ci va immédiatement à son armoire et s'exécute. Comment peut-on se laisser abuser de telle façon ? Certes, les deux pièces sont de poids et de dimension semblables⁶, mais la ressem-

⁵ Aujourd'hui Penvarena.

⁶ Poids de chaque pièce : 10 grammes. Diamètre : 27 millimètres.

blance s'arrête là. Quelques jours plus tard, le commerçant naïf se rend compte qu'il a été berné et dit à Hallour : *Rends-moi la somme de deux francs, sinon je porte plainte contre toi.*

La clameur publique

Prenant peur, Hallour obtempère, mais le mal est fait et la clameur publique arrive aux oreilles du gendarme Le Lay.

Interrogé, Hallour reconnaît les faits et, le 26 mai 1853, il comparaît devant les juges du tribunal de première instance de Quimper, en compagnie de Guillaume Lonval (Louval), qui est rapidement mis hors de cause par le président Voyer et le substitut du procureur.

Assisté d'un interprète de langue bretonne, Hallour ne cherche pas à se disculper, mais plaide la misère qui l'a réduit à une telle extrémité.

Le tribunal ne reconnaît pas le crime de fausse monnaie, mais condamne le prévenu à quinze mois de prison pour délit d'escroquerie, prévu par l'article 405 du Code pénal. Le fautif a usé de manœuvres frauduleuses pour persuader de l'existence d'un crédit imaginaire.

Dans la marge de l'extrait des minutes du greffe, on peut lire : *Enfant naturel, élevé à l'hospice de Quimper. Catholique. Un enfant.*

Enceinte du deuxième, Marie Anne rend visite à son mari à la maison d'arrêt de Quimper avant qu'il ne soit incarcéré le 11 juillet à la maison centrale de Fontevault.

Dans cette ancienne abbaye, saccagée à la Révolution, les



Maison centrale de Fontevault : un dortoir.
Source : Site Criminocorpus

prisonniers ont l'obligation de travailler en silence. Vêtus d'un uniforme de bure marron, le béret vissé sur le côté, les sabots aux pieds, ils doivent parcourir journallement vingt-cinq kilomètres au pas cadencé.

En raison des souffrances et des privations endurées, un condamné sur sept y perd la vie au bout de quelques mois.

Le dossier d'Hervé Hallour, conservé aux archives du Maine-et-Loire, est fort mince. Il n'y est pas fait mention d'un passage au cachot ou à la salle de correction, punition fréquente dans cette manufacture carcérale, la plus importante après celle de Clairvaux. Hervé, employé comme tailleur à l'atelier de confection d'habits, apprend-il la naissance de François, né à Clohars-Fouesnant le 27 décembre ?

Il ne verra jamais cet enfant, car le prisonnier, matricule 24 103 486, décède salle Saint-Pierre à midi, le 26 avril 1854. Celui qui n'a pas connu l'amour d'une mère quitte ce bas monde à l'âge de trente-deux ans. S'il est monté au ciel, a-t-il été blanchi de ses péchés, comme les quelques sous en cuivre qu'il a, pour son malheur, frottés avec du vif-argent ?

Épilogue

Le 12 novembre 1855, Marie-Anne, ne parvenant sans doute plus à élever son fils, l'expose dans le tour de l'hospice de Quimper, dans la même boîte pivotante qui, le 24 septembre 1821, a déjà reçu un petit garçon, appelé Hervé Hallour. Cette fois, les sœurs choisissent le patronyme de Nova René (c'est l'année des N⁷).

L'enfant est mis en nourrice chez Anne Goardet à Clohars-Fouesnant, et la mère continue sans doute à le voir. Le 14 mai 1861, elle se remarie avec Corentin Le Ster, veuf, batelier au Perguet (Bénodet), mais la police s'intéresse à elle. Le 6 décembre, l'enfant qu'elle a exposé lui est rendu, car le nouveau couple peut l'entretenir.

Redevenu François, il décède le 14 août 1870 à l'hôpital de Rochefort, alors qu'il est novice aux équipages de la Flotte.

Le 14 mars 1863, Marie Anne accouche, à Ty-Parc Sabe au Perguet, de Jean Alexandre Le Ster, mais Corentin est veuf dès le 3 juillet 1867.

Guillaume Louval, forgeron, beau-frère et comparse d'Hervé Hallour, meurt le 12 juillet 1862 à Crozon. ■

Pierrick Chuto
<http://www.chuto.fr/>

**Cotes : État civil Quimper, Gouesnac'h, Clohars Fouesnant, Le Perguet,
Archives judiciaires : 16 U 7 36 et 16 U 6. 9
Archives départementales du Maine et Loire : 2 Y 2 652.
Archives départementales du Finistère, série 3 X
Les exposés de Creac'h-Euzen, par Pierrick Chuto. Association de Saint-Alouarn. 2013.
Réédition enrichie : octobre 2019.**

Remerciements à Annick Le Douget et à Bernard Roudaut

⁷ Voir l'article de Bernard LE BRUN dans *LE LIEN* n° 97.

Le manoir de Guicquelleau au Folgoët,

par Christian BOLZER, CGF n° 7911.

Les tristes sires de Guicquelleau

Le joli manoir de Guicquelleau offre aujourd'hui un aspect paisible et harmonieux. Or, à la fin du Moyen Âge, les turpitudes de ses propriétaires firent frémir toutes les paroisses avoisinantes. Les récits parvenus jusqu'à nous présentent pourtant ces hobereaux à travers une belle légende dorée.

Mais les archives, elles, sont implacables...

Guicquelleau, à l'ouest de Lesneven, est le nom d'une ancienne paroisse aujourd'hui rattachée à la commune du Folgoët. Cette paroisse s'appela d'abord Plou Vellé, puis Elestrec. L'église paroissiale ayant été détruite par la foudre vers 1530, le culte fut transféré dans la chapelle de Guicquelleau, d'où le changement de nom. Enfin, cette même paroisse devint une commune en 1790, et changea encore de nom en 1829 pour prendre celui du Folgoët.

L'église d'Elestrec, foudroyée, était sans doute vouée à la disparition ; située à Kergolestroc, sur la route de Kerbriant, elle fut pourtant reconstruite sous le nom de chapelle Saint-Jagu, mais fut à nouveau détruite au XVIII^e siècle.



Cour intérieure du manoir de Guicquelleau

La chapelle Saint-Vellé

La chapelle actuelle, construite vers 1620, est dédiée à saint Vellé ou Quelleau. Ce dernier aurait été un ermite gallois qui vivait autrefois dans le vallon de Toulran, près du ruisseau de Landiffenn. Il aurait construit, non loin du colombier du manoir, la fontaine qui porte son nom, dont l'eau se déverse dans un lavoir. Près de cette fontaine, il y aurait eu une statue, enterrée au moment de la Révolution, et jamais retrouvée depuis. Voilà pour l'origine du nom "la paroisse de Quelleau". La chapelle est à l'origine celle du manoir ; c'est pourquoi y furent enterrés les premiers seigneurs du lieu, porteurs du nom, lesquels prétendaient que saint Quelleau était issu de leur famille.

Cette chapelle est très simple, construite sur plan rectangulaire avec clocher à deux chambres, surmonté d'un lanternon, accompagnée d'un placître où figurent quelques pierres tombales décorées de cupules. À l'intérieur, le sol est resté en terre battue. On y distingue quelques sépultures aux inscriptions quasi illisibles. On y trouve la statue polychrome du saint éponyme, habillé en évêque et bénissant un enfant qui se tient la tête (saint Quelleau est réputé guérir les maux de crâne), ainsi que celle de sainte Marguerite d'Antioche terrassant le dragon.



Statues de saint Quelleau et sainte Marguerite d'Antioche dans la chapelle Saint-Vellé

Enfin, on note la présence d'une chaire à prêcher sans abat-voix, sur laquelle est écrit "MI.BLONCE.R.1678". Cette chapelle fut restaurée en 1834, puis en 1986. À l'extérieur se dresse un calvaire datant du Moyen Âge, au socle hexagonal à cinq degrés, portant une croix monolithique et deux stèles hémisphériques à la base du muret.

Les Marc'hec en Guicquelleau

Les Marc'hec étaient, entre les XI^e et XIII^e siècles, seigneurs de Roudouhir (ou Châteauhvir), motte féodale dominant le petit fleuve côtier de Quillimadec en Kernouës. L'un d'eux épousa, vers le XIII^e siècle (ou XIV^e ?), l'héritière de la seigneurie de Guicquelleau en Elestrec.

Au XIV^e siècle, un cadet de cette famille reçut ce bien en héritage et choisit les armes dudit lieu d'azur à trois quintefeuilles d'or posées deux et une. Ses descendants y restèrent pendant huit générations.



La branche aînée finit par s'éteindre, ne laissant que les Marc'hec de Guicquelleau, issus d'une branche cadette, en qualité de vassaux du seigneur de Penmarc'h (on trouve trace du versement d'une rente de 12 deniers à la douairière en Penmarc'h en 1406). Par ailleurs, on note aussi qu'un certain Guillaume Marheuc est cité dans le compte du receveur ducal en 1387 et 1398 ; il était lui-même receveur ordinaire de cette ville de 1400 à 1407. On sait aussi que son fils Jehan scella, en mars 1405, un **minu**¹ de rachat à Elestrec.

En 1426, on trouve la trace d'un Yvon Marheuc, qui résidait à Elestrec et fit exempter des métayers à Kerameryen, la Motte et Penanknech, lieu d'origine de sa mère en Plabennec. Il semble qu'il ait également possédé une autre terre à Kerant, dans la même paroisse.

Des ancêtres belliqueux

Cet Yvon Marc'hec, au temps de la guerre de Cent Ans (1337-1453), lieutenant du duc Jean IV pour l'évêché de Léon, réussit à chasser les Français de Lesneven.

Or, un certain capitaine Baiard, chevalier français, vint toutefois jusqu'à Guicquelleau en l'absence de son propriétaire et

l'investit sans difficulté. Il empêcha cependant ses soldats de brûler et de raser la demeure seigneuriale qu'il mit sous sa protection en écrivant sur la fenêtre de la salle basse l'inscription "I H S Maria".

À son retour, Yvon Marhec, accompagné de ses hommes, poursuivit les Français jusqu'à un petit cimetière à deux lieues de là. Après une dure bataille, il parvint à faire franchir le mur à son cheval et à les mettre en fuite.

Yvon Marc'hec, petit-fils du précédent, époux de Jeanne de Kerasquer, était un des hommes d'armes de Jean IV de Rieux, maréchal de Bretagne. À ce titre, il accompagna le roi Charles VIII, mari d'Anne de Bretagne, à la conquête de Naples et, l'épée à la main, visita l'Italie en 1494 et 1495. Il y vécut bien des aventures : attaques de villes, pillages, viols et massacres, y compris de femmes et d'enfants, comme dans la prise de Capoue en 1501 où l'on tua plus de quatre mille personnes ; ou bien à la prise de Clisson lors des guerres franco-bretonnes, où femmes et enfants, préalablement violés, furent jetés vivants dans les puits de la ville.

Ces exactions l'enrichirent et leur récit alimenta sans doute bien des veillées à son retour ! On ne doute pas que ses enfants et serviteurs étaient pendus à ses lèvres lorsqu'il les racontait. Ne cherchons pas ailleurs les raisons du comportement ultérieur de ses trois garçons, Jehan, Morice et Yves...

Sa nouvelle richesse permit à Yvon de refaire à neuf le manoir familial - dont il reste encore aujourd'hui un bon tiers, avec vaste muraille d'enceinte et colombier.

Le "chevalier rouge"

L'un de ses fils, Jehan Marc'hec, fut surnommé *l'Attila de Lesneven*, et même, comme son père, *le Chevalier blanc* - ce qui semble étrange car il était toujours vêtu de noir, portant, selon la mode du temps *un séon de drap noir, une lombarde courte à mi-cuisses, avec crevés, et un bonnet à deux rabats attachés avec des aiguillettes de soie ; le tout noir et enclouté de même couleur*. Il était imberbe, se plaisant parfois à se déguiser en femme pour accomplir ses noirs desseins.

Il nous est décrit comme *homme de mauvaise vie et de mauvais gouvernement, jureur et renieur de Dieu, méchant comme Belzébuth, noisiff, esbattiff, esclandiff, traître et fourbe, mahaigneur (haineux), rôisseur d'humain et tueur de gentz ou encore regnieur du nom de Dieu, par dérision de son humanité, paillard, putacier, adultère, forceur et violeur de femmes... continuellement de jour, en outre faisant noces, esclandres, batteries et violences aussi*.

Beaucoup pour un seul homme, mais à mon avis encore en deçà de la vérité ! Au physique, fort comme un bœuf, se vantant de pouvoir d'un seul coup de son épée trancher le col d'un cheval, mesurant un mètre quatre-vingt-cinq, voire un mètre qua-

¹ un minu est un acte officiel constatant des droits ; à ne pas confondre avec le mot "minutes" qui désigne les originaux des actes de notaire ou d'huissier. Voir *Généadico* : <https://cgf-bzh.fr/autour-de-la-genealogie-2/autour-de-la-genealogie/geneadico/>

tre-vingt-dix alors que ses contemporains n'atteignaient au mieux qu'un mètre cinquante à un mètre soixante-cinq.

Les archives regorgent d'informations sur ses multiples exactions.

Avec ses deux frères, mais aussi quelques serviteurs nourris à la même école, Jehan forma une bande de huit brigands à qui tout était dû et que nul n'osait contredire. Cela dura dix-sept ans, de 1510 à 1527.

Il faut dire qu'à l'époque, un bon soldat était quelque chose de rare et recherché quand il fallait combattre, et pour cela Marc'hec avait toutes les qualités requises !

Un noble pouvait presque tout se permettre sans que nul n'y trouve à redire. Partant de là, ils ne respectaient rien, et Jehan Marc'hec lui-même, fidèle à ses principes, ne respecta pas ses tristes équipiers. En effet, ses frères furent rossés, battus et saignés gravement pour un simple écart de langage ; l'un des serviteurs, malade, fut arraché de sa couche et jeté au feu pour y rôtir ; le père lui-même, Yvon, fut *volé d'or et d'argent* et rossé. Vers 1518, Jehan blessa ses deux frères à coups d'épée, et le chirurgien appelé ne put les sauver.

Un soir à Lesneven, il passa dans la rue devant chez Tribara, qui tenait table d'hôte. Par la fenêtre, il aperçut le sieur Guillaume Le Jeune, propriétaire de Kerbarounnou en Ploudaniel. Il dégaina l'épée, passa par la fenêtre, l'attaqua et le poursuivit jusque dans la cuisine où il le jeta à terre et le frappa de son épée avant de disparaître. Le motif, on ne peut que le supposer, Le Jeune ayant suggéré quelques jours plus tôt qu'il serait temps que la justice s'occupe de ce dévoyé. Le Jeune, blessé au ventre, un peu plus bas que les côtes, resta longtemps entre la vie et la mort et ne dut sa survie qu'aux soins de Yvonnnet Grand Soleil, barbier et chirurgien de Lesneven.

Le frère de Tribara, drapier, reçut deux gifles pour avoir osé refuser du tissu que Marc'hec ne voulait payer.

Comme son père, Jehan aurait servi cinq années sous la bannière de monsieur de Rieux (mort en 1518) et connut peut-être les guerres d'Italie sous Louis XII, complétant ainsi ses études à l'école de la violence, car n'avez aucun doute, les guerres d'Italie n'ont rien eu à voir avec une aimable promenade ! L'histoire ne dit pas si, lorsque Louis XII et Anne de Bretagne se rendirent en pèlerinage au Folgoët le 19 août 1505, les intéressés eurent le loisir d'évoquer cet épisode de leur passé commun.

En septembre 1518, François 1^{er} fit une première visite en Bretagne. Il semble que son épouse, la reine Claude, ne fut pas de ce voyage car, enceinte, elle s'était retirée avec la reine mère au Plessis-sur-Vert, en actuel Eure-et-Loir (l'enfant, futur Henri II, naquit le 31 mars 1519 à Saint-Germain-en-Laye). Le roi était dans les environs de Brest vers le 19 septembre, et à Lesneven le 21, visitant Le Folgoët pour être à Saint-Pol-de-Léon le soir même.

Attirés par la richesse des bagages du roi, Marc'hec et ses hommes n'hésitèrent pas à attaquer et blesser les archers de la

garde. Ils furent bien entendu mis en déroute, la proie étant pour une fois trop grosse pour eux !

Il n'y eut pas de sanction.

En 1519, un jour de marché à Lesneven, il battit et blessa de plusieurs plaies Jehan Geoffroy, sergent du roi, et agressa en sus un nommé Bourdieu qu'il eût tué sans l'intervention de Maître Tanguy Langalla, lieutenant procureur de la cour de Lesneven et Yves de Kermellec, greffier. L'affaire était grave car la justice était offensée, mais il n'y eut pas de suites : l'homme était trop puissant.

En 1522, le mardi de Pentecôte, il croisa Marie An Kernech'h, âgée de seize ans, devant la maison presbytérale de Lanhouarneau ; il descendit de cheval, la poursuivit sur près de neuf cents mètres jusqu'aux abords du manoir de Tréffaleguen, l'empoigna et la viola en plein champ. Elle tenta de fuir, et en guise de punition, il lui laboura le ventre et les cuisses de ses éperons.

Un jour de foire, toujours à Lanhouarneau, il blessa et mutila un prêtre, missire Alain Balaznan.

On raconte aussi que le 1^{er} février 1524, l'idée lui prit de monter son escalier de granit avec son cheval Mourmouz (selon les traductions *Singe* ou *Morveux*). La bête hésita, Jehan tira sur la bouche, talonna des éperons ; Mourmouz glissa et chuta sur son cavalier. Celui-ci hurla, jura et affola ses serviteurs qui s'enfuirent. Le voilà seul pour soulever l'animal, se dégager et le remettre sur pied.

C'est en habit de femme qu'il s'introduisit un jour, peu de temps après, dans la maison d'Alain Bodéan, au bourg de Sizun. Il battit la maîtresse des lieux, avant d'essayer de l'entraîner dans la chambre haute. Elle se défendit et cria *Au roy*. A la suite de quoi Marc'hec la *mutila de mauvaise sorte* (lit-on dans le procès-verbal) avant d'emporter divers biens de la maison.

À l'été 1526, au marché de Lesneven, il s'en prit à son proche voisin, Guillaume de Kersauson, du manoir de Penhoët, l'accablant d'insultes. Des coups d'épée furent échangés.

En août 1527, à Lesneven, chez Guillaume Kermarrec, une nouvelle querelle éclata entre eux. Marc'hec traita Kersauson de *gentilhomme de bouse*, l'attrapa par les cheveux, l'autre le prit par le nez ; sur quoi trois témoins s'emparèrent de Marc'hec et le jetèrent dehors tandis que Kersauson se réfugia dans la cuisine.

Yvon Marc'hec, frère survivant de Jehan, présent sur les lieux, tira son épée et fonça à la cuisine. Kersauson se défendit en plaçant un banc entre lui et son nouvel agresseur, puis attrapa une broche chaude à laquelle il se brûla la main, mais essaya quand même de l'utiliser pour frapper l'habit d'Yvon. Pendant ce temps Jehan était dans la rue et continuait ses injures : *cocu, ladre, paillard, putassier...*

L'assassinat d'Henri de Penmarc'h

Henri III de Penmarc'h, deuxième baron de ce nom, naquit en 1484. Il était le fils d'Alain IV, chambellan du duc de Bretagne François II, et d'Anne du Juch. Il épousa Jacqueline Le Forestier, veuve sans enfants de Jean Le Voyer, dont il eut trois enfants : Henri (décédé sans postérité avant 1520), Mauricette, dame de La Villedoré (qui épousa Robert Eder, sieur de Beaumanoir, ancêtre de Guy Eder de La Fontenelle) et Margilie, épouse du sieur de Bréhant, puis de Julien de Cramon. Henri III de Penmarc'h était le suzerain de Jean Marc'hec et l'un de ses relativement proches voisins.

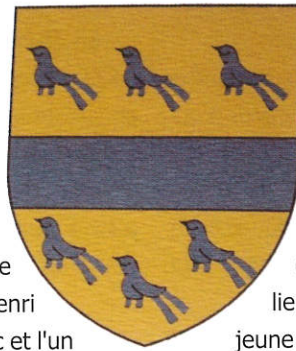
Le 12 octobre 1523, ils se prirent de querelle. Henri s'étant rendu à Guicquelleau vers onze heures du soir, il se mit à table avec l'épouse et la belle-mère de Marc'hec, but et mangea trois heures durant en attendant l'arrivée de ce dernier. Celui-ci, survenant enfin, l'embrassa mais refusa de s'asseoir pour souper. Après de nombreuses libations, ils échangèrent quelques malheureuses paroles ; Marc'hec dégaina son épée et il en résulta pour Henry trois doigts coupés et de nombreuses plaies à la tête et au bras. L'affaire, après plainte, se conclut par une transaction en 1525 et Marc'hec s'engage à lui verser une rente perpétuelle de trente-cinq livres qu'il garantit par un certain nombre de maisons et de terres.

Ils auraient pu alors s'éviter, mais le 15 janvier 1527, la même scène se reproduisit : nos deux compères passèrent encore trois heures à boire et à manger, allant jusqu'à boire dans une écuelle en bois. Après, encore une fois, quelques paroles malheureuses, Henri finit par quitter son hôte en trébuchant et se prépara à monter à cheval. Marc'hec, à ce moment, par la fenêtre de la cuisine, lui décocha un trait d'arbalète, puis, se précipitant dans la cour, l'épée à la main, l'acheva de huit coups de taille sur la tête, faisant jaillir la cervelle, et cinquante-six coups d'estoc sur le reste du corps. On imagine sans peine le déchaînement de violence d'un individu ivre, incapable de se contrôler, frappant à tour de bras en étant incapable de mettre fin à ses actes (les archives des assises du Finistère nous montrent très souvent ce genre de comportement dans les crimes commis, sous l'influence de la colère ou de l'alcool, avec une arme blanche). Henri avait alors quarante-trois ans, Marc'hec environ trente-sept.

Entre les deux événements, Marc'hec, qui ne payait jamais ses dettes, avait organisé son insolvabilité. Il fit mine de céder ses biens à un cousin, fils d'une sœur de son père, Guillaume de Beaudiez, mais finalement prit l'argent et refusa de signer la vente. Il se chercha aussi des appuis du côté de l'Église, devenant clerc tonsuré, ce qui lui permettait, lorsque ses exactions

se faisaient trop voyantes, ou la justice trop pressante, de disparaître quelque temps au couvent des Cordeliers de Landerneau, la justice ne pouvant à l'époque pénétrer dans ces enclos *sous pouvoir de Dieu*. Ce couvent était de plus situé en Cornouaille où la justice de Léon ne pouvait le suivre. Cela ne l'empêcha pas d'être par trois fois excommunié pour avoir agressé des prêtres.

Armes des de Penmarc'h



Ayant partiellement repris ses esprits après cette dernière agression, il se réfugia aux Cordeliers, déclarant au père de Curru, proche parent de sa jeune épouse, s'inquiétant de savoir ce qu'il avait encore fait, qu'il venait juste de couper la *tête d'un cheval* (Penmarc'h en breton). Mais cette fois c'en était trop, il fut livré à la justice de Lesneven. Il nous en reste les minutes du procès dressé par Yves de Kermellec, greffier local, où soixante-quatre témoins furent entendus, sur quatre cent soixante pages rédigées en vieux français.

Marc'hec fut condamné à mort par décollation le 7 février 1527 et exécuté le 15. Sa tête empalée fut placée sur le grand chemin proche du manoir de Guicquelleau, le bras droit tranché également et exposé sur la place de Lesneven près de la douve du château et son effigie en pierre de taille plantée au milieu des patibulaires² de Penmarc'h. Ses biens meubles furent confisqués, mais pas les terres.

Marié une première fois, il eut quatre filles, dont une décéda jeune, victime peut-être de la violence de son père. Devenu veuf, il se remaria le 8 décembre 1522, à Marie de Kernezne, âgée de dix-huit ans, et en eut une autre fille, Catherine, née vers 1525, qui, après la mort de son père, fut mise sous la tutelle de sa mère et de Mahé Le Drennec, puis de Jehan de Kerdefrec, seigneur du Ster. Marie de Kernezne, une fois veuve, se remaria avec Prigent du Val, seigneur du Kermeur en Guipavas, et mourut après 1560.

La légende dorée du Chevalier Blanc³

Il arrive que malgré (ou à cause de, allez savoir) la violence qu'elles subissent, les victimes finissent par sympathiser avec leur bourreau et que les sentiments se transforment et que l'agresseur devienne le gentil ! La mémoire de Marc'hec s'est maintenue jusqu'à nous, mais l'histoire s'est transformée, le baron de Penmarc'h est devenu le mauvais alors que Marc'hec est traité d'infortuné, ainsi que nous le raconte, en 1835, le chevalier Christophe Paulin de la Poix Fréminville (*Antiquités de la Bretagne, Finistère, Volume 2*) : *En parcourant de nouveau les environs de Lesneven, je fus visiter l'ancien manoir de Guicquel-*

² patibulaires : Les fourches patibulaires, ou piliers de justice, étaient un gibet constitué de colonnes de pierres sur lesquelles reposait une ou plusieurs traverses de bois horizontales. Placées en hauteur et bien en vue du principal chemin public, elles signalaient le siège d'une haute justice et le nombre de colonnes de pierre indiquait le titre de son titulaire. Dans le Finistère subsistent celles du château de Kerjean (en St-Vougay) et du château de Kergroadez (en Brélès).

³ On parlerait aujourd'hui de syndrome de Stockholm.

leau, à quelque distance du bourg du même nom... On rapporte au sujet de ce château une histoire tout à fait tragique. C'était un fief de la mouvance de la haute bannière de Penmarc'h, qui en est voisine. Un gentilhomme nommé Marhec, seigneur de Guicquelleau, devint épris de la fille unique du marquis de Penmarc'h, jeune personne accomplie. Marhec de son côté, renommé par sa valeur, possédait encore des qualités personnelles qui furent appréciées par la demoiselle, et elle partagea bientôt son amour. Il demanda sa main ; le sire de Penmarc'h la lui refusa, ne trouvant pas l'alliance d'un simple écuyer proportionnée à la splendeur de sa famille d'illustre et d'antique chevalerie. Les deux amants, au désespoir, eurent recours à un parti extrême. Un jour que le marquis était absent de son château, Marhec s'y rendit et enleva sa maîtresse. Ce seigneur, de retour chez lui, et furieux de ce rapt, arma tous ses vassaux et se mit à leur tête à la poursuite du ravisseur, qui chercha vainement un refuge dans tous les manoirs des environs de Lesneven, obligé de fuir de l'un à l'autre, et ne pouvant y trouver de sûreté non plus que dans le sien propre. Le marquis de Penmarc'h l'atteignit enfin au château de Lestourdui (Lestourduff en Plouider) et s'empara de sa personne ainsi que de celle de son amante éperdue. Il fit ramener Marhec, chargé de fers, au manoir de Guicquelleau, et là, sans égard pour la noblesse de son sang, sans pitié pour les larmes et les prières de sa fille déjà enceinte, il fit pendre le malheureux gentilhomme à un vieux chêne planté sur un monticule devant la façade de son manoir même. Le cruel banneret fit plus encore, il ordonna par testament, à tous ses héritiers ou successeurs, de renouveler constamment cet arbre s'il venait à mourir, afin d'éterniser de siècle en siècle la mémoire de sa vengeance implacable. Deux personnes encore existantes de la ville de Lesneven ont vu ce vieux chêne, abattu à l'époque de la Révolution. On me fit voir le petit monticule conique sur lequel il était planté.

Emile Souvestre, en 1836, raconte la même histoire qui est censée se passer au XVI^e siècle, en termes proches. Cambry lui-même racontait déjà l'histoire sous la Révolution en des termes quasi identiques et Fréminville et Souvestre durent le copier.

Une autre légende raconte également que c'est un seigneur de Penmarc'h qui serait tombé amoureux de la fille de Guicquelleau et que, n'ayant pu l'obtenir, il se serait pendu, par désespoir, au même grand chêne dans la cour du manoir.

Une descendance plus calme

Les propriétaires ultérieurs sont loin d'avoir acquis la notoriété de Jehan Marhec. Sa fille Catherine épousa Yves de la Forest. Leur fils Charles de la Forest, sieur de Keranroux, épousa une Catherine Marec et leur fille, Françoise, dame de Keranroux, épousa François du Parc, sieur de Lézerzot qui décéda à Ploujean en 1629. Elle-même décéda à Ploujean le 5 août 1622. Ils eurent huit enfants, dont François, sieur de Keranroux.

René du Parc, fils de François et Françoise de la Forest, dame de Keranroux, est né à Ploujean en 1610, époux de Renée Le Cardinal. Il décède le 17 octobre 1636 à Ploujean, laissant la propriété à son fils François, époux de Marie de Clisson, lesquels ont au moins deux enfants : Olivier du Parc, capitaine de dragons, décédé sans postérité, et Claude du Parc, sieur de Lesversault (1657-1707), époux de Charlotte Rogon...

La terre passa ensuite aux seigneurs de Carman en Kernilis.

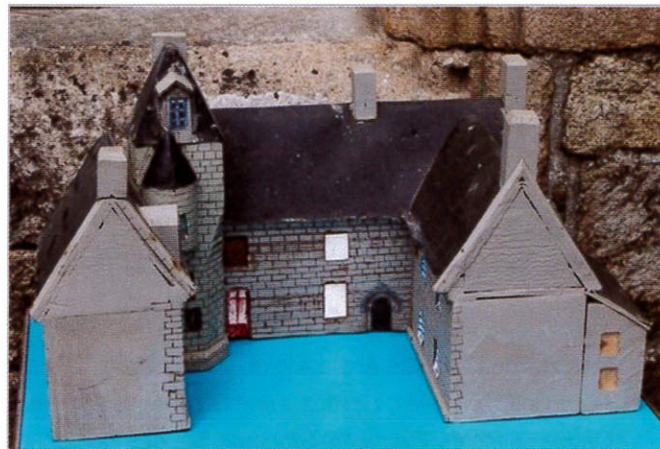
Tout comme les seigneurs de la Forest, les Carman ont marqué de leur empreinte l'église de Notre-Dame du Folgoët (la première pierre fut posée en janvier 1365) par la construction, au XVII^e siècle, d'une belle vitre en forme de rose, due au peintre breton de Cap. Dans cette même église, on trouvait aussi, du côté de l'évangile, sur la vitre au-dessus de l'autel, les armes de la maison de Guicquelleau en alliance avec celles de Kergournadec'h, reproduites en bosse au pignon de cette fenêtre. Malheureusement, un incendie en 1708 et la Révolution en 1793 détruisirent ces vitraux.

En 1649, la seigneurie de Guicquelleau fut acquise par Lesguern.

Au XVIII^e siècle habitait au manoir - on ne sait à quel titre - un certain Yves Pont, né le 16 juin 1700 à Kernouès, et qui épousa en secondes noces à Guicquelleau, le 15 février 1735, Renée Donart (laquelle fut enterrée dans la chapelle). Il décéda au manoir le 19 mars 1761, après avoir eu treize enfants de cette seconde épouse et trois de la première, Isabelle Cren. La référence au manoir est plusieurs fois indiquée dans les dates relatives à ces enfants.

On ignore qui furent les propriétaires du manoir pendant les décennies qui suivirent. La Révolution passa sur Guicquelleau sans toucher au manoir ; seuls le presbytère et quelques biens dépendant de la fabrique furent vendus.

Aujourd'hui, une famille Marrec (sans lien connu avec les Marhec) en occupe la moitié et une autre famille le reste.



Maquette du manoir d'origine,

Il ne reste que les deux tiers environ du manoir proprement dit, composé à l'origine d'un corps central encadré de deux ailes



Grille et blason à l'entrée sud.

formant la cour d'honneur, sans doute fermée par un porche à double entrée ou un logis-porte. Ce porche a disparu et l'entrée a été déplacée côté sud et habillée aujourd'hui d'une fort belle grille en fer forgé. L'aile sud a disparu, mais la tourelle de l'escalier porte les traces de son existence.



Il reste sur l'arrière le grand mur d'enceinte entourant le jardin et une tour ronde y est incluse coté nord-ouest, près du pigeonnier rejeté à l'extérieur au nord, les restes d'une tour carrée au nord-est. Des communs à usage agricole ont été plus récemment construits au sud de la maison manoriale.

Celle-ci est à double niveau, en pierres de taille côté façade, comme il se doit, avec une tour d'escalier en angle à gauche. Comme souvent, les meneaux des ouvertures ont été détruits. Dans l'angle des bâtiments, côté droit, à l'opposé de l'escalier, une très belle porte en plein cintre, protégée par une arquebuse⁴ donnait accès à l'ensemble avant sa division en deux propriétés. Pour l'autre partie, il a fallu transformer une fenêtre en porte-fenêtre. Les bâtiments ne sont pas figés, ils vivent et chaque époque les modifie en fonction de ses besoins.

La chapelle est intégrée dans le circuit *Arz e chapeliou Bro Leon* (site : www.artetchapellesduleon.net) et se visite en période estivale lorsqu'elle accueille des expositions. Le manoir situé à proximité est privé et ne se visite pas, mais reste visible de l'extérieur, ainsi que la fontaine et le colombier. ■



En haut :
le pigeonnier et ses boulins.

En bas :
la fontaine et la tour
percée d'une arquebuse.

Bibliographie

- Bulletins de la société Archéologique du Finistère, 1930, 1965 et 1995.
- JY Le Goff, *Lesneven, Destins d'une Capitale*, Musée du Léon, 1992
- Claude Le Menn, *Etonnants Léonards*, Ed. des Montagnes Noires, 2014

Remerciements à Jacques Miorcec de Kerdanet pour les précieux renseignements qu'il a bien voulu me communiquer, et à monsieur et madame Marrec qui nous ont accueillis dans leur propriété.

Photos Yves Lintanf et Christian Bolzer

⁴ Arquebuse : ouverture dans une fortification destinée à une arquebuse, ancienne arme à feu qu'on faisait partir au moyen d'une mèche.

Yves MORCEL, aviateur (1905-1929)

par Marie-Claire ABGRALL-MORCEL
et Jean-François ABGRALL, CGF n° 13653.

La maquette en bois de l'avion

1954. J'ai six ans. Une fois de plus mon regard se pose sur ce petit avion en bois, hors de ma portée sur le vaisselier de la salle à manger de mes grands-parents paternels. Celle-ci est surtout utilisée comme atelier de couture par ma tante Marie, "la couturière" du village de Plougonven.

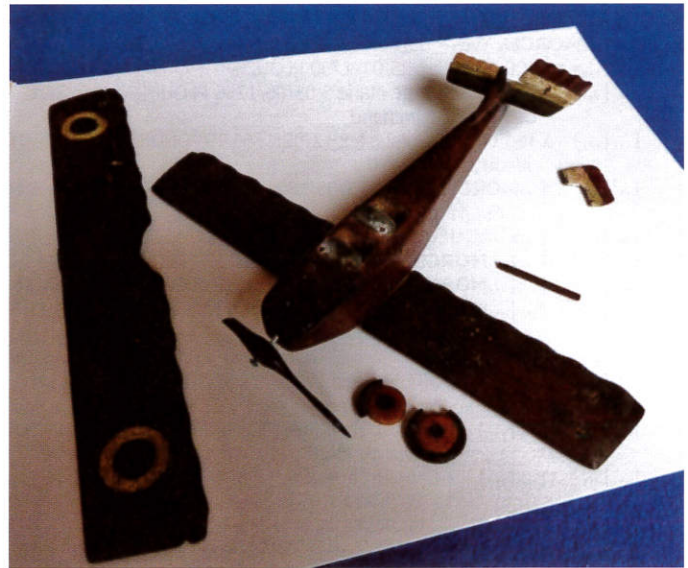
Née en 1908, Marie-Yvonne était ma marraine. J'aimais beaucoup me trouver parmi les catalogues de mode, les tissus, le bruit de la machine à coudre Singer, et mon plaisir était de ramasser les épingles avec un aimant qui me semblait énorme. J'avais beaucoup de liberté dans cet atelier-salle à manger, sauf celle de toucher à cet avion. Cet objet en bois me semblait pourtant peu fragile mais inaccessible car en hauteur, et aussi parce que personne ne proposait de le mettre à ma portée.

Je sus alors vers cet âge qu'il s'agissait d'une maquette réalisée par mon oncle Yves Morcel, aviateur, frère de mon père François et de ma tante couturière. Dans mon souvenir, mon frère Yves, mon aîné de cinq ans, n'avait pas plus le droit que moi de toucher à l'avion. J'appris ainsi que j'avais eu un oncle "aviateur", mort aux commandes de son appareil. Je sentais confusément qu'il ne fallait pas évoquer ce drame auprès de mes grands-parents.

Un autre souvenir d'enfance me ramène à cet oncle. Je me vois en été à huit ans, lors du passage d'un avion de ligne à une

altitude plus basse que d'ordinaire, essayant de voir le pilote et évoquant à ce moment-là à une camarade étonnée que j'eusse un oncle pilote d'avion.

En 2014, soixante ans plus tard, après le décès de ma tante, puis celui de mes parents, je découvris par hasard chez mon frère Yves, le livret de solde de mon oncle. Il contient également les télégrammes et lettres adressés par le commandant de la base aéronavale d'Istres à mes grands-parents, annonçant le décès d'Yves, second maître pilote de l'Aéronautique Navale en 1929, à l'âge de vingt-quatre ans.



La maquette de l'avion d'Yves Morcel

Les cours de généalogie du professeur Carluer, nous incitant à "habiller" nos ancêtres, m'ont amenée à chercher qui était cet oncle, et ce qui l'avait amené à s'orienter vers cette profession dans une famille de menuisiers depuis quatre générations et antérieurement de scieurs de long.

La famille Morcel, cultivateurs dans les Côtes-d'Armor

La famille Morcel est originaire de Quintin dans les Côtes-d'Armor. Les archives BMS des Côtes-d'Armor m'ont permis de remonter jusqu'au couple Jean Morcel-Yvonne Carré. Elle est décédée avant 1702. Ils eurent au moins trois enfants, Madeleine, née le 29 juillet 1679, présente au mariage de son frère en 1702, mon aïeul Jean, né le 8 octobre 1682, et Anne, née le 21 janvier 1684.

La famille Morcel est une famille de cultivateurs qui s'installa à Plouégat-Moysan (paroisse finistérienne distante de 3,2 km) en 1702, après le mariage de Jean avec Anne Madiou, où cinq générations vécurent jusqu'en 1824, puis à Plougonven, à 9,5 km, jusqu'en 2009.

Les cinq enfants de Jean et Anne Madiou naquirent à Plouégat-Moysan de 1703 à 1713, mon aïeul Jan le 18 novembre 1705. Anne Madiou est décédée le 26 juillet 1713, deux mois et quatorze jours après la naissance d'Hélène, sa dernière fille.

À trente et un ans, le 1^{er} février 1714, Jean épousa en secondes noces Hélène Le Leer, de Plouégat-Moysan, âgée de



Le livret de solde d'Yves Morcel

Descendance de Jean MORCEL

MORCEL Jean

x CARRÉ Yvonne, + < .././1702

| ...MORCEL Madeleine ° 29/07/1679 QUINTIN (22)

| ...MORCEL Jean, ° 08/10/1682 QUINTIN, + 27/08/1741 TRÉMEL (22)

| ...x MADIOU Anne ° 26/07/1676 PLOUÉGAT-MOYSAN, x 17/01/1702 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 26/07/1713 PLOUÉGAT-MOYSAN

| ...MORCEL Anne ° 21/07/1703 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 07/08/1704 PLOUÉGAT-MOYSAN

| ...MORCEL Jean ° 18/11/1705 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 18/10/1750 TRÉMEL

| ...x MICHEL Gilette ° 05/02/1704 PLUFUR (22), x 05/02/1731 TRÉMEL, + 20/07/1737 TRÉMEL

| ...MORCEL Jean ° 18/02/1732 PLUFUR (22) + 27/09/1737 TRÉMEL

| ...MORCEL Yves ° 26/08/1733 TRÉMEL, + 25/12/1733 TRÉMEL

| ...MORCEL Yves ° 05/02/1735 TRÉMEL, + 1766/1792

| ...x LESCOP Marie ° 25/07/1730 PLOUÉGAT-MOYSAN, x 08/07/1755 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 10/02/1806 PLOUÉGAT-MOYSAN

| ...MORCEL Philippe Marie ° 05/06/1756 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 23/09/1817 PLOUIGNEAU

Cultivateur-Marchand

| ...x le FOURNIS Louise ° 12/02/1763 TRÉDUDER (22), x 29/10/1793 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 17/06/1817 PLOUIGNEAU

Mendiante

| ...MORCEL Yves ° 27/06/1801 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 21/01/1870 PLOUGONVEN

Cultivateur,

| ...x JAOUEN Jeanne ° 09/04/1799 PLOUGONVEN, x 22/02/1824 PLOUGONVEN + 11/12/1865 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Anonyme ° 27/05/1824 PLOUGONVEN + 27/05/1834 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Anonyme ° 16/11/1828 PLOURIN-LES-MORLAIX + 16/11/1828 PLOURIN-LES-MORLAIX

| ...MORCEL Maurice Marie ° 21/12/1831 PLOURIN-LES-MORLAIX + 03/02/1896 PLOUGONVEN

Scieur de long

| ...x CLECH Jeanne Marie ° 27/09/1834 PLESTIN-LES-GREVES (22) x 02/07/1857 PLOUGONVEN + 30/11/1902 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Jean Yves ° 05/05/1858 PLOUGONVEN + 20/04/1877 MORLAIX

Scieur de long

| ...MORCEL Jean François Marie ° 25/01/1860 PLOUGONVEN + 17/11/1889 PLOUGONVEN

Scieur de long

| ...x CLECH Catherine ° 24/05/1866 PLOUGONVEN x 11/10/1885 PLOUGONVEN + 31/01/1888 PLOUGONVEN

Cultivatrice, Ménagère

| ...MORCEL Yvonne Marie ° 22/02/1887 PLOUGONVEN + 01/05/1888 LANNÉANO

| ...MORCEL Yves ° 26/07/1864 PLOUGONVEN + 23/09/1924 PLOUGONVEN

Clerc de notaire

| ...MORCEL Joseph ° 15/03/1867 PLOUGONVEN + 21/07/1917 BREST

Charron

| ...x JEZEQUEL Anne Perrine ° 16/05/1875 LANDIVISIAU x 06/04/1907 LANDIVISIAU + 06/11/1929 BREST

Servante

| ...MORCEL Nicolas Marie ° 19/06/1870 PLOUGONVEN + 26/07/1953 PLOUGONVEN

Facteur

| ...x PRIGENT Marie Perrine ° 07/03/1883 BOTSORHEL x 06/11/1904 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Yves ° 24/08/1905 PLOUGONVEN + 08/02/1929 ISTRES (13)

Aviateur

| ...MORCEL Marie Yvonne ° 18/12/1908 PLOUGONVEN + 11/12/1998 PLOUGONVEN

Couturière

| ...MORCEL François Marie ° 18/12/1912 PLOUGONVEN + 21/12/2007 PLOURIN-LES-MORLAIX

Ebéniste

| ...x CROGUENNEC Victoire Perrine ° 29/03/1916 PLOUÉAN x 29/09/1941 PLOUGONVEN + 18/03/2009 MORLAIX 7

Couturière, Cafetière

| ...MORCEL Yves ° 07/04/1943 PLOUGONVEN

Masseur-kinésithérapeute

| ...MORCEL Marie-Claire ° 05/03/1948 PLOUGONVEN

Psychiatre

| ...x ABGRALL Jean-François ° 18/10/1948 GUILERS x 22/03/1975

Professeur des universités-Praticien hospitalier

| ...x ABGRALL Nolwenn ° 09/05/1976 BREST

Psychiatre| ...x HENRY Pierre x 21/06/2003 BOHARS *Médecin*

| ...HENRY Fantine ° 31/08/2005 BREST

| ...HENRY Basile ° 30/01/2008 BREST

| ...x ABGRALL Naïg ° 05/08/1980 BREST

Psychomotricienne| ...x BLONDY Jean-Luc ° 12/05/1975 PARIS x 04/04/2007 BREST *Ingénieur*

| ...BLONDY Hugo ° 23/11/2008 BREST

| ...BLONDY Martin ° 25/02/2011 BREST

| ...MORCEL Rose Marie ° 29/10/1875 PLOUGONVEN + 05/05/1968 SAINT-POL-DE-LÉON

| ...x GUIVARCH Yves Marie ° 05/05/1868 SAINT-POL-DE-LÉON x 21/11/1897 PLOUGONVEN

Maçon

| ...MORCEL François Marie ° 20/04/1880 PLOUGONVEN

Ebéniste

| ...x GUYOMARCH Marie ° 06/03/1893 LE CLOÛTRE-SAINT-THÉOGONNEC x 06/04/1913 PLOUGONVEN + 05/05/1950 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Anonyme ° 13/04/1834 PLOUGONVEN + 13/04/1834 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Louis Marie ° 16/06/1835 PLOUGONVEN + 22/06/1835 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Anonyme ° 25/07/1839 PLOUGONVEN + 25/07/1839 PLOUGONVEN

| ...MORCEL Anne ° 31/10/1758 PLOUÉGAT-MOYSAN + 24/04/1821 PLOUNÉRIEN (22)

| ...x CALLAREC Guillaume Jean ° 28/05/1734 PLOUIGNEAU x 31/07/1792 PLOUÉGAT-MOYSAN + 05/09/1804 PLOUIGNEAU

| ...x le CORVEZ Guy ° 26/01/1777 PLOUÉGAT-GUÉRAND x 30/09/1805 PLOUIGNEAU + 06/06/1840 PLOUNÉRIEN (22)

| ...MORCEL Marie ° 02/05/1761 PLOUÉGAT-MOYSAN + 06/04/1763 PLOUÉGAT-MOYSAN

| ...MORCEL Catherine ° 14/11/1766 PLOUÉGAT-MOYSAN + 08/02/1818 PLOUNÉRIEN (22)

| ...x le FOURNIS Joseph ° 18/04/1756 TRÉDUDER (22) x 19/11/1793 PLOUÉGAT-MOYSAN + 07/04/1805 PLOUIGNEAU

| ...x COS Marie ° 18/10/1704 PLESTIN-LES-GREVES (22) x 13/02/1738 TRÉMEL + 01/11/1779 TRÉMEL

| ...MORCEL Julienne ° 22/12/1739 TRÉMEL + 13/01/1779 TRÉMEL

| ...x COZ Guillaume ° 20/10/1747 TRÉMEL x 14/01/1768 TRÉMEL + > .././1779

| ...MORCEL Pierre ° 10/12/1719 PLOUÉGAT-MOYSAN + 20/04/1740 TRÉMEL

| ... |...**MORCEL** Yves ° 04/03/1722 PLOUÉGAT-MOYSAN + 05/05/1794 PLOUJEAN
 | ... |...x **le GUEN** Marguerite ° 17/06/1720 TRÉMEL x 29/01/1742 TRÉMEL + 21/04/1754 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... |...**MORCEL** Peronelle Renée ° 29/10/1709 PLOUÉGAT-MOYSAN + 05/07/1752 TRÉMEL
 | ... |...x **RIVOALEN** Pierre ° 29/01/1702 TRÉMEL x 09/02/1730 TRÉMEL + 25/05/1776 TRÉMEL
 | ... |...**MORCEL** Catherine ° 04/07/1711 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... |...**MORCEL** Hélène ° 12/05/1713 PLOUÉGAT-MOYSAN + 14/02/1714 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... x **le LEER** Hélaïne ° 11/05/1693 PLOUÉGAT-MOYSAN x 01/02/1714 PLOUÉGAT-MOYSAN + 21/08/1737 TRÉMEL
 | ... |...**MORCEL** Catherine ° 21/01/1715 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... |...**MORCEL** Yves Louis ° 30/06/1716 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... |...**MORCEL** Marguerite ° 03/08/1718 PLOUÉGAT-MOYSAN + 06/12/1718 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... |...x **GUEGUEN** Marie ° 04/01/1719 TRÉMEL x 04/07/1754 TRÉMEL + 09/08/1780 PLOUÉGAT-MOYSAN
 | ... |...**MORCEL** François ° 26/03/1728 TRÉMEL + 01/02/1746 TRÉMEL
 | ... **MORCEL** Anne ° 21/01/1684 QUINTIN

vingt-deux ans. Le couple eut six enfants entre 1715 et 1728. Mon ancêtre Jan Morcel, né du premier lit, épousa le 5 février 1731 à Trémel Gillette Le Michel, dont il eut trois enfants nés à Trémel, excepté l'aîné : Jean le 18 février 1732 à Plufur et décédé le 27 septembre 1737, Yves né le 26 août 1733 et décédé à 4 mois, le 25 décembre, et Yves, né le 5 février 1735, seul survivant de la fratrie. Gillette décède le 20 juillet 1737.

Jan Morcel s'était remarié à Trémel le 13 février 1738 avec Marie Cos, avec laquelle il eut cinq enfants (deux garçons et trois filles) dont seule Julienne, née le 22 décembre 1739, atteignit l'âge adulte. Il mourut à Trémel le 18 octobre 1750.

La famille revint dans le Finistère après le mariage de mon aïeul Yves Morcel le 8 juillet 1755 avec Marie Lescop, née le 25 février 1730 à Plouégat-Moysan.

Philippe Marie, premier enfant du couple, mon ancêtre, né le 5 juin 1756 à Plouégat-Moysan, avait trois sœurs : Anne, née le 31 octobre 1758, Marie, née le 2 mai 1761, morte à deux ans le 6 avril 1763, et Catherine, née le 14 novembre 1766.

Philippe Marie était cultivateur et marchand, et avait épousé le 29 octobre 1793 à Plouégat-Moysan Louise Le Fournis, née le 12 février 1763 à Tréduder dans les Côtes-d'Armor. Le couple eut cinq enfants, quatre filles et mon aïeul Yves, né le 8 messidor an IX (27 juin 1801) à Plouégat-Moysan.

Philippe Marie mourut, le 23 septembre 1817 à Plouigneau, à soixante et un ans, trois mois après sa femme. Celle-ci était décédée le 17, et l'acte de décès indique qu'elle avait cinquante-six ans et était mendicante. Nous supposons que son mari Philippe Marie était malade et ne pouvait subvenir à leurs besoins.

Yves, orphelin de père et de mère à l'âge de seize ans, était cultivateur à Plouégat-Moysan. Il épousa Jeanne Jaouen, de Plougouven, à vingt-trois ans le 22 février 1824.

La famille Morcel s'établit définitivement à Plougouven à cette date et y demeura pendant cent quatre-vingt-cinq ans, jusqu'au décès de ma mère en 2009.

Yves et Marie Jeanne eurent cinq enfants, dont trois mort-nés les 27

mai 1824, 13 avril 1834 et 25 juillet 1839, puis Louis Marie, né le 16 juin 1835 et mort le 22, à six jours. Maurice Marie, seul survivant, était né à Plourin-lès-Morlaix le 21 décembre 1831. Il exerça le métier de scieur de long puis devint charpentier. Il épousa le 2 juillet 1857 Jeanne Marie Clech, dont le père était scieur de long à Plougouven. Il eut sept enfants.

Deux enfants de Maurice Marie devinrent scieurs de long : Jean Yves, l'aîné, né le 5 mai 1858, décédé le 20 avril 1877, à dix-neuf ans à l'hôpital de Morlaix, et Jean François Marie, né le 25 janvier 1860, décédé le 17 novembre 1889 à Plougouven.

Deux devinrent ébénistes, Nicolas Marie, mon grand-père, né le 19 juin 1870, qui exerçait aussi le métier de facteur, et son frère François Marie, né le 20 avril 1880, surnommé *Potic*. Yves Marie, né le 26 juillet 1864, resta célibataire, devint clerc de notaire, ce qui lui valut le surnom de *Yves-du-bureau*. Joseph, né le 15 mars 1867, était charron et Rose Marie, née le 29 octobre 1875, couturière. François Marie épousa Marie Guyomarch le 6 avril 1913 ; Jean François Marie, le 11 octobre 1885 à Catherine Clech ; Rose Marie, le 21 novembre 1897 à Yves Marie Guivarch ; Joseph, le 6 avril 1907 à Landivisiau avec Anne Perrine Jezequel.

Le 6 novembre 1904, Nicolas Marie épousa à trente-quatre ans Marie Perrine Prigent, de Botsorhel, âgée de vingt-et-un ans.

Ils eurent trois enfants : Yves Marie le 24 août 1905, "l'aviateur", ainsi désigné dans la famille, Marie Yvonne le 18 décembre 1908, ma tante couturière, et François Marie, mon père, né le 18 décembre 1912, menuisier ébéniste.

Yves Morcel, aviateur

Mon seul souvenir visuel de cet oncle était lié à cette photo de famille accrochée dans la salle à manger-atelier de couture, représentant mes grands-parents paternels en 1915. Mon oncle Yves est en costume marin, ma tante Marie a sept ans, mon père a trois ans et j'ai toujours été gênée par le fait qu'il portait une robe. Je ne savais pas alors que c'était la coutume à l'époque.



Famille Morcel - Prigent en 1915

Yves fit ses études primaires à l'école publique de Plouguenven et passa son certificat d'études primaires élémentaires à l'âge de treize ans, le 11 juin 1918 à Plouigneau, chef-lieu du canton, et obtint la mention assez bien.

Nous n'avons pas d'élément concernant la suite de sa formation, mais son livret de solde de la Marine nationale indique la profession d'ajusteur lors de son admission à seize ans à l'École des apprentis mécaniciens de Lorient, le 4 octobre 1921

Il mesurait alors, à seize ans, 1,56 m, le signalement note "des cheveux châtain noir, des yeux gris, un front vertical, un nez cave, un visage rond et une cicatrice au front".



Yves à seize ans à l'École des mécaniciens

Yves fut incorporé à l'école sous le numéro 2276, et son contingent en octobre 1921 comptait 1200 élèves. Le rôle d'équipage du livre de solde de l'école indique qu'Yves avait travaillé pendant 87 jours à l'école jusqu'au 5 janvier 1922, il avait perçu 191 francs 40 centimes pour solde et avait un débit de 471 francs 60 centimes pour son habillement, son tabac et son savon.

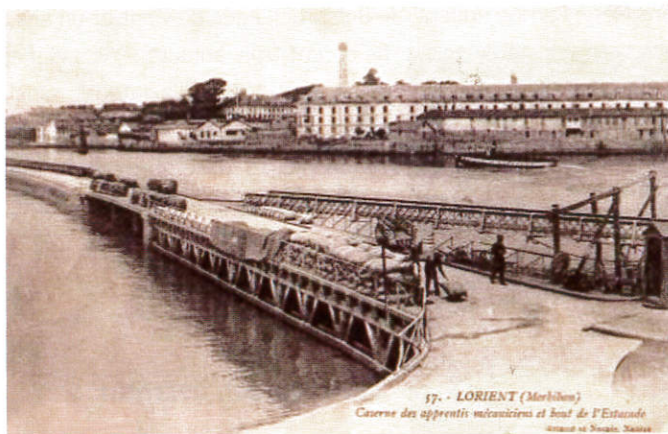
Au cours de cet apprentissage un élève eut une méningite et deux se blessèrent : l'un perdit la moitié de l'index droit avec une cisaille et l'autre eut une plaie au genou (Service Historique de la Défense, Brest).

La carrière militaire d'Yves Morcel

L'École des apprentis mécaniciens de Lorient

Cette école, créée en 1900, s'appelait alors "École des ouvriers mécaniciens" et accueillait, dans les anciens bâtiments de la Compagnie des Indes, une centaine d'apprentis destinés à travailler sur les navires à vapeur de la Marine nationale. L'école devint "École des apprentis mécaniciens" en 1907¹.

Les candidats devaient être âgés de quinze ans et neuf mois révolus et de moins de dix-sept ans. Leur dossier de candidature était présenté par leurs parents et l'école accueillait deux contingents, en avril et octobre de chaque année². Dès 1905 le certificat d'études primaires était exigé et le maire de la commune d'origine du candidat devait certifier "la bonne vie et mœurs" de l'intéressé ainsi que les "moyens d'existence" des parents³.



L'école des apprentis mécaniciens de Lorient

Les élèves effectuaient d'abord un stage de trois mois à l'issue duquel ils étaient définitivement admis.

L'école préparait à six métiers : ajusteur, forgeron, chaudronnier en cuivre, chaudronnier en fer, tourneur et fondeur-mouleur.

La scolarité d'Yves fut récompensée à deux reprises par le deuxième prix d'atelier le 30 septembre 1922 et le 31 mars 1923. Ce prix était doté à chaque fois de la somme de 10 Francs, versés à la Caisse d'Épargne.

Yves obtint le brevet de chaudronnier en fer de 1^{re} classe le 30 septembre 1923. Il sortit de l'école 21^e sur 167 avec 15,65 de valeur générale, 16,98 d'aptitude professionnelle et 73 points supplémentaires, dont 33 pour ses capacités en soudure autogène.

A sa sortie, le 1^{er} octobre 1923, il s'engagea pour cinq ans au 3^e dépôt des équipages de Lorient sous le numéro matricule 37462.

Il obtint le grade de matelot mécanicien de première classe le 1^{er} octobre 1923 et embarqua le même jour sur le *Pierre Durrant* jusqu'au 24 juillet 1924.

Ce bateau était un torpilleur d'escadre construit en Allemagne et transféré à la France au titre des dommages de guerre en 1920. Ce bâtiment de 82 mètres, déplaçant 924 tonnes, était propulsé au charbon par deux turbines à vapeur mues par trois chaudières. Il embarquait un équipage de quatre-vingt cinq hommes, mais nous ne connaissons pas le nombre de mécaniciens nécessaires au fonctionnement de ces cinq machines.

Yves embarqua le 24 juillet 1924 sur la *Nièvre*, jusqu'au 1^{er} avril 1925, date à laquelle il partit à Toulon suivre le cours de quartier-maître à l'École des mécaniciens chauffeurs de la Flotte.

L'École des mécaniciens chauffeurs de la Flotte de Toulon : second maître à vingt ans

Le cours dura deux mois et dix-huit jours à bord du cuirassé *Diderot*, et Yves en sortit quartier-maître, à dix-neuf ans.

Durant ce temps, il avait séjourné pendant douze jours à l'hôpital maritime de Toulon pour une raison inconnue.

1 CORLOBE Michel, L'école des apprentis-mécaniciens de Lorient: 1900-1940, Le Faouët, Liv'Éditions, 1995, 388 p., ("Collection " La neuvième vague." ").

2 Ibidem.

3 <http://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/ecoles-et-formations/ecoles-a-vocation-aeronautique/>

Yves obtint son brevet élémentaire ("BE") de mécanicien à bord du cuirassé *Diderot* à Toulon, à l'École des mécaniciens chauffeurs de la flotte le 26 mai 1924 et fut promu quartier-maître d'office mécanicien, et retourna sur le *Pierre Durant*, à compter du même jour pour deux mois.

Il fut ensuite affecté à la Flottille du 2^e arrondissement, du 8 septembre au 1^{er} octobre 1925.

L'école des mécaniciens de Toulon formait les élèves pendant deux ans. Elle cessa de fonctionner en 1928.

Yves avait passé 18 mois et 23 jours à la mer, du 1^{er} octobre 1923 au 1^{er} avril 1925.

Il fut promu second maître mécanicien par décision ministérielle du 27 septembre 1925.

Il fut ensuite affecté au 2^e dépôt à Brest du 1^{er} octobre 1925 au 13 février 1926, en subsistance sur le *Téméraire*, le *Magon*, le *Jules Ferry* puis sur le *Gueydon*.

Brevet de mécanicien aéronautique à Rochefort

Le 13 février 1926 il débarqua du *Gueydon* pour rejoindre le Centre d'Aviation Maritime (CAM) de Rochefort, où il devint mécanicien d'aéronautique le 23 avril 1926.

L'Aviation maritime fut créée en 1912 ; l'aérostation de Rochefort le 1^{er} mai 1916 afin de surveiller les sous-marins allemands à l'aide de ballons. Un hangar fut construit pour abriter les ballons dirigeables chargés de la surveillance du littoral et de la protection des navires marchands qui approvisionnaient Bordeaux et La Rochelle au cours de la Première Guerre mondiale.

Cette principale base d'aérostation de la Marine devint Centre-école d'aérostation maritime en juillet 1918.

L'aviation militaire ayant montré son efficacité pendant la Première Guerre mondiale, le Ministère de l'air avait décidé d'organiser la formation des pilotes militaires après la guerre. Ainsi dès 1922, les pilotes de la Marine furent formés à Rochefort.

Yves quitta le CAM le 24 avril 1926 pour se rendre à Hourtin suivre le cours de pilote d'avion.

Pilote d'aviation

Le 21 mai 1926 Yves Morcel arriva au Centre d'Aviation Maritime d'Hourtin en Gironde pour sa formation de pilote. Il y resta jusqu'au 26 janvier 1928. Son livret de solde indique qu'il a volé un jour en octobre et quatre jours en novembre 1926. Il fit un séjour à l'hôpital du 13 au 19 février 1927, sans que nous en connaissions la cause.

Le 15 avril 1927 le cours de pilotage débutait et Yves reçut son brevet de pilote le 6 décembre 1927.

Le lac d'Hourtin, situé en Gironde, s'étend sur une quinzaine de km et a une largeur de 5 km. Une école de pilotage d'hydravions y fut installée en 1917. À cette époque les avions basés à Hourtin étaient des Liore et Olivier, LeO.

Le 28 janvier 1928 Yves fut affecté au CAM de Berre et désigné "au choix" à l'École de pilotage d'Istres en qualité d'instructeur le 16 juillet 1928.



Yves Morcel à Hourtin devant un hydravion LeO.



Yves Morcel, à Hourtin en décembre 1927 en tenue de pilote, à gauche sur le cliché.

Située sur la commune d'Istres dans les Bouches-du-Rhône, la base accueillait en mai 1917 l'une des plus anciennes écoles d'aviation militaire de France.

Elle assura la formation de 2 770 pilotes pendant la Première Guerre mondiale.

À la fin de la guerre, l'école avait un effectif de 2 000 hommes et possédait un parc de cinq cents avions⁴.

⁴ http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/Ecoles_Istres.htm

Dès la fin de la Grande Guerre, de nombreux élèves pilotes furent formés sur les pistes d'Istres. Ce fut le cas de Jean Mermoz, breveté le 8 février 1921.

De nouveaux avions servaient à l'entraînement, comme les Hanriot HD14, Nieuport 17, Bréguet 14 A2, puis Morane Saulnier 138, Caudron C 59 Nieuport...

Le terrain d'aviation d'Istres fut aussi utilisé comme base préparatoire et d'essais avant les départs des grands raids de Costes, Le Brix, Codos, Mermoz... Ainsi la première liaison postale entre Paris et Saïgon par Le Brix, Paillard et Jousse nécessita une escale à Istres le 16 février 1929.

À Istres, Yves vola sur des Caudron C59 dont il fit la maquette, laquelle fut adressée à sa famille à Plougouven après son décès.



Biplane d'entraînement Caudron C 59 de l'école de pilotage d'Istres au début des années 1920

Derrière l'avion, les hangars caractéristiques de la base construits en 1919 par la société Eiffel⁵.

Le Caudron C59 était un biplan à deux places d'entraînement français fabriqué entre 1922 et 1924. Cet avion avait une structure en bois revêtue de toile et était doté d'un moteur Hispano-Suiza de 180 CV qui l'emmenait à une vitesse de 170 km/h et à une altitude maximale de 5500 m avec une autonomie de 3h30.

L'élève prenait place dans le cockpit ouvert situé au centre du plan supérieur alors que l'instructeur était situé dans le deuxième cockpit, juste derrière, et disposait d'une double commande. L'armée française acheta mille Caudron C59 dont quelques-uns furent livrés à l'Aéronautique navale à la fin des années 1920 pour l'instruction des marins au pilotage.

La vie quotidienne d'Yves Morcel sur la base aérienne d'Istres en 1929

Imaginons ce que put être le quotidien d'Yves Morcel.

À l'instar de ses camarades pilotes et élèves, Yves était logé dans les baraques démontables Adrian⁶ en bois, utilisées pendant la Première Guerre mondiale, qui furent installées sur la base d'Istres.



Yves Morcel en uniforme de second maître, arborant l'insigne de pilote de l'Aéronavale.

Il y faisait, semble-t-il, bon vivre, les hommes étant logés en grandes chambrées favorisant la camaraderie et l'esprit de corps. Une des baraques était aménagée en bar et lieu de détente⁷.

La disparition d'Yves Morcel aux commandes de son avion

Yves Morcel disparut le 8 février 1929 en service commandé à bord d'un avion d'entraînement HD-14, lors d'un cours qu'il donnait au quartier-maître Moreau. Son corps fut retrouvé dans l'étang d'Entressen le 12 mars 1929, le froid glacial ayant empêché les recherches jusqu'à cette date.

La famille Morcel possède plusieurs documents relatifs à cet accident.

⁵ http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/Ecoles_Istres.htm

⁶ *ibidem*

⁷ <http://www.museeairespace.fr>

Mes grands-parents ont été informés du décès par le maire de Plougouven, qui avait reçu un télégramme le 10 février du commandant de la Marine à Istres, le capitaine de corvette Moellinger, annonçant le non-retour de l'avion à la base aéronavale.

Nous n'avons pas retrouvé ce premier télégramme, par contre le deuxième, du 14 février, signalait que des débris d'avion avaient été retrouvés à la surface d'un étang proche d'Istres (voir carte ci-dessous). Il y a lieu de penser que l'appareil est perdu corps et biens dans cet étang. Des opérations sont entreprises pour relever l'appareil... indiquait le commandant Moellinger.

Le 19 février, le capitaine de corvette Moellinger avait écrit une lettre manuscrite à mes grands-parents pour leur apporter quelques précisions : *Au début de l'après-midi du 8 février, il fit effectuer à l'un de ses élèves pilotes un vol d'une demi-heure environ. À 15 heures il atterrit et prit avec lui le deuxième de ses élèves, le quartier-maître Moreau, pour lui faire effectuer un vol analogue.*

Que s'est-il passé alors ? Il s'est envolé normalement. Il n'est pas revenu. Pour quelle raison s'est-il éloigné légèrement de la piste ? Pourquoi est-il allé survoler, probablement à basse alti-

tude, l'étang d'Entressen ?... J'étais persuadé que rien de grave ne s'était passé jusqu'au lendemain matin et que comme cela arrive fréquemment, il avait été obligé par suite d'une panne quelconque d'atterrir dans un endroit désert de la Crau et qu'il rallierait à pied ou donnerait de ses nouvelles par téléphone le lendemain matin... Pendant trois jours tous ses camarades pilotes survolèrent en vain la région... On fouilla sans succès les bois, les marais et les montagnes sans recueillir le moindre indice. Ce n'est que le mardi 12 que le garde de l'étang d'Entressen trouva à la surface de l'étang des gants d'aviateur, des coussins d'avion et des débris... Je me rendis immédiatement sur les lieux et là je dus sans erreur possible reconnaître les gants de notre pauvre Morcel et les débris de bois comme étant ceux de son appareil... Le mauvais temps, le froid et le gel, gelant fortement la surface de l'étang, ont dû interrompre et retarder nos efforts pour repérer l'appareil et ses deux passagers... L'étang commence à dégeler et les pontonniers du Génie d'Avignon vont reprendre les opérations de relevage...

Une seconde lettre du commandant datée du 2 mars, indiquait que le mauvais temps avait considérablement retardé le renflouage qui n'avait pu commencer que le 27 février car l'étang était gelé depuis le 13 et la tempête avait occasionné le



En bas à gauche, le terrain d'aviation d'Istres, d'où décolla l'avion d'Yves Morcel et le lac d'Entressen au Nord où l'avion s'abîma.

naufage des trois grandes barques du Génie dans la nuit du 27 au 28 février. Cette lettre émet l'hypothèse que l'accident était peut-être dû à l'imprudance de l'un des deux malheureux, les ayant amenés à survoler cet étang à trop basse altitude.

Le troisième télégramme, daté du 13 mars signalait que le corps d'Yves avait été retrouvé le 12.

Une lettre du commandant datée du 15, adressée à mes grands-parents, apportait d'autres précisions : *L'appareil était enfoncé par le nez au fond de l'eau par 10 m de profondeur. L'avion était vide. L'examen attentif a permis de constater que l'avion était entré très violemment dans l'eau, le moteur étant encore en marche, et que les deux passagers sous la violence du choc avaient brisé leur ceinture de sécurité. Ils avaient probablement été tués sur le coup et jetés à l'eau hors de l'appareil.*

Un scaphandrier a retrouvé le corps reposant au fond de l'eau.

Le corps, après plus d'un mois de séjour dans l'eau était dans un état de conservation remarquable... sans aucune blessure apparente, à cause de la température de l'eau...

Le carnet de vol d'Yves, retrouvé dans l'avion, ... porte l'indication de l'heure de son envol 14 h 40, et sa montre-bracelet retrouvée sur lui est arrêtée à 14 h 46...

Le commandant indique aussi dans cette lettre : *tous nous en arrivons à penser que le mirage qui existait ce jour-là où il faisait très calme a pu, comme cela arrive souvent au-dessus de l'eau, lui faire croire qu'il n'était pas si près de la surface de l'étang...*

Le 30 avril 1929, le capitaine de corvette Moellinger prononce un éloge lors de la messe commémorative à Istres dans lequel il retrace la carrière d'Yves : *quartier-maître à 19 ans, second maître à 20 ans, ... venait d'obtenir le poste de pilote moniteur dans les écoles d'aviation de la Marine... appréciations élogieuses de vos chefs, très bon pilote, précis, beaucoup d'allant...*

L'aviation maritime dans les années 1920

Le service de l'aviation maritime fut créé en 1912, mais les premiers vols de marins datent de 1910. En 1910, sept officiers de Marine apprenaient à piloter dans des écoles civiles et furent brevetés de l'Aéroclub de France⁷. La Marine commanda son premier avion Farman à roues en septembre 1910. Ce service comprenait le centre de Fréjus-Saint-Raphaël et le croiseur Foudre, aménagé pour accueillir deux hydravions. Les deux premiers hydravions furent achetés par la Marine en janvier 1913. À la veille de la guerre de 1914-1918, la Marine comptait vingt-six pilotes et quatorze hydravions⁸. À la fin de la guerre, l'Aéro-

nautique maritime possédait sept cents hydravions. Entre 1910 et 1918 la Marine avait reçu près de trois mille avions, dont la durée de vie était d'environ six mois. L'Aviation maritime comprenait six cent cinquante pilotes, sept cents observateurs, et l'Aérostation réunissait cent pilotes de dirigeables.

Le Hanriot HD-14 était un avion français de 1920, biplan et biplace d'entraînement construit en bois avec un revêtement entoilé, construit à deux mille exemplaires.

Il mesurait 7,25 m de long pour une envergure de 10,87 m, une surface portante de 34,5 m², une hauteur de 3 m, et un poids à vide de 555 kg. Il était équipé d'un moteur Le Rhône 9C de 80 CV qui l'amenait à une vitesse maximale de 110 km/h,



à un plafond de 4000 m, et avait une autonomie de 180 km. Cet avion biplace était utilisé pour l'apprentissage des pilotes⁹.

L'accident du HD-14 d'Yves Morcel dans la presse locale

La presse locale brestoise avait relaté l'accident d'avion d'Yves Morcel par quelques articles.

Les articles dans *La Dépêche de Brest* et de *l'Ouest* sont reproduits en page suivante.

Ouest Eclair

Le seul article consacré à l'accident par *L'Ouest Eclair* datait du 15 février et fut publié en page 3 :

Les élèves pilotes d'Istres se sont-ils noyés ?

Marseille 14 février – On signale que des débris de l'avion à bord duquel se trouvaient les élèves pilotes de la Marine Yves Morcel et Georges Moreau, disparu depuis vendredi après-midi, ont été retrouvés flottant sur l'étang d'Entressen, non loin d'Istres. Les recherches ont été rendues impossibles par le mauvais temps, mais il paraît probable que les malheureux aviateurs se sont noyés.

⁷ Association pour la Recherche de Documentation sur l'Histoire de l'Aéronautique Navale, ARDHAN, <http://www.aeronavale.org>

⁸ <http://www.aeronavale.org>

⁹ http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/Ecoles_Istres.htm

Toujours sans nouvelles de l'hydravion de la Marine disparu et de son équipage

L'un des disparus est Finistérien

Marseille, 12. — Les deux pilotes de l'école d'aviation d'Istres, dont on est sans nouvelles depuis vendredi soir, sont le quartier-maître Georges Moreau, originaire de Beauvais, et le second-maître Yves Morcel, natif de Plougonven (Finistère).

Tous deux étaient partis pour un vol d'entraînement d'une courte durée. Ils auraient dû rejoindre leur base avant 7 heures, leur provision d'essence ne leur permettant pas un long vol.

Or, nul n'a revu leur appareil depuis et tout fait craindre qu'ils n'aient fait une chute mortelle en mer.

Les recherches

Les recherches effectuées depuis trois jours par les hydravions de la base de Berre, les avions du centre d'Istres et les brigades de gendarmerie régionales ont donné aucun résultat.

DÉBRIS D'AVION TROUVÉS SUR LES RIVES D'UN ÉTANG
Il s'agirait de l'appareil de Morcel et Moreau
Aix-en-Provence, 13. — Des débris d'avion ont été découverts sur la rive de l'étang d'Entressen, près d'Istres. On croit se trouver en présence des morceaux de l'appareil que montaient les aviateurs Yves Morcel et Gustave Moreau, disparus depuis vendredi soir.

LES DEUX QUARTIERS-MAÎTRES NOYÉS DANS UN ÉTANG
Marseille, 12. — Le cadavre du quartier-maître Marsel, qui, le 8 février dernier, avec le quartier-maître Moreau, se noya dans l'étang d'Endressen, près d'Istres, a été retrouvé aujourd'hui. Le corps était profondément enlisé dans la vase. Il a été transporté à l'hôpital d'Istres. Les recherches continuent pour découvrir le deuxième cadavre.

Articles parus dans
La Dépêche de Brest et de l'Ouest
les 13 février,
14 février
et 13 mars 1929

Conclusion

Le hasard m'a fait découvrir le livret de solde de mon oncle Yves alors que je suivais l'enseignement de généalogie du diplôme d'université *Langues et Cultures de Bretagne* à l'Université de Bretagne Occidentale.

Le peu de choses que je connaissais de cet oncle mort aux commandes de son avion, principalement la maquette de l'avion qui avait intrigué ma jeunesse, m'a incité à retracer sa vie quatre-vingt-cinq ans après son décès.

La documentation réunie m'a permis de resituer Yves dans le contexte de son époque et particulièrement sa participation

à l'essor d'une innovation majeure du début du XX^e siècle : l'aviation. Il est ainsi sorti de la tradition rurale et artisanale de sa famille.

Je regrette de ne pas avoir pu parler d'Yves au sein de ma famille, qui ne pouvait sans doute pas aborder ce passé trop douloureux.

Que serait-il devenu ? Il aurait vraisemblablement poursuivi la carrière militaire et aurait participé au second conflit mondial. Ou bien, comme tant d'autres, aurait-il opté pour l'aviation civile à l'issue de son engagement en 1931 et rejoint l'Aéropostale ? ■

Sources

- Centre Généalogique du Finistère :
Registres des naissances à Plougonven à partir de 1750
- Centre Généalogique des Côtes d'Armor :
Registres BMS à Tremel à partir de 1650
- Base RECIF du Centre généalogique du Finistère :
Registres BMS de Plougonven dans le canton de Plouigneau
- Service Historique de la Défense, site de Brest :
Registre de la solde de l'École des Apprentis-Mécaniciens de Lorient

Bibliographie

- *L'École des Apprentis-Mécaniciens de Lorient, 1900-1940*, Michel CORLOBE, Liv'éditions 1995
- Edmond ECHINARD, Pierre ECHINARD et Médéric GASQUET-CYRUS, *Marseille Pour les Nuls*, Edi8 - First Editions, 2013, 692 p.
- Association pour la Recherche de Documentation sur l'Histoire de l'Aéronautique Navale, ARDHAN, <http://www.aeronavale.org>
- <http://www.prevision-meteo.ch/almanach/1929>
- <http://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/ecoles-et-formations/ecoles-a-vocation-aeronautique/>
- http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/Ecoles_Istres.htm
- <http://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/8/Fevrier/1929/Marseille>
- <http://www.museeairespace.fr>
- http://www.wikipedia.org/wiki/Le_Petit_Vingtieme%C3%A8me

La famille Hubac

Maîtres-charpentiers, constructeurs de vaisseaux à Brest

par Jean-Paul PRONOST, CGF n° 9176.

En 1631, Richelieu est "grand maître et surintendant du commerce et de la navigation". À l'issue de la reddition de la ville de La Rochelle, Richelieu a pris conscience de l'utilité d'une flotte de navires de guerre. Il décide de réunir toute la marine du Ponant dans les trois ports du Havre, de Brest et de Brouage.

Brest a alors les faveurs de Richelieu qui l'appelle "mon Brest". Des crédits importants sont dédiés à la construction des infrastructures portuaires capables de recevoir une flotte de quarante vaisseaux.

André Céberet est l'intendant de la Marine à Brest. Il fait bâtir, par l'entrepreneur Jean Le Chaussec, un magasin général et des hangars pour la somme de dix mille livres, mais aussi deux forges et une corderie.

Richelieu va constituer une flotte dans l'urgence. De nombreux navires sont achetés dans les chantiers hollandais. C'est le cas des vaisseaux *le Grand Saint-Louis* de 1 000 tonneaux et 52 canons acheté en 1627, du *Cardinal*, de *la Vierge*, du *Triomphe* et de *la Victoire*, vaisseaux de 600 tonneaux et 40 canons, du *Triton* et du *Faucon* de 400 tonneaux et 26 canons, tous achetés en 1638.

La production des chantiers français est encore réduite. Les navires sont construits par des charpentiers étrangers (anglais et hollandais) comme *le Soleil* et *la Lune*, vaisseaux de 700 tonneaux et 40 canons, construits à Indret (actuellement en Loire-Atlantique) en 1640, par Jean de Werf ou *la Reine*, vaisseau de 1 000 tonneaux et 60 canons construit à Toulon en 1645, par le charpentier hollandais Gédéon Rodolphe.

Deux maîtres charpentiers sont présents sur les chantiers de construction du port de Brest :

- Charles Morieu, qui a construit le vaisseau de 72 canons, *la Couronne*, en 1637 à La Roche-Bernard, car la cale de Pontaniou était trop petite,
- et le hollandais Clas Vernussen, qui transmet son savoir-faire aux charpentiers brestois.

Le "staff" du chantier comprenait, outre les maîtres charpentiers, un maître cordier, un maître voilier et enfin un maître d'équipage.

C'est dans ce contexte que Laurent Hubac arrive à Brest pour seconder Morieu. Il n'a pas trente ans et va contribuer de manière importante à la réalisation de vaisseaux capables de rivaliser avec les navires anglais et hollandais.

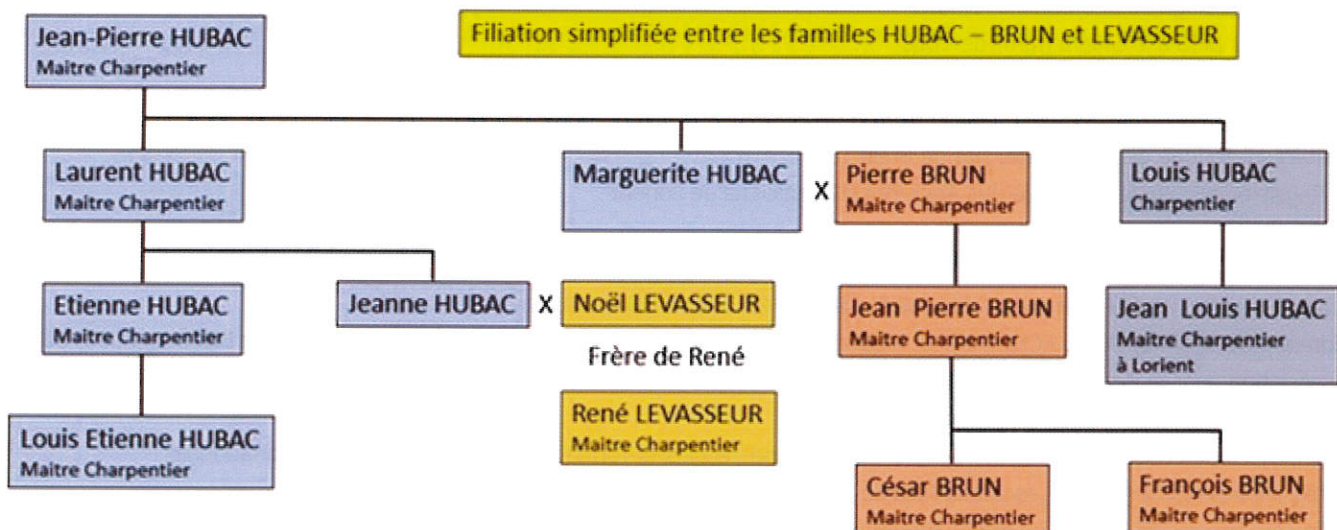
La famille Hubac fournira à la Marine royale de nombreux maîtres charpentiers et s'alliera à d'autres familles de constructeurs de vaisseaux réputés. L'objet de l'article est de relater les liens familiaux et les principaux éléments de la carrière de ces maîtres constructeurs.

1. Les origines toulonnaises de la famille Hubac

Laurent Hubac, fils de Jean Pierre et de Françoise Bérage, quatrième enfant d'une fratrie de sept, est baptisé à Toulon le 26 août 1612.

Les autres enfants de Jean Pierre et Françoise sont également baptisés à Toulon :

- Marguerite, le 17 juin 1607. Elle épouse le 26 avril 1626 à



Toulon, Pierre Brun, charpentier. Ils sont les parents de Jean Pierre Brun, maître charpentier constructeur,

- Claire le 3 novembre 1608,
- Louis le 22 août 1610,
- Anne le 14 décembre 1614. Elle épouse Baltazar Voire le 12 décembre 1632 à Toulon.
- Claire le 27 décembre 1616. Elle épouse Gaspard Hubac le 18 novembre 1635 à Toulon.
- Isabelle le 30 juin 1619.

Cette ascendance est confirmée par la qualité d'oncle que Jean Pierre Brun donnait à Laurent Hubac¹.

Jean Louis est cité par plusieurs sources comme neveu de Laurent Hubac². On retrouve, dans les BMS de Brest, la trace de son père Louis Hubac, né en 1610. Il est cité dans l'acte du mariage de son fils Jean Louis avec Marie Thoby, le 18 février 1669 à Saint-Pierre Quilbignon.

Louis fait un séjour à Brest, puis rentre à Toulon. Il est parrain de Louis le Stobec, fils de François et de Françoise Hubac, le 30 octobre 1661 à Brest-Les-Sept-Saints. En 1681, il vivait dans la misère, vieux et infirme. Il décède le 15 mai 1684 à Toulon³.

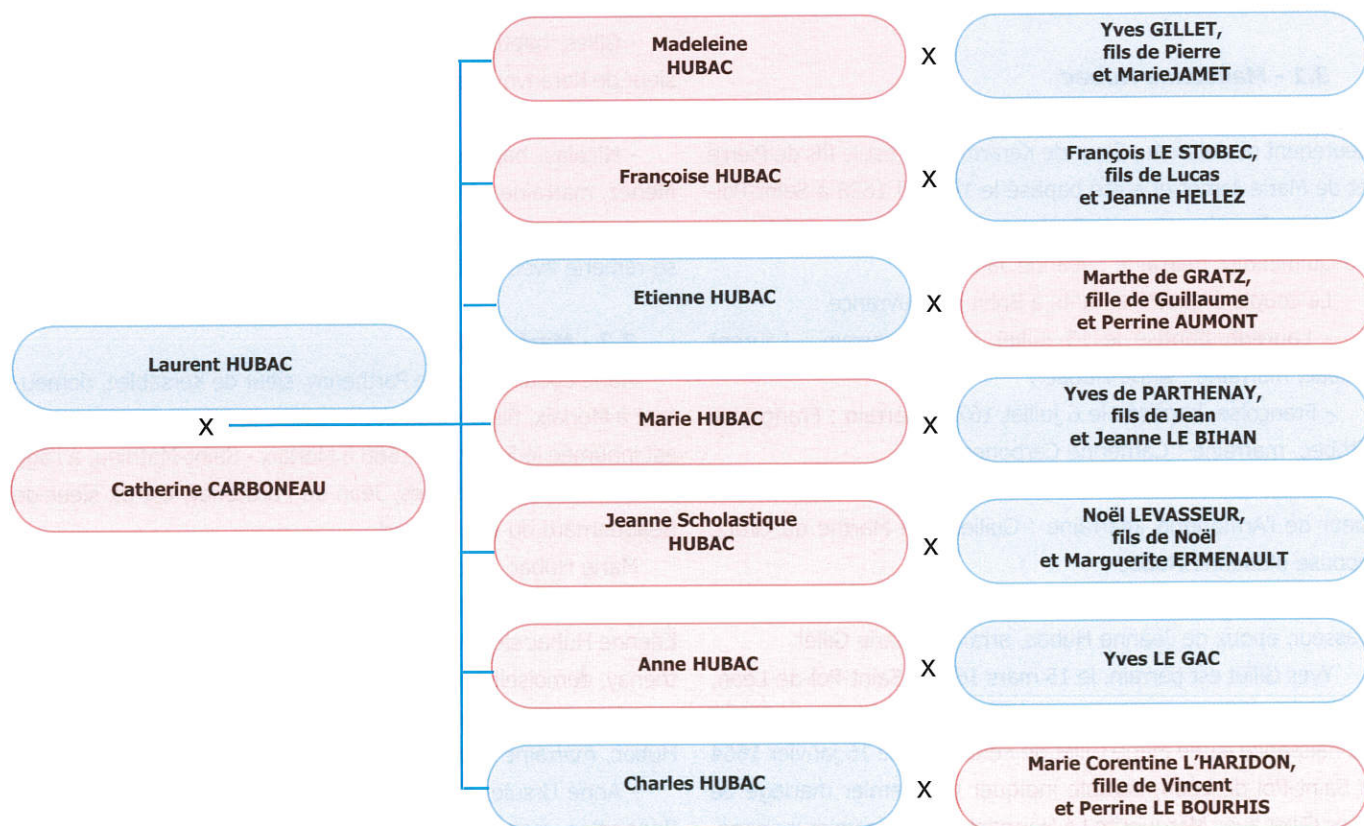
2. Laurent Hubac (1612 – 1682)

Laurent Hubac est marié à Catherine Carboneau. Le couple a au moins dix enfants :

- Madeleine, baptisée le 30 août 1638 à Brest Sept-Saints. Parrain : Jacques Gerault, marraine : Catherine Bourdemyou.
- Françoise, baptisée le 14 mai 1640 à Saint-Pierre Quilbignon. Parrain : Antoine Cotton, marraine : Françoise L'Haridon.
- Claude, baptisée le 21 mars 1642 à Saint-Pierre Quilbignon. Parrain : Théodore Bochard, marraine : Claude Gouzillon épouse de Jean le Chaussec, Sieur de Kerguillerm et maire de Brest.
- Marie, baptisée le 10 mars 1644 à Saint-Pierre Quilbignon. Parrain : Thomas Piquilliau, marraine : Marie Deleau.
- Pierre, baptisé le 17 juillet 1646 à Saint-Pierre Quilbignon. Parrain : Pierre de La Brosse, marraine : Jeanne le Roy.
- Etienne, baptisé le 3 mai 1648 à Saint-Pierre Quilbignon. parrain : Étienne le Roy, marraine : Françoise Beuz.
- Anne, née vers 1650,
- Isabelle, dame de Keramazé (en Plouzané) et marraine en 1673 de Marie de Parthenay,
- Jeanne Scholastique, née vers 1655,
- Charles, né vers 1655.

La famille Carboneau est présente à Brest avec Pierre Carboneau et son épouse Catherine Borthomyeux (ou Berthélémy). Cette dernière décède le 25 juin 1676 à Brest - Recouvrance à l'âge de soixante-treize ans. Dans l'acte, elle est dite *mère de mademoiselle Hubac* (Catherine Carboneau) et sont cités : son gendre Laurent Hubac et son petit-fils Étienne Hubac. Ceci permet de positionner Pierre Carboneau et Catherine Berthélémy comme les parents de Catherine, épouse de Laurent Hubac.

Mariages des enfants de Laurent Hubac et Catherine Carboneau

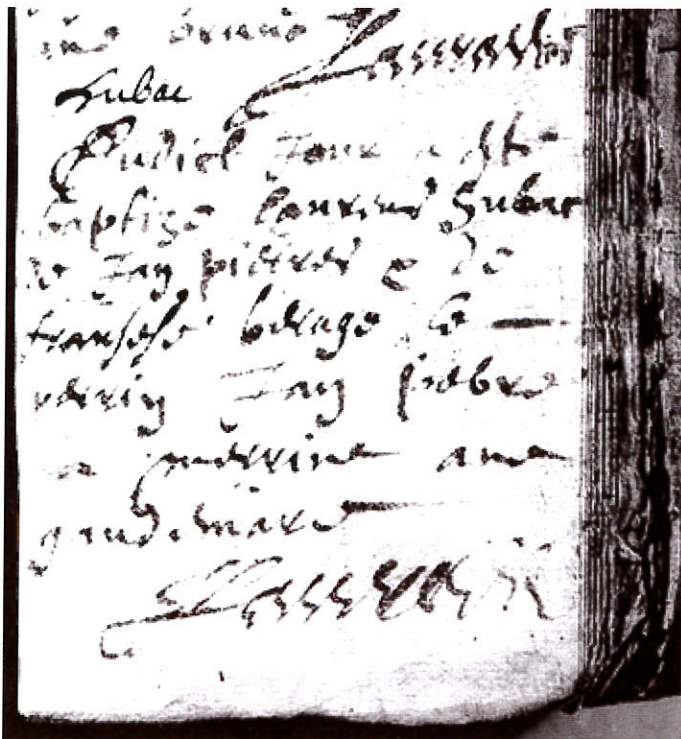


¹ Laurent est l'oncle de Jean Pierre Brun - Martine Acerra, *Rochefort et la construction navale française 1661-1815*, p 433

² Jean Louis Hubac est le neveu de Laurent Hubac - *Dictionnaire des artistes en Bretagne* SAF 1987, p154

³ *Le port et l'arsenal de Toulon sous Louis XIV* de Jean Peter – 1995 – Edition Economica

La marraine de Madeleine Hubac, née en 1638, est sans doute Catherine Berthélémy, son aïeule maternelle.



Acte de baptême de Laurent Hubac, le 26 août 1612 à Toulon

3. Les enfants de Laurent Hubac

Les enfants de Laurent Hubac se sont alliés à des familles qui touchent de près à l'activité du port de Brest. Seul, Étienne poursuivra le métier de son père

3.1 - Madeleine Hubac

Elle épouse le 5 octobre 1673 à Recouvrance, Yves Gillet, lieutenant de vaisseau, Sieur de Kerarmoal. Il est le fils de Pierre et de Marie Jamet et a été baptisé le 14 avril 1638 à Saint-Pol-de-Léon. Parrain : Yves de Poulpry, prêtre chanoine archidiacre de Quiminidily, marraine : Jeanne Jamet.

Le couple a quatre enfants à Brest Recouvrance :

- Laurent, baptisé le 13 juillet 1675 ; parrain : Laurent Hubac, marraine : Anne Hubac ;
- Françoise, baptisée le 6 juillet 1676 ; parrain : François le Stobec, marraine : Catherine Carboneau ;
- Yves, baptisé le 2 décembre 1678 ; parrain : Yves Le Gac sieur de l'Armorique, marraine : Guillemette Marthe du Gratz, épouse d'Étienne Hubac ;
- Laurent Nouel, baptisé le 11 juillet 1680 ; parrain : Noël le Vasseur, époux de Jeanne Hubac, arraine : Marie Gillet.

Yves Gillet est parrain, le 15 mars 1661 à Saint-Pol-de-Léon, de Yves le Normand de Lesvezec, fils de Simon et Maria Gillet. La naissance d'une Marie Gillet de Kerarmoal, le 16 janvier 1664 à Saint-Pol-de-Léon, semble indiquer un premier mariage de Yves Gillet avec Marguerite Le Normant. De ce premier mariage, Yves a eu trois enfants :

- Pierre, baptisé le 4 août 1660 à Saint-Pol-de-Léon, parrain Hamon Normant, marraine : Catherine Pounce,

- Alain, baptisé le 9 janvier 1662 à Saint-Pol-de-Léon. Parrain Alain Normant, marraine : Marie Jamet, veuve de Pierre Gillet,

- Marie, baptisée le 16 janvier 1664 à Saint-Pol-de-Léon. Parrain : Yves de la Haye des Roches, prêtre, marraine : Marie Gillet de Lesvezec, épouse de Simon Normant.

À la mort d'Yves, Madeleine Hubac se remarie le 16 mars 1684 à Brest – Recouvrance, avec René Louis Lescuier, sieur de La Papoterie de Coulonge, évêché de Chartres.

3.2 - Françoise Hubac

Françoise épouse le 29 octobre 1657 à Saint-Pierre-Quilbignon, François Lestobec, sieur du Plessix.

François Lestobec est le fils de Lucas, sieur de Kerhamon et de Jeanne Hellez. François est afféagiste des moulins du roi. Il possède le moulin de Stangalar, celui du Duc et le moulin Coz à Lambézellec, le moulin Theolen à Plouzané et celui de Kermao à Bohars. Il est maire de Brest, une première fois de 1667 à 1669, puis une seconde fois de 1682 à 1684. Il décède le 2 mai 1701 à Brest les Sept Saints à l'âge de 67 ans⁴.

Le couple a six enfants à Brest les Sept-Saints :

- Catherine, baptisée le 16 décembre 1658 ; parrain : Lucas Lestobec, sieur de Kerhamon, marraine : Catherine Carboneau.
- Laurent, baptisé le 16 décembre 1658 ; parrain : Laurent Hubac, marraine : Jeanne le Stobec ;
- Jean, baptisé le 13 février 1660 ; parrain : Jean le Stobec, Sieur de Keroval, marraine : Catherine Berthélémy ;
- Louis, baptisé le 30 octobre 1661 ; parrain : Louis Hubac, marraine : Marie Hubac ;
- Gilles, baptisé le 24 janvier 1665 ; parrain : Gilles le Roy, sieur de Keranvoy, capitaine entretenu de la Marine royale, marraine : le Stobec ;
- Nicolas, baptisé le 24 janvier 1665 ; parrain : Nicolas le Menez, marraine : Madeleine Hubac.

Au décès de Françoise Hubac vers 1666, François le Stobec se remarie avec Marie Lars.

3.3 - Marie Hubac

Marie épouse Yves de Parthenay, sieur de Kersabiec, demeurant à Morlaix, fils de Jean et de Jeanne le Bihan. Cette dernière est inhumée le 5 octobre 1688 à Morlaix - Saint-Mathieu, à l'âge de 77 ans. Le père d'Yves, Jean de Parthenay, est dit sieur de Beaubernard ou Vaubernard.

Marie Hubac a douze enfants à Morlaix.

- Elisabeth Scholastique, baptisée le 8 octobre 1666 ; parrain Étienne Hubac sieur de Kerbannalec, marraine : Isabelle de Parthenay, demoiselle de Kerdalmir ;
- Laurent, baptisé le 25 septembre 1667 ; parrain : Charles Hubac, marraine : Anne de Parthenay ;
- Anne Ursule, baptisée le 21 octobre 1668 ; parrain : de Bonnemez, marraine : Anne Hubac dame de l'Armorique ;
- François Yves, baptisé le 10 octobre 1669 ; parrain : Fran-

⁴ Voir l'article consacré aux maires de Brest dans le *Lien* n° 109 et n° 110

gois le Diougel, marraine : Marie le Gouverneur ;

- Madelaine, baptisée le 1er octobre 1671 ; parrain : Louis Carré, seigneur du Rest, époux de Elisabeth Scholastique de Parthenay de Beaubernard, marraine : Madeleine Hubac ;

- Marie, baptisée le 26 octobre 1673 ; parrain : Jan de Parthenay, sieur Duplessis, recteur de la paroisse de Plusquellec en Cornouaille et marraine : Isabeau Hubac, dame de Kerrommazé ;

- Jean François, baptisé le 30 mars 1676 ; parrain : Messire Jan du Parc, seigneur du Parc, conseiller du Roy au Parlement de Bretagne, et marraine : Dame Françoise Bellin, Dame de La Camailadière ;

- Catherine, baptisée le 3 août 1678 ; parrain : Yves Carré, marraine : Jeanne Laurence de Parthenay ;

- Thérèse, baptisée le 7 décembre 1680 ; parrain : Laurent le Gac, marraine : Anne de Parthenay ;

- Joseph, baptisé le 18 septembre 1682 ; parrain : Guillaume Mahé, marraine : Anne Mahé ;

- Denise, baptisée le 3 novembre 1683 ; parrain : Maurice de Parthenay, marraine : Isabeau Scholastique de Parthenay ;

- Charles Benoît, baptisé le 10 février 1686 ; parrain : Jean le Scoure, marraine : Anne Ursule de Parthenay.

Marie Hubac est la marraine d'une des cloches de Plusquellec le 12 juin 1675, avec comme parrain Olivier de la Boissière, sieur du même lieu, époux de Marie de Crezolles. Messire Jean de Parthenay, recteur noble de Plusquellec, est décédé le 3 juin 1675, neuf jours avant ce baptême de cloches, ce qui explique la présence de Marie à Plusquellec.

Les Parthenay de Vaubernard ont été déboutés à la réformation de 1669, tout comme les sieurs de Kergestin. Cette famille est originaire d'Auray⁵.

3.4 - Étienne Hubac

Étienne est sieur de Kerbalannec quand il épouse le 2 septembre 1674 à Morlaix Saint-Melaine, Marthe de Gratz, dame du Lezonet, fille de Guillaume, sieur de Kerannez et de Perrine Aumont.

Le couple a huit enfants à Brest Recouvrance :

- Hyacinthe, baptisé le 11 février 1676 ; parrain : Laurent Hubac, marraine : Perrine Aumont ;

- Louis Étienne, baptisé le 30 juin 1677 ; parrain : Louis Musnier, marraine : Catherine Carboneau ;

- François, baptisé le 29 avril 1683 ; parrain : François le Stobec, maire de Brest, marraine : Marguerite du Gratz ;

- Yves Marie, baptisé le 28 février 1690 ; parrain : Yves de Parthenay, marraine : Marie le Gouverneur ;

- Laurent Hyacinthe, baptisé le 30 janvier 1692 ; parrain : Laurent le Gac et marraine : Madeleine Hubac ;

- Catherine, baptisée le 17 septembre 1693 ; parrain : Louis Estienne Hubac, marraine : Marie Loyan.

- Marie, qui épouse le 14 octobre 1715 à Brest – Recouvrance, François Thomas, sieur de Kerguélen, de Recouvrance, fils d'Adrien et de Catherine Quemeneur. Elle décède le 4 février 1748 à Brest - Saint-Louis, âgée de 66 ans.

- Claude, qui épouse le 18 août 1726 à Brest – Recouvrance, Alexis de Reyns, de la province de Flandre, fils de Hilaire et de Cornélie de Boom. Alexis est avocat au Parlement, intendant de Monsieur de Crozat et receveur général de la terre du Châtel et autres droits, et demeure au château de Keroual.

La famille du Gratz de Morlaix est issue de Jacques du Gratz, écuyer, sieur de Beauregard, page du maréchal d'Aumont et originaire du Dauphiné.

Il s'établit à Morlaix à l'issue de la guerre de la Ligue et épouse Françoise le Bihan, de la branche de Kerhallo. Il est lieutenant de la ville de Morlaix et du château du Taureau en 1607. Il est inhumé en 1654 à Morlaix Saint-Melaine. Françoise le Bihan décède le 6 janvier 1669 à Morlaix Saint-Melaine.

Guillaume du Gratz, le père de Marthe, seigneur de Kerannez est fils de Jacques. Il est baptisé le 7 juin 1619, à Morlaix Saint-Melaine, paroisse où il épouse vers 1640, Perrine Aumont. Guillaume décède le 9 février 1664 à Morlaix - Saint-Mathieu (ref 12).

Louis Estienne Hubac, le fils d'Étienne, continue la lignée des maîtres constructeurs des vaisseaux du roi. Il épouse le 20 janvier 1726 à Brest-Recouvrance, Julienne Françoise Catherine Bernard, de Recouvrance, fille de Jean et de Catherine Marie Chaillou. Jean, trésorier des vivres de la marine et receveur du tabac, est alors directeur des tabacs et receveur des ports et havres,

Louis Étienne est nommé maître constructeur en février 1726. Il décède le 22 juillet 1757 à Brest - Saint-Louis.

3.5 - Jeanne Scholastique Hubac

Jeanne épouse le 24 septembre 1679 à Brest – Recouvrance, Noël Levasseur, originaire de Normandie, fils d'autre Noël, commissaire de la Marine à Toulon en 1673, et de Marguerite Ermeault.

Lors de son mariage avec Jeanne Hubac, il est conseiller du roi et contrôleur général de la Marine à Brest. Il rejoint Toulon où Noël est contrôleur général de la Marine en 1681, puis commissaire général.

Noël et Jeanne ont :

- Marie Catherine, baptisée le 12 août 1680 à Brest - Recouvrance ; parrain : Étienne Hubac, marraine : Catherine Carboneau. Elle se marie le 23 avril 1696 à Toulon - Sainte-Marie, avec Charles L'Hermite de Tamagnon, contrôleur général de la Marine, écrivain principal de la Marine, fils de Dominique et de Françoise Cordeil de Tamagnon ;

- Catherine, baptisée le 2 juin 1681 à Toulon et décédée le jour même ; parrain : Louis Sauvaire, marraine : Claire Hubac, sœur de Laurent.

- Louise Madeleine, baptisée le 18 avril 1682 à Toulon ; parrain : Michel Levasseur, commissaire des Galères, marraine : Madeleine Joinville. Elle se marie avec Louis de Vallavieille, avocat et procureur du roi de la marine à Toulon. Elle décède le 23 mai 1710 à Toulon, à l'âge de 28 ans ;

⁵ Armorial de Potier de Courcy.

- Claire Marie, baptisée le 11 novembre 1685 à Toulon ; parrain : René Levasseur, marraine : Blanche L'Hermite, épouse de Melchior Hubac, fils de Gaspard et de Claire Hubac ;

- François Noël Laurent, sieur de Villeblanche, né vers 1679, intendant de marine pour la Provence, conseiller d'Etat le 23 mai 1751 ; il se marie le 31 décembre 1721, à Toulon St-Louis, avec Marie Michelle de Fressine de Grandmaison, fille d'Urbain et de Marie Anne Vandame. Il décède le 10 août 1759 à Toulon.

Noël décède le 2 juillet 1723 à Toulon, à l'âge de 65 ans, et Jeanne Hubac décède le 6 mai 1749 à Toulon St-Louis,

Le frère de Noël, René Levasseur, est écrivain ordinaire en 1687 et obtient le brevet de constructeur en 1690. Il épouse le 31 juillet 1693 à Dunkerque, Françoise Trenet. Il est chef des constructions navales à Toulon à partir de 1717 et décède le 13 février 1727 à Toulon Ste-Marie, à l'âge de 60 ans.

3.6 - Anne Hubac

Anne épouse le 16 octobre 1667 à Saint-Pierre Quilbignon, Yves le Gac, sieur de l'Armorique, fils d'autre Yves, marchand de vins en gros. Il sera maire de Brest de 1691 à 1693⁶.

Le couple a neuf enfants à Brest – Recouvrance :

- Laurent, cité avec sa mère Anne Hubac, le 31 octobre 1724, dans un procès avec Augustin sieur de l'Estang et Guillaume Tiroit. Il est parrain de sa sœur Marie Corentine en 1681.

- Yves, baptisé le 25 janvier 1674 ; parrain : Yves Tanguy, sieur de Kerneizur, fils de Nicolas, procureur-syndic de Landerneau, et de Françoise le Gac, marraine : Madeleine Hubac, dame de Kerarmoal ;

- Jean, baptisé le 15 juillet 1675 ; parrain : Yves Gillet, sieur de Kerarmoal, marraine : Marthe Guillemette du Gratz épouse de Étienne Hubac ;

- Charles, baptisé le 13 mars 1677 ; parrain : Charles Hubac, sieur de Kermaidic, marraine : Marie Anne le Gac ;

- Gabriel, baptisé le 29 novembre 1678 ; parrain : écuyer Gabriel de Kerhuon, marraine : Anne le Pontois, de Landerneau

- Jeanne baptisée le 31 mai 1680 ; parrain : Noël le Vasseur, conseiller du roi, marraine : Jeanne le Rodellec ;

- Marie Corentine, baptisée le 9 septembre 1681 ; parrain : Laurent le Gac, frère, marraine : Marie Corentine L'Haridon, dame de Kermaidic ;

Marie Corentine épouse le 18 janvier 1700 à Brest-Recouvrance, Nicolas Porlodec, de Pont-Croix, fils d'Eutrope et de Catherine Sicourmat.

- François, baptisé le 12 octobre 1682 et décédé le 8 août 1683 ; parrain : Estienne le Gac et marraine : Geneviève le Meudec, dame de Keramparc, épouse de Jean le Gac, frère de Yves

- Marie Anne ; elle épouse le 15 janvier 1699 à Brest-Recouvrance, Adrien Thomas, lieutenant du port de Brest et de Recouvrance, fils d'Adrien, sieur de Kerguelen, lieutenant du port, et de Catherine Quemeneur ;

3.7 - Charles Hubac

Charles, Sieur de Kermaidic, épouse le 7 juillet 1680 au Faou,

Marie Corentine L'Haridon, dame de Saint-Driec, fille de Vincent, sieur de Gorreguer et de Perrine le Bourhis.

Le couple s'installe à Recouvrance où il a :

- Pierre Laurent, baptisé le 26 avril 1681 ; parrain : Laurent Hubac, marraine : Perrine le Bourhis, du Faou ;

- Étienne Charles, baptisé le 3 novembre 1683 ; parrain : Estienne Hubac, marraine : Marguerite L'Haridon ;

- Guy Charles, baptisé le 24 octobre 1690 ; parrain : Guy Al-line, marraine : Marie Hubac ;

- Louis François, baptisé le 10 novembre 1691 ; parrain : Louis le Stobec, marraine : Françoise le Bourhis ;

- Yves Charles, baptisé le 12 décembre 1693 ; parrain : Yves de Partenay, marraine : Jeanne Hubac ;

- Jacques, baptisé le 10 janvier 1695 ; parrain : Jacques Lars, marraine : Marie le Besson. Il sera recteur de l'île d'Ouessant.

Charles est receveur des deniers et octrois et décède le 6 juillet 1754 à Brest.

4- La carrière de Laurent Hubac

La carrière de Laurent Hubac se déroule sous le règne des rois Louis XIII et Louis XIV.

4.1- La période de 1640 à 1660

Laurent Hubac construit dans cette période 11 vaisseaux et frégates (ref 3) :

Année	Nom	Type et Déplacement	Artillerie
1641	<i>La Lune</i>	Vaisseau	46 canons
1642	<i>La Duchesse</i>	Frégate	16 canons
1647	<i>Le Mazarin</i>	Vaisseau de 750 tonneaux	48 canons
1648	<i>Le César</i>	Vaisseau de 850 tonneaux	54 canons
1649	<i>Le Dragon</i>	Vaisseau de 550 tonneaux	42 canons
1651	<i>Le Vendôme</i>	Vaisseau de 1500 tonneaux	70 canons
1657	<i>L'Hercule</i>	Vaisseau de 750 tonneaux	46 canons
1658	<i>L'Aigle d'or</i>		
1658	<i>Le Saint-Sébastien</i>	Vaisseau de 350 tonneaux	28 canons
1659	<i>L'infante</i>	Vaisseau de 4 ^e rang de 600 tonneaux	36 canons
1660	<i>Le Sauveur</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 500 tonneaux	32 canons

Laurent Hubac a le quasi-monopole des constructions de vaisseaux pour le roi, dans le port de Brest. À part le vaisseau de premier rang, le *Vendôme*, les autres vaisseaux construits sont des navires de troisième ou quatrième rang. Il faudra attendre la décennie suivante pour disposer des moyens de construction permettant de construire des vaisseaux de 100 canons.

À la fin de cette période, un autre concepteur de navires fera un passage éclair à Brest. Il s'agit du capitaine anglais George Carteret.

⁶ Voir l'article consacré aux maires de Brest dans le *Lien* n° 109 et n° 110.

En 1651, il rejoint la cour du futur roi d'Angleterre, Charles II, à Paris. Il est alors nommé par le roi Louis XIV, intendant à la construction navale et amiral de la Flotte sous les ordres du duc de Vendôme. Il réalise en 1658 la frégate *Fleur de Lys*, de 30 canons, et participe à la conception du vaisseau *Hercule* construit par Laurent Hubac. En 1664, Il est l'un des fondateurs et propriétaire de la Caroline du Nord.

George (de) Carteret est né à Jersey en 1609 et y est décédé en 1679. Il devient officier de la Royal Navy en 1632. Il est nommé amiral et fait chevalier par le roi Charles I^{er} d'Angleterre. Membre du Parlement, il soutient le roi contre Cromwell et fait de Jersey une citadelle capable d'approvisionner les troupes royales. Après l'exécution de Charles I^{er}, la cour s'exile en France. Carteret défend Jersey mais doit rendre les armes en 1651. Il organise depuis St Malo la résistance à la flotte de Cromwell.

Exilé en France, il rejoint la Cour de Charles II à Paris. Il est alors nommé par Louis XIV intendant à la construction navale et amiral de la Flotte.

En 1660, Carteret fait partie de l'escorte de Charles II de retour à Londres. Il reçoit de nombreux territoires dans les colonies britanniques, dont 1/8 des Carolines (actuel État de Caroline du Nord et du Sud), 1/6 de la Barbade (Petites Antilles) et l'État actuel du New Jersey en copropriété.



4.2 - La période de 1661 à 1671

Sous le règne de Louis XIV, s'amorce une nouvelle phase de développement du port et de l'arsenal de Brest. En 1663, Jean-Baptiste Colbert est nommé intendant de la Marine. Son ambition est de disposer d'une grande flotte de guerre, comparable à celle de nos voisins anglais et hollandais. Jean-Baptiste Colbert voit dans cette flotte de combat le moyen de défendre, à travers le monde, une grande flotte de navires de commerce. C'est à cette époque que la Compagnie des Indes orientales est créée à l'image des Compagnies des Indes anglaise et hollandaise.

Jusqu'en 1668, les travaux de construction de navires sont confiés à des entrepreneurs privés. Le recours au contrat à prix forfaitaire est la norme et s'impose par les contraintes financières et le processus de décision.

Ainsi, en août 1664, Laurent Hubac propose un devis détaillé pour une frégate qu'il s'engage à construire pour trente-huit mille livres. En décembre, il contractualise la construction de dix vaisseaux pour une somme de 498 000 livres. Trop optimiste, Laurent Hubac ne livrera au final que la moitié des navires prévus. Il n'obtiendra qu'en 1668 un dédommagement de dix mille livres pour les pertes subies sur les cinq premiers vaisseaux livrés et la décharge des cinq autres.

En 1669, Jean-Baptiste Colbert est nommé secrétaire d'État de la Maison du Roi et de la Marine. À partir de cette date, le rythme de construction est plus soutenu.

Colbert de Terron ne tarit pas d'éloges sur Laurent Hubac : *de tous nos Maîtres charpentiers, il n'y a qu'Hubac qui puisse raisonner, les autres exécutent mais ils se laissent mener.*

Les maîtres charpentiers qui construisent les navires du roi sont encore recrutés selon les besoins du moment. Cette profession est toujours l'apanage de quelques familles. Les contrats avec l'intendant sont passés, de préférence, sur la base de devis plus ou moins détaillés. Hubac est un des rares charpentiers à proposer des plans présentant une coupe au maître bau⁷ et les principales dimensions.

Il construit 28 navires de 1658 à 1670 pour la Marine Royale (ref 3).

Année	Nom	Type et Déplacement	Artillerie
1661	La Royale	Vaisseau de 3 ^e rang de 1000 tonneaux	56 canons
1663	La Diligente	Frégate de 120 tonneaux	16 canons
1664	Le Rubis	Vaisseau de 2 ^e rang de 900 tonneaux	60 canons
1664	Le Diamant	Vaisseau de 3 ^e rang de 950 tonneaux	56 canons
1665	Le Prince	Vaisseau de 2 ^e rang de 1200 tonneaux	64 canons
1666	Le Trident	Vaisseau de 3 ^e rang de 850 tonneaux	52 canons
1666	Le Breton	Vaisseau de 3 ^e rang de 900 tonneaux	56 canons
1666	Le Duc	Vaisseau de 4 ^e rang de 700 tonneaux	46 canons
1667	Le Lis	Vaisseau de 3 ^e rang de 1000 tonneaux	60 canons
1668	La Couronne	Vaisseau de 1 ^{er} rang de 1500 tonneaux	80 canons
1668	Le Royal Duc	Vaisseau de 1 ^{er} rang de 1900 tonneaux	104 canons
1668	Le Fleuron	Vaisseau de 3 ^e rang de 850 tonneaux	50 canons
1668	Le Galant	Vaisseau de 4 ^e rang de 700 tonneaux	46 canons
1669	Le Wallon	Vaisseau de 3 ^e rang de 750 tonneaux	50 canons
1669	Le Soleil Royal	Vaisseau de 1 ^{er} rang de 2500 tonneaux	110 canons
1669	Le Français	Vaisseau de 2 ^e rang de 1050 tonneaux	64 canons
1669	Le Terrible	Vaisseau de 2 ^e rang de 1200 tonneaux	70 canons
1670	Le Tonnant	Vaisseau de 2 ^e rang de 1200 tonneaux	66 canons
1670	Le Louvre	Vaisseau de 3 ^e rang de 800 tonneaux	50 canons
1670	L'Oriflamme	Vaisseau de 3 ^e rang de 800 tonneaux	50 canons
1670	Le Laurier	Vaisseau de 5 ^e rang de 350 tonneaux	28 canons
1670	Le Tourbillon	Vaisseau de 5 ^e rang de 350 tonneaux	28 canons
1670	Le Hardi	Vaisseau de 5 ^e rang de 400 tonneaux	32 canons
1670	La Bretonne	Frégate de 120 tonneaux	14 canons
1670	La Raillieuse	Frégate de 120 tonneaux	14 canons
1670	La Normande	Frégate de 100 tonneaux	12 canons

⁷ Maître bau : endroit où le navire est le plus large

En parallèle des constructions pour le roi, Laurent Hubac construit des barques pour l'armement au commerce sur les cales de Laninon.

Il est propriétaire de navires de commerce. L'inventaire général de tous les vaisseaux appartenant aux sujets du Roy en l'année 1664, mentionne deux navires :

- Une flûte au sieur Laurent Hubac de 54 pieds de quille, de 16 pieds de large, construit en Hollande, il y a environ 20 ans, de 60 tonneaux et pouvant être armée de 6 canons. Elle est capable de servir encore 2 ans. Elle est conduite par Yvon Guegantou ;

- Un navire sur chantier appartenant au sieur Hubac, de 61 pieds de quille et 19 pieds 4 pouces de large, un port de 150 tonneaux et pouvant être armé de 14 pièces de canon.

Ces navires sont des barques longues disposant d'une plus grande largeur que celle de la Marine Royale, une disposition qui permet d'augmenter leur tonnage.

4.3 - La période de 1671 à 1682

À partir de 1671, les charpentiers sont sous la tutelle des conseils de construction. Le conseil est chargé d'examiner et d'apporter des modifications aux devis et plans présentés par le maître charpentier. Ces derniers doivent être capables de les établir et de les justifier. À Brest, Duquesne participe activement aux travaux du conseil de construction. C'est un soutien de poids pour Laurent Hubac.

En 1672, Laurent Hubac est dit Maître de la charpenterie du Roy au port de Brest, dans l'acte de baptême d'Étienne Bernicot.

À partir de cette date, les Hubac, père et fils, forment un "couple" de constructeurs, permettant d'associer l'expérience du père et la formation plus théorique et plus ouverte sur les innovations du fils.

Dans la période allant de 1671 à 1680, les constructions de vaisseaux à Brest sont exclusivement confiées aux Hubac et à Jean Pierre Brun, son neveu.

La baisse des commandes de navires dans cette période conduit à poursuivre la politique d'achat à prix fait.

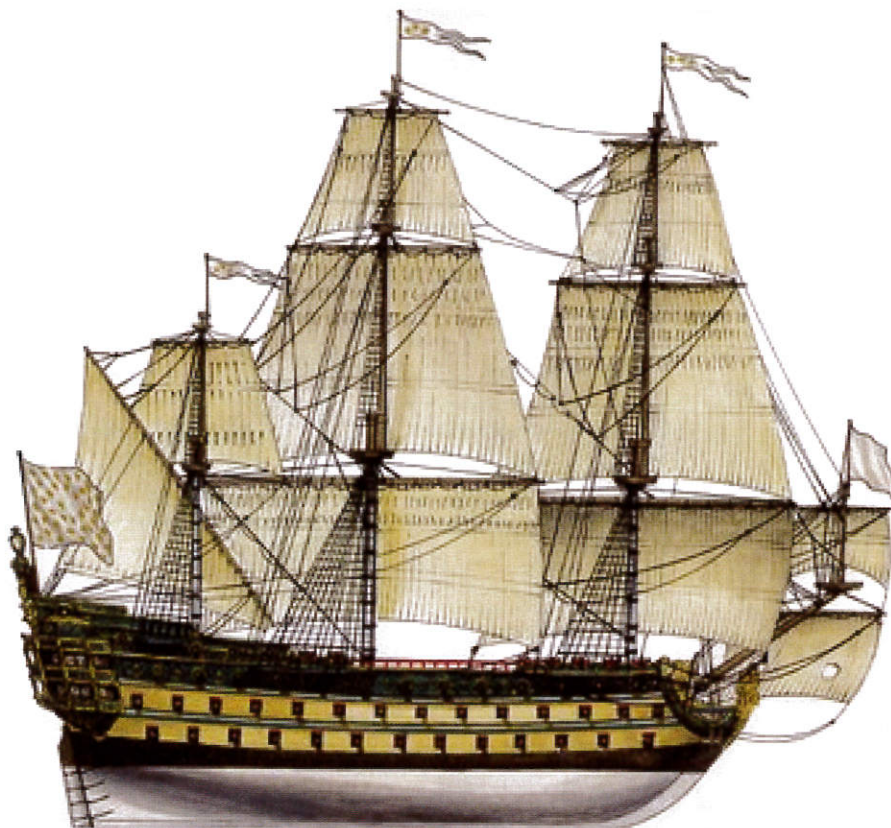
À la suite du naufrage du *Sans Pareil* (ex *Le Prince*) en 1679, vaisseau construit à prix fait par Laurent Hubac, la pertinence de ce type de contrat est mise en cause par les marins et en particulier par Duquesne qui est chargé de l'enquête : le système à prix fait ne réussit pas dans la Marine, les entrepreneurs devant rogner sur tout pour tenir le prix annoncé. Les maîtres charpentiers y étaient également hostiles. Cette pratique concernait alors 80% des constructions de vaisseaux⁸.

Le monopole des Hubac s'arrêtera au départ de Duquesne, et avec l'arrivée en 1680 de Blaise Pangolo, maître charpentier napolitain, imposé par Tourville. Laurent Hubac décède, peu après, le 14 juin 1682, à l'âge de 70 ans, à Brest-Recouvrance.

De 1671 à 1682, Laurent Hubac construit à Brest, 23 navires (ref.3) :

Année	Nom	Type et Déplacement	Artillerie
1671	<i>Le Vaillant</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 900 tonneaux	56 canons
1671	<i>Le Téméraire</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 900 tonneaux	56 canons
1671	<i>L'Arrogant</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 400 tonneaux	32 canons
1671	<i>Le Tardif</i>	Flûte de 450 tonneaux	18 canons
1672	<i>Le Bon</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 800 tonneaux	52 canons
1672	<i>L'Emerillon (ex Actif)</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 400 tonneaux	36 canons
1673	<i>L'Arrogant</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 800 tonneaux	52 canons
1673	<i>L'Attendant (ex Marquis),</i>	Vaisseau de 4 ^e rang de 750 tonneaux	46 canons
1673	<i>Le Dragon (ex Entreprenant)</i>	Brûlot puis vaisseau de 5 ^e rang de 350 tonneaux	32 canons
1673	<i>Le Caché</i>	Brûlot puis vaisseau de 5 ^e rang de 350 tonneaux	32 canons
1673	<i>Le Chariot</i>	Flûte de 400 tonneaux	14 canons
1675	<i>Le Constant</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1350 tonneaux	74 canons
1675	<i>Le Portefaix</i>	Flûte de 500 tonneaux	14 canons
1676	<i>Le Courtisan</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1350 tonneaux	74 canons
1676	<i>La Fée</i>	Frégate de 250 tonneaux	28 canons
1678	<i>Le Souverain (ex Admirable)</i>	Vaisseau de 1 ^{er} rang de 1600 tonneaux	80 canons
1678	<i>Le Neptune</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 600 tonneaux	44 canons
1678	<i>L'entreprenant (ex Rubis),</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 900 tonneaux	56 canons
1678	<i>Le Marquis</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 250 tonneaux	28 canons
1678	<i>La Bouffonne</i>	Frégate de 180 tonneaux	18 canons
1679	<i>Le Glorieux</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1100 tonneaux	64 canons
1679	<i>L'Hercule</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 300 tonneaux	30 canons
1679	<i>L'Hirondelle, commandé en déc. 1678, préfabriqué et monté sur cale en 22 heures le 1^{er} août 1679, livré en déc. 1679.</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 250 tonneaux	28 canons
1680	<i>Le Terrible</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1300 tonneaux	74 canons
1681	<i>Le Tonnant</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1350 tonneaux	74 canons
1682	<i>Le Fier, terminé par Etienne Hubac son fils.</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1350 tonneaux	74 canons

⁸ *Le port et l'arsenal de Toulon sous Louis XIV* de Jean PETER – 1995 – Edition ECONOMICA



Maquette du *Soleil Royal* de 1669, construit par Laurent Hubac.

5 - La carrière d'Étienne Hubac

5.1 - La période de 1676 à 1688

Étienne Hubac est remarqué, très tôt, par Colbert du Terron qui le retire à quinze ans du collège des Jésuites de Quimper, pour le mettre en apprentissage auprès de son père. Il reçoit une formation de dessin. Avec ce bagage, il se rend en Hollande, puis en Angleterre en 1669, pour recueillir les pratiques des chantiers de construction de navires. Il relève les mesures et proportions de toutes sortes de navires et consigne ses observations dans des comptes rendus écrits, adressés à Colbert du Terron. Le 9 juillet 1671, le jeune Hubac rentre après dix mois de visites de chantiers, il fait un rapport devant le conseil de construction sur les différentes méthodes de construction observées.

Les informations recueillies ne concernent pas seulement les navires mais aussi les moyens des chantiers : les formes de radoub, les quais, les moyens de manutention (grue mise en œuvre par cage à écureuil par exemple).

En 1677, Étienne Hubac est sous-maître charpentier. Désigné avec son père comme expert, il définit les dimensions standard des vaisseaux qui seront spécifiées dans le règlement des constructions de 1679.

En 1680, il est désigné pour assurer la formation des officiers de vaisseaux dans l'école de construction, "sachant assez le fond

de la théorie des constructions pour l'enseigner et ayant le talent de s'exprimer assez clairement pour être compris par les officiers de Marine" ainsi que le souligne Colbert du Terron. En 1683, il est payé 1800 livres.

A cette date éclate une polémique sur les dimensions des vaisseaux conçus par Hubac et par Blaise Pangalo. Deux partis se disputent :

- D'un côté, Anne Hilarion de Tourville, Blaise Pangalo, charpentier napolitain, et l'ingénieur Renau d'Elicagaray, mathématicien renommé, a inventé le concept de la galiote à bombes¹⁰.

- De l'autre, Abraham Duquesne et Étienne Hubac.

Duquesne fait parvenir à Jean Baptiste Colbert, en 1680, un mémoire sur les dimensions des vaisseaux, rédigé sur la base de la pratique brestoise des Hubac. Tourville ne partage pas le point de vue de Duquesne. Il considère les dimensions des vaisseaux construits à Brest comme trop courtes. Il propose à Jean Baptiste

Colbert d'organiser à Rochefort un débat public entre Blaise Pangalo et Étienne Hubac. À l'issue du débat, un compromis est trouvé : Étienne Hubac accepte de construire plus long et maître Blaise plus large.

Toujours en 1680, Colbert demande à chaque port de construire un modèle de vaisseau capable de naviguer dans les bassins de Versailles. La maquette de Rochefort, réalisée par Blaise en accord avec Tourville, arrive la première et navigue à la perfection, consacrant les deux hommes.

Ainsi, Blaise Pangalo réalise la plupart des constructions de vaisseaux de la deuxième période de développement de la marine de Louis XIV entre 1680 et 1708.

En 1684, Joseph Andrault de Langeron est nommé inspecteur général des armées navales chargé de la construction des vaisseaux. De Langeron fait venir à Brest Pierre Masson pour le former auprès d'Étienne Hubac. Ce dernier est maître charpentier au port de Rochefort et épouse le 24 novembre 1687 à Brest- Recouvrance, Marguerite Brun, fille de Jean Pierre et de Madeleine Moreau, une cousine d'Étienne.

Le caractère d'Étienne Hubac ne doit pas être des plus faciles. En 1686, les relations sont tendues entre lui et de Langeron. Colbert décide de faire venir le maître charpentier Hendrick de Dunkerque à Brest et de muter Étienne Hubac à Dunkerque.

Ce dernier rejoint toutefois Lorient, le 26 juin 1687, pour construire deux vaisseaux de 1500 tonneaux et 80 canons.

¹⁰ Galiote à bombes : bâtiment très solide qu'on armait de mortiers.

Étienne est chargé de réaliser les plans et le maître charpentier Laurent Coulomb de réaliser la construction. À la suite de ce séjour, il rentre à Brest.

5.2 - La période de 1689 à 1720

En 1689, une nouvelle ordonnance organise la profession des charpentiers de la Marine. Elle établit une hiérarchie dans le métier : le maître charpentier est responsable de la construction de la charpente du navire. Il est secondé par deux contre-maîtres qui encadrent les charpentiers.

Toujours en 1689, Renau d'Eliçagaray publie avec le soutien de Tourville, le traité *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*. L'ordonnance de 1689 s'appuie sur ces travaux pour fixer les nouveaux standards de dimensions des vaisseaux. À partir de cette date, les maîtres charpentiers sont fortement incités à utiliser ces nouveaux standards.

Colbert du Terron, a pris conscience de la nécessité d'avoir des maîtres charpentiers possédant une bonne formation théorique, ceci pour leur permettre de mieux argumenter dans les conseils de constructions face aux avis divers des officiers de vaisseaux.

L'enseignement est alors de qualité inégale dans les écoles de construction créées dans les ports de Brest, Toulon et Rochefort à partir de 1680. Il dépend largement de la volonté des maîtres charpentiers, qui voient souvent ce partage de connaissances comme une spoliation de leur savoir-faire au détriment de leurs enfants.

Vers 1690, Colbert réforme la formation. L'enseignement devient plus théorique. La base des connaissances comprend : la théorie du navire, du bois, de la mâture, le dessin des formes, la réalisation des devis de construction et le pilotage des travaux de montage des navires. La partie pratique reste encore majoritaire. L'élève participe aux tâches de fabrication et de montage des navires avec un maître réputé.

En 1691, Étienne est qualifié de maître constructeur. À cette date, l'ancienne terminologie de maître charpentier est remplacée par les appellations de maître constructeur, constructeur, sous-constructeur, élève constructeur. Ces appellations récompensent souvent les charpentiers ayant suivi la formation dans les écoles de construction.

La disgrâce prend fin en 1693, date à laquelle Étienne Hubac se voit confier la construction d'une unité majeure : le *Soleil Royal*, deuxième du nom, de 2400 tonneaux. Le précédent *Soleil Royal*, premier vaisseau de plus de 2000 tonneaux, réalisé à Brest, avait été construit par son père en 1669.

Le 12 janvier 1707, il reçoit les félicitations du roi pour la construction du vaisseau de deuxième rang, le *Magnanime*.

En 1719, Étienne Hubac est chef des constructions et des radoub à Brest. Il définit avec Josselin Hélie, les plans types des vaisseaux de 80 et de 94 canons.

Son dernier navire sera le vaisseau de 74 canons : le *Sceptre*, mis en chantier en 1719. Laurent Hélie, construira la même année un "sister-ship" du *Sceptre*, le *Bourbon*.

Étienne Hubac décède le 12 février 1726 à Brest.

Il a construit à Brest les navires suivants :

Année	Nom	Type et déplacement	Artillerie
1676	<i>La Subtile</i>	Frégate de 75 tonneaux	10 canons
1683	<i>L'Apollon</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 900 tonneaux	58 canons
1684	<i>Le Vermandois</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 1000 tonneaux	64 canons
1685	<i>Le Fanfaron</i>	Brûlot de 250 tonneaux	10 canons
1686	<i>L'éveillé</i> (ex espagnol <i>Fourgon</i>)	Flûte, transformée en vaisseau de 5 ^e rang de 250 tonneaux	30 canons
1686	<i>La Normande</i>	Flûte de 300 tonneaux	20 canons
1686	<i>La Loire</i>	Flûte de 500 tonneaux	30 canons
1686	<i>L'Espion</i>	Brûlot de 300 tonneaux	24 canons
1691	<i>Le Formidable</i>	Vaisseau de 1 ^{er} rang de 1800 tonneaux	94 canons
1693	<i>Le Soleil Royal</i>	Vaisseau de 1 ^{er} rang de 2400 tonneaux	104 canons
1695	<i>Le Téméraire</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 900 tonneaux	50 canons
1695	<i>L'Oiseau</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 300 tonneaux	30 canons
1696	<i>Le Mercure</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 850 tonneaux	52 canons
1699	<i>L'Hermione</i>	Vaisseau de 5 ^e rang de 300 tonneaux	30 canons
1704	<i>L'Auguste</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 800 tonneaux	54 canons
1705	<i>La Sphère</i>	Flûte de 500 tonneaux	40 canons
1706	<i>Le Magnanime</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1400 tonneaux	72 canons
1720	<i>Le Sceptre</i>	Vaisseau de 2 ^e rang de 1500 tonneaux	74 canons

6 – Jean Louis Hubac, neveu de Laurent

Jean Louis Hubac, trente ans, épouse Marie Thoby, fille de Paul, le 18 février 1669 à Saint-Pierre-Quilbignon. Son acte de mariage mentionne qu'il est le fils de Louis.

Jean Louis travaille à Lorient pour la Compagnie des Indes. Il est dit maître charpentier dans son acte de mariage en 1669, puis directeur des charpentiers à Lorient au baptême de son fils Jean Louis en 1673. Il rejoint ensuite le port de Brest pour travailler avec son oncle.

En 1688, il passe un contrat avec Jean Garin, charpentier de marine, pour la construction de quatre canots.

Le couple donne naissance à :

-Louis, baptisé le 2 septembre 1669 à Ploemeur ; parrain : Louis Manze capitaine de vaisseau, marraine : Guillemette le Boel ;

- Jean, baptisé le 30 juin 1671 à Ploemeur ; parrain : Jérôme le Garec, marraine : Noëlle Pellissier ;

- Jean Louis, baptisé le 30 juin 1673 à Ploemeur ; parrain : Jean Turion, contrôleur des livres de la Compagnie des Indes, marraine : Madelaine le Dall fille d'un capitaine de vaisseau ;
- Catherine, baptisée le 26 juin 1676 à Brest – Recouvrance; parrain : Paul Thoby, marraine : Catherine Carboneau épouse de Laurent Hubac ;
- Marie Anne, baptisée le 12 novembre 1678 à Brest – Recouvrance ; parrain : Étienne Hubac et marraine : Anne Gouesnou ;
- Françoise, baptisée le 4 février 1681 à Brest – Recouvrance; parrain : Charles Hubac, marraine : Françoise Toby ;
- Louis, baptisé le 24 janvier 1683 à Brest – Recouvrance ; parrain : Louis de la Rivière, peintre du roi, marraine : Madeleine Hubac, dame de Kerarmoal.

Jean Louis Hubac décède le 22 février 1692 à Brest – Recouvrance.

Dans les BMS, nous trouvons l'acte de sépulture d'un Pierre Hubac daté du 18 mars 1674 à Brest- Recouvrance. Il est décédé à l'âge de 26 ans, chez Paul Thoby, le beau-père de Jean Louis Hubac. Il est assez vraisemblable que Pierre soit un fils de Louis Hubac.

Les enfants de Jean Louis :

- Marie Anne : elle épouse le 9 octobre 1703 à Brest-Recouvrance, Michel Pierre Fouquet de Pleurtuit, évêché de Saint-Malo, fils de Jean. Parmi les témoins, est cité Maître René Plouzané, procureur et curateur particulier de Marie Anne Hubac.

- François Yves : il épouse le 4 novembre 1715 à Brest-Recouvrance, Anne de Poulpiquet, fille de Charles et de Anne Colliou. Il est garde des magasins.

François Yves a au moins six enfants :

- Louis Marie, baptisé le 22 septembre 1716 à Brest – Recouvrance ; parrain : Louis Étienne Hubac et marraine : Jeanne Le Dall ;

- Augustin Madeleine, baptisé le 8 juillet 1718 à Brest Recouvrance ; parrain : Augustin Mahé et marraine : Madeleine Le Dall ;

- Michel, baptisé le 1 novembre 1719 à Brest-Recouvrance ; parrain : Michel de Trézégué, marraine : Marie Marion

- Louis Marie Théophile ; il épouse le 12 janvier 1763 à Brest-Recouvrance, Jeanne Josèphe Vrigneau, fille de Jacques François et Jeanne Torec. Il est pilote entretenu de la Marine. Il se remarie le 9 septembre 1766 à Brest - Recouvrance avec Marie Anne Vielle, fille de Jacques André et Marie Suzanne Godefroy du Ruisseau.

- François Barnabé ; il épouse le 26 juillet 1752 à Brest-Recouvrance, Marie Françoise Mesgoff, de Lochrist, fille de Philippe et Catherine Deniel. Il est pilote entretenu et garde magasin des effets de sa Majesté. Il décède, à l'âge de quarante-huit ans, le 18 août 1769 à Ouessant.

- Marie Yvonne Jeanne ; elle épouse le 23 septembre

1755 à Ouessant, Jacques Bernard Joseph Goubau, de Valenciennes, fils de Nicolas et Marie Claude Langlais.

7- La famille Brun

7.1 – Jean Pierre Brun

Parmi les proches de Laurent Hubac, il convient de mentionner : Jean Pierre Brun son neveu, maître charpentier au port de Rochefort, qui rejoint Brest, vers 1670, pour seconder Laurent Hubac à la demande de Colbert du Terron.

Jean Pierre Brun épouse Madeleine Moreau. Le couple a cinq enfants :

- Marguerite, née vers 1667 en Charente ; elle épouse le 24 novembre 1687 à Brest-Recouvrance, Pierre Masson, maître charpentier au port de Rochefort, fils de Jean et Charlotte Jusseau ;

- François, baptisé le 10 juin 1673 à Brest-Recouvrance ; parrain : François Moreau , marraine : Madeleine Hubac ;

- César, baptisé le 28 octobre 1675 à Brest-Recouvrance ; parrain : Étienne Hubac et marraine : Marie Moreau (vue 39). Il est dit constructeur de vaisseaux lors du baptême de Gabriel César Kerouanton, le 23 novembre 1694 à Brest - Les-Sept-Saints ;

- Jeanne Scholastique baptisée le 7 mars 1678 à Brest – Recouvrance ; parrain : Joseph Moreau, marraine : Jeanne Scholastique Hubac ;

- Marie, baptisée le 13 octobre 1679 à Brest – Recouvrance ; parrain : Léon Alphonse de Valbelle Saint Symphorien, marraine Marie de Collas.

Marie épouse le 28 janvier 1712 à Brest – Recouvrance, Claude Kerimel, sieur de Kervennou de Plouha, diocèse de St Brieuc, fils de Vincent et Isabelle Pedron.

Jean Pierre Brun décède le 6 avril 1690 à Brest - Recouvrance.

Liste des navires construits par Jean Pierre Brun en Charente puis à Brest :

Port	Année	Nom	Type et Déplacement	Artillerie
Soubise	1666	<i>Le Bourbon</i>	Vaisseau de 2e rang de 1050 tonneaux	66 canons
Soubise	1667	<i>La Princesse</i>	Vaisseau de 2e rang de 1100 tonneaux	64 canons
Tonnay Charente	1667	<i>La Navarre</i>	Vaisseau de 3e rang de 950 tonneaux	56 canons
Tonnay Charente	1670	<i>Le Souverain (ex Henri)</i>	Vaisseau de 1er rang de 1500 tonneaux	80 canons
Brest	1676	<i>La Mutine</i>	Frégate de 250 tonneaux	28 canons
Brest	1676	<i>La Moqueuse</i>	Frégate de 75 tonneaux	10 canons
Brest	1677	<i>Le Comte</i>	Vaisseau de 4e rang de 450 tonneaux	40 canons
Brest	1678	<i>Le Rubis</i>	Vaisseau de 3e rang de 850 tonneaux	56 canons
Brest	1680	<i>Le Prince</i>	Vaisseau de 3e rang de 850 tonneaux	56 canons
Brest	1690	<i>Le Yack</i>	Frégate de 80 tonneaux	12 canons

7.2 - François Brun, (1673 – 1700)

En 1693, François Brun, fils de Jean Pierre, est constructeur de vaisseaux à Brest. Il travaille sur le vaisseau *Le Bon*.

En 1695, il est au Havre pour organiser la construction d'un vaisseau de 50 canons, puis rejoint Lorient, où il construit la galiote à mortiers *La Foudroyante*, sur les plans de Renau d'Éliçagaray.

Il épouse, le 19 juin 1698 à Ploemeur, Isabelle Le Prado, fille d'Yves, sieur du Pourpris et Marie Le Verger. Le couple a un garçon, Denis François Brun, né le 15 janvier 1699 à Ploemeur, parain : Denis Le Prado (frère d'Isabelle), marraine : Jacqueline Le Verger.

Il décède le 20 janvier 1700 à Ploemeur, victime d'une épidémie. L'inventaire de ses biens après décès montre qu'il vivait dans une certaine aisance car il possédait un mobilier cosu, de l'argenterie, de la vaisselle d'étain et parmi ses vêtements "un habit garni de boutons d'or ainsi que du beau linge dans l'armoire¹¹". L'inventaire liste ses instruments de travail : un étui de mathématiques, une règle, un compas, une règle à tirer les plans, deux pieds de roi, deux livres de construction et un *livre de cube*, document qui pourrait être ds tables de mathématiques.

Isabelle Prado se remarie avec Charles Le Dall de Keréon, sieur des Garennes, officier de la Compagnie des Indes, fils d'Yves et Anne Mayer.

De son second mariage, elle a un fils : Jean Charles, né le 7 juillet 1711 à Ploemeur, sieur de Keréon, qui sera conseiller au Présidial de Quimper.

Isabelle Prado, veuve de Charles Le Dall, fait aveu en 1730, du manoir de Kerbullic, en Plomeur, dont son fils Jean Charles hérite. Il décède le 10 juin 1788 à Quimper à l'âge de 76 ans.

Port	Année	Nom	Type et Déplacement	Artillerie
Brest	1692	<i>La Bonne</i>	Frégate de 80 tonneaux	12 canons
Brest	1693	<i>Le Bon</i>	Vaisseau de 3 ^e rang de 750 tonneaux	56 canons
Brest	1695	<i>La Mutine</i>	Vaisseau de 4 ^e rang de 500 tonneaux	40 canons
Lorient	1696	<i>La Foudroyante</i>	Galiotes à mortiers de 450 tonneaux	30 canons et 2 mortiers
Lorient	1698	<i>Le Maurepas (ex Hasardeux)</i>	Terminé par Pierre Coulomb Vaisseau de 4 ^e rang de 600 tonneaux, cédé à la Compagnie des Indes orientales en 1698. Utilisé par la Marine Royale entre 1703 et 1705.	46 canons
Lorient	1700	<i>La Perle d'orient</i>	Frégate de 200 tonneaux	20 canons

François Brun construit à Brest, puis à Lorient :

8 - La fin d'une époque

Le savoir-faire des Hubac a été reconnu par les décideurs de l'époque, Colbert du Terron et Duquesne. Il était basé principalement sur la pratique et le retour d'expérience sur le com-

portement des vaisseaux à la mer.

Le tableau ci-après présente la répartition des constructions à Brest, entre les maîtres charpentiers ainsi que le changement opéré, après 1681, avec l'arrivée de Blaise Pangalo.

Constructeur	1661-1670	1671-1680	1681-1690	1691-1700	1701-1710	Total
Hubac	27	23	7	4	2	63
Brun	0	5	2	1	0	8
Pangalo	0	0	5	12	7	24
Helie	0	0	0	2	1	3
Sous-total	27	28	14	19	10	98

Le début de XVIII^e siècle, marque un tournant dans les méthodes. L'arrêt des constructions à partir de 1708, rend difficile la formation basée sur la pratique. Une vision plus théorique du savoir naval s'impose. Cette prise de conscience aboutira à la création de l'école de construction de Paris, à l'initiative de Duhamel de Monceau. La formation prendra en compte les progrès des sciences. Des hommes expérimentés capables de construire la Marine de Louis XV, sortiront de cette école, comme Joseph Blaise Ollivier et Blaise Geslain. A partir de 1740, une nouvelle marine sera constituée autour de vaisseaux de 64 et 74 canons, auxquels s'ajouteront quelques navires de 80 et 100 canons.

Mais ceci est une autre histoire. ■



Constructeur de marine sur un chantier naval au XVIII^e siècle
Traité pratique de la construction des vaisseaux, ouvrage de Duhamel du Monceau

Références :

- (1) BMS de Brest
- (2) BMS de Ploemeur ;
- (3) *Nomenclature des vaisseaux du Roi Soleil de 1661 à 1715* du Commandant DEMERLIAC – 1995
- (4) *Artisans en Bretagne* de Y.P. CASTEL – T. THOMAS et G.M. THOMAS – 1987
- (5) *Rochefort et la construction navale française*, Thèse de Martine ACERRA – 1993
- (6) *Histoire de la construction navale à Lorient de 1666 à 1670* de Geneviève BEAUCHESNE – 1980
- (7) Revue *Le Lien* – n°109 et 110 – "Les maires de Brest au 17^e siècle"
- (8) *Histoire de Brest* de Yves LE GALLO – 1976
- (9) *La Marine de Louis XVI* – Patrick VILLIERS – 1983
- (10) *Tourville et la Marine de son temps* – Jules DELARBRE – 1889
- (11) *Histoire des villes de France – Brest* – Aristide GILBERT – 1863
- (12) *Ces messieurs de Morlaix* – Tome 1 - Hubert de LANGLE – 1993
- (13) *Le port et l'arsenal de Toulon sous Louis XIV* de Jean PETER – 1995 – Edition ECONOMICA

¹¹ Historique de la construction navale à Lorient de 1666 à 1770 – Geneviève BEAUCHESNE

Les écoles de hameaux : deux programmes de construction d'envergure à la fin du XIX^e siècle dans le Finistère,

par Marie-Paule et Bernard KERNEIS, CGF n° 9590).

"Le plus grand obstacle à ce que l'éducation primaire s'étende dans les campagnes principalement, est la dispersion des habitations. Peu de communes, même les plus peuplées, offrent une portion considérable de population agglomérée. Les hameaux (appelés villages) sont très multipliés et écartés du chef-lieu ou clocher (appelé bourg), qui lui-même ne se compose que d'un petit nombre de maisons voisines de l'église.

D'ailleurs les communications sont très difficiles, les chemins vicinaux étant boueux pendant la plus grande partie de l'année..."¹

Cette situation, décrite le 31 mai 1817 par le préfet d'Ille-et-Vilaine d'Allonville dans un rapport qu'il adresse au ministre de l'Intérieur, est tout à fait celle constatée dans le Finistère par les dénombrements de population de 1881² : ceux-ci montrent en effet que seulement quinze à vingt pour cent de la population des communes rurales habitent dans un bourg !

Les difficultés découlant de l'habitat dispersé sont identifiées dès la Révolution. La loi du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)³, portée par Lakanal, tend à y répondre en permettant la mise en place d'écoles primaires en sus de celle du chef-lieu de la commune : ce sont les écoles de hameaux.

Quatre-vingts ans après cette loi, une circulaire du 15 juin 1876⁴ du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts avise les préfets de dispositions du gouvernement tendant à mailler le territoire d'écoles primaires de façon à ce qu'elles soient "à portée des familles" et les invite à lui faire remonter au plus vite les besoins des communes.

Le préfet du Finistère est diligent sur le dossier et reçoit le 14 avril 1877⁵ un courrier du ministère affirmant avoir bien noté la situation du département.

Avec l'aide de l'État, deux programmes importants de construction d'écoles de hameaux sont lancés en cette fin du XIX^e : le premier dans l'arrondissement de Quimperlé⁶, suivi quelques mois plus tard d'un second concernant les quatre autres arrondissements du département.

Quimperlé, choisi par le ministère de l'Instruction comme zone test, bénéficie d'une prise en charge totale de dix-huit écoles de hameaux. Le décret du 25 octobre 1881⁷ précise les conditions d'implantation : elles doivent être "placées dans des communes trop étendues pour que l'école communale établie au chef-lieu puisse répondre aux besoins de la population".

Le reste du département, pour lequel le législateur autorise par le décret du 14 mars 1882⁸ la construction de cinquante écoles de hameaux, a pour consigne de les installer dans les communes choisies "parmi celles dont le territoire est le plus étendu et les ressources les plus restreintes".

Les notes se trouvent à la fin de l'article.

C'est un an plus tard que le législateur fixe les critères d'ouverture des maisons d'école : il doit y en avoir une au chef-lieu de la commune ainsi que "dans les hameaux ou centres de population éloignés dudit chef-lieu ou distants les uns des autres de trois kilomètres, et réunissant un effectif d'au moins vingt enfants d'âge scolaire"⁹.

L'expérience de l'arrondissement de Quimperlé

Grâce aux écrits (lettres et rapports) de l'inspecteur primaire Maupin, nous disposons de nombreuses informations sur la mise en place des écoles de hameaux de l'arrondissement de Quimperlé

Sa lettre du 5 juillet 1879¹⁰ nous apprend que dès le 19 novembre 1878 le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts a donné à l'inspecteur d'académie du Finistère son accord pour le lancement d'un projet de création de dix-huit écoles de hameaux sur l'arrondissement de Quimperlé "à titre d'essai".

Une Commission chargée de la mise en place du projet est désignée deux mois plus tard, le 11 janvier 1879¹¹. Elle est composée des membres suivants :

- Un président : M. Coentin Guyho, député ;
- Deux vice-présidents : l'inspecteur d'académie et le sous-préfet de l'arrondissement ;
- Un secrétaire-trésorier, M. Maupin lui-même ;
- Des notables choisis dans les communes répondant aux critères d'implantation des écoles.

Eugène Maupin, missionné pour effectuer les études nécessaires au projet, relate les difficultés qu'il a rencontrées dans sa recherche d'emplacements sur les communes choisies : chemins impraticables en raison des intempéries, opposition de la population. Il indique que "*des personnes influentes ont employé tout leur pouvoir*" pour l'empêcher d'acquiescer des terrains ; "*des pétitions même ont été faites contre les futures institutions*". Deux communes se sont distinguées pour leur opposition : Moëlan-sur-Mer, où il lui a fallu se rendre dix-huit fois, et Clohars-Carnoët, où il a dû aller quatorze fois pour négocier !¹²

Par courrier du 13 juillet 1879¹³ M. Maupin fait un point exhaustif de la situation : chronologie et justification de l'ensemble du projet, choix des emplacements et démarches auprès des propriétaires fonciers et des communes, choix parmi les dossiers d'architectes.

Un choix pédagogique est également relaté : celui des maîtres ambulants. En raison de contraintes budgétaires, la Commission des écoles de hameaux a en effet validé le 21 mars

TRAVAUX A ENTREPRENDRE

CONSTRUCTION

DE 18 ÉCOLES DE HAMEAUX

Dans l'arrondissement de Quimperlé.

Le SAMEDI 13 MAI 1882, à midi et demi, à la Préfecture de Quimper, il sera procédé par le Préfet du Finistère, assisté de deux Conseillers de préfecture, et en présence de l'Architecte ou de son représentant, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux de construction de 18 Ecoles de hameaux dans l'arrondissement de Quimperlé, chaque école devant être l'objet d'une adjudication distincte.

L'Administration se réserve le droit de retirer de l'Adjudication, à la dernière heure, un ou plusieurs lots, si elle le juge convenable.

Construction de 18 Ecoles de Hameaux.

1.	à Bannalec, Sect. de l'Eglise-Blanche,	estimée	15,022	fr. 13
2.	id. id. de Saint-Jacques,	id.	14,285	24
3.	id. id. de Saint-Cado,	id.	14,745	72
4.	à Clohars-Carnoët. Sect. de Doëlan,	estimée	13,957	87
5.	id. id. de St-Modet,	id.	14,592	30
6.	à Kernével, Sect. du Moustoir,	id.	13,263	93
7.	à Melgven, id. de Cadel,	id.	16,711	59
8.	à Moëlan, id. de Saint-Pierre,	id.	14,393	85
9.	id. id. de Brigneau,	id.	(Réservée)	
10.	id. id. de Saint-Thamec,	id.	13,814	85
11.	à Riec, id. de Loyan.	id.	14,393	85
12.	id. id. de Saint-Gilles,	id.	13,159	25
13.	id. id. de Lothan.	id.	13,582	10
14.	à Querrien, id. de la Clareté,	id.	14,393	85
15.	id. id. de la Belle-Fontaine,	id.	13,814	85
16.	à Scaër, Sect. de Saint-Paul,	id.	14,393	85
17.	id. id. de Plaseaër,	id.	14,393	85
18.	id. id. de Saint-Adrien,	id.	14,293	85

Montant du cautionnement pour chaque Ecole : 600 francs.

Modèle de Soumission.

Je soussigné (nom et prénom) demeurant à _____ faisant élection de domicile à _____ après avoir pris connaissance des plans, devis et cahier des charges dressés pour la Construction d'une Maison d'école à (commune), se engage à exécuter les travaux mis en adjudication et s'engage moyennant un rabais de (indiquer le nombre en toutes lettres et sans fraction) par cent francs, en me soumettant, de plus, à toutes les conditions de l'affiche et du cahier des charges.

A _____ le _____ 1882.

(Signature)

Conditions.

Les travaux seront exécutés conformément à ce qui est prescrit par le devis et le cahier des charges, dont on pourra prendre connaissance à la Préfecture, tous les jours, jusqu'au moment de l'adjudication, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Un plan, un devis et un cahier des charges-types seront, en outre, déposés, à titre de renseignements, à la Sous-Préfecture de Quimperlé, où les entrepreneurs recevront toutes les explications qu'ils pourront désirer.

Nul ne sera admis à concourir, s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir la bonne exécution, ainsi que la qualité des matériaux. A cet effet, chaque concurrent sera tenu de fournir un certificat constatant sa capacité, délivré dans les trois ans qui précéderont l'adjudication et contenant l'indication et l'importance des travaux exécutés par l'Entrepreneur, ainsi que l'accomplissement des engagements qu'il aura contractés. Ce certificat devra être déposé, huit jours au moins avant l'adjudication, à la Préfecture où il sera visé par l'Architecte.

L'adjudication aura lieu par voie de soumissions cachetées. La soumission écrite lisiblement et conforme au modèle ci-contre, sera faite sur timbre et placée sous une première enveloppe cachetée.

Une promesse sur timbre du cautionnement de 600 francs et le certificat de capacité seront joints au paquet cacheté qui renfermera chacune des soumissions et mis ensuite sous une seconde enveloppe également cachetée qui devra indiquer le nom de la section où se trouve l'école avec le numéro d'ordre tel qu'il est dans le tableau ci-contre.

Les entrepreneurs concurrents sont priés de bien faire attention à ces dispositions. Les paquets seront reçus cachetés par le Préfet, en séance; ils seront ensuite rangés sur le bureau et marqués d'un numéro dans l'ordre de présentation.

Tout entrepreneur concurrent devra être présent à l'adjudication ou représenté par un fondé de pouvoirs qui sera autorisé à signer le procès-verbal et à payer les frais. La procuration donnée à cet égard devra être sur timbre et enregistrée. Toute soumission qui ne remplirait pas cette formalité ne sera pas admise.

Le premier cachet de chaque paquet sera rompu publiquement et il sera dressé un état des pièces contenues sous ce premier cachet. L'état dressé, les concurrents se retireront de la salle des adjudications et le Préfet, après avoir consulté le bureau et l'architecte, arrêtera la liste des concurrents agréés. Immédiatement après, la séance reviendra publique, et le Préfet fera connaître sa décision.

Les soumissions seront ouvertes publiquement; celles qui ne seraient pas conformes au modèle ci-contre seront annulées.

Celui des soumissionnaires qui aura offert le plus fort rabais sera déclaré adjudicataire. Dans le cas où deux ou plusieurs soumissions porteraient le même chiffre de rabais, il sera procédé, séance tenante, entre les auteurs des soumissions seulement, à un nouveau concours au rabais.

Si cette tentative amenait encore pour rabais maximum des chiffres égaux, il serait procédé, séance tenante, entre les soumissionnaires qui les auraient offerts.

Les frais divers auxquels l'adjudication aura donné lieu, ceux d'expédition des devis, cahiers des charges et plans qui seront délivrés aux adjudicataires seront à leur charge et acquittés immédiatement.

On recommande aux Entrepreneurs de fournir les pièces parfaitement conformes aux prescriptions ci-dessus.

Dressé par l'Architecte,

POMPÉE

APPROUVÉ :

En Préfecture à Quimper, le 8 Avril 1882

Le Préfet du Finistère,

LAGRANGE DE LANGRE.

1879¹⁴ qu'un seul instituteur soit nommé pour deux ou trois écoles, induisant de ce fait que l'enseignement ne se ferait que sur deux ou trois jours dans chaque classe, d'où la nécessité d'un programme scolaire adapté.

Un rapport final du 29 septembre 1880¹⁵ décrit les vingt et une décisions prises par la Commission du jour même. Le coût prévisionnel des constructions sur l'arrondissement de Quimperlé est estimé à 214 739 francs.

Il faut attendre le décret du 25 octobre 1881 pour que la

somme de 272 680 francs soit affectée à l'opération. L'architecte choisi pour la mener à bien est César Auguste Pompée, architecte de Haute-Savoie, établi rue Rochechouart à Paris¹⁶. L'appel d'offres qu'il rédige est validé le 8 avril 1882¹⁷ par le préfet du Finistère, Lagrange de Langre.

L'avis paraît dans le journal Le Finistère le mercredi 26 avril 1882¹⁸. Les délais pour soumissionner sont brefs : la commission d'adjudication est en effet fixée au 13 mai 1882.

En 1884 la totalité des dix-huit écoles est achevée¹⁹.

Construction des 18 écoles

Commune	École de hameau	Commune	École de hameau
Bannalec	Église Blanche	Moëlan	Saint-Thamec
Bannalec	Saint-Cado	Querrien	La Clarté
Bannalec	Saint-Jacques	Querrien	Belle-Fontaine
Clohars-Carnoët	Doëlan	Riec	Lothan
Clohars-Carnoët	Saint-Maudet	Riec	Loyan
Kernevel	Le Moustoir	Riec	Saint-Gilles
Melgven	Cadol	Scaër	Plascaër
Moëlan	Brigneau	Scaër	Saint-Adrien
Moëlan	Saint-Pierre	Scaër	Saint-Paul

Le choix pédagogique des maîtres ambulants entériné par la commission de Quimperlé n'a probablement pas été concrétisé : ce dispositif aurait été en effet en contradiction avec la loi Ferry sur l'enseignement primaire obligatoire promulguée le 28 mars 1882.

Le plan Grévy des écoles de hameaux

Le résultat de l'expérimentation de Quimperlé n'est pas attendu pour qu'une opération plus large soit lancée sur le Finistère.

Suite aux propositions de l'inspection académique, le préfet fait remonter le besoin de cinquante écoles de hameaux dans les arrondissements de Quimper, Brest, Châteaulin et Morlaix, évaluant la dépense totale à neuf cent mille francs.

Le décret du 14 mars 1882 octroie cette somme mais précise que les surcoûts éventuels de l'opération devront *"être couverts soit par les ressources ou les emprunts de la commune, soit par les subsides du département"*²⁰. Ce programme doit être achevé dans les deux ans.

Une "Commission départementale pour la surveillance des travaux de construction des maisons d'école" est mise sur pied comme le prévoit l'arrêté ministériel du 8 novembre 1881²¹. Elle est composée de six personnes²² :

- M. Dreux, inspecteur d'académie, président ;
- M. Astor, conseiller général ;
- M. Fénoux, ingénieur en chef du département ;
- M. Bigot (fils), architecte du département ;
- M. Matribus, inspecteur primaire de l'arrondissement de Châteaulin ;
- M. Kerautret, architecte à Douarnenez, contrôleur-rapporteur des bâtiments scolaires.

La lecture des archives montre que les moyens nécessaires au fonctionnement de cette commission n'ont pas été prévus par l'État, notamment en ce qui concerne les frais du contrôleur-rapporteur qui n'est pas membre de l'administration. S'ensuivent des échanges avec le ministère pour obtenir la franchise postale, ce qui est refusé malgré le coût des envois de dossiers entre le contrôleur-rapporteur et l'inspection académique²³.

Dans chaque département, ce problème se pose et les préfets communiquent entre eux pour savoir comment chacun s'organise pour l'indemniser de son travail...²⁴

L'activité est intense et le 28 août 1882²⁵ vingt-trois projets d'école sont prêts. Certains étaient en gestation avant l'annonce du programme de construction, mais ils entrent dans les critères de subventionnement et sont donc proposés à la validation ministérielle.

L'enveloppe obtenue permet une dépense de dix-huit mille francs par école, mais cela s'avère insuffisant pour certaines.

Afin de pouvoir boucler les budgets excédant la dotation, l'inspecteur d'académie demande au préfet une contribution des fonds départementaux votés pour l'ensemble des maisons d'école du Finistère²⁶. Il soumet également le principe d'une péréquation entre l'ensemble des constructions du programme²⁷. Certaines municipalités opposent des réticences à la réalisation du projet. Le 22 octobre 1882²⁸ le préfet en informe le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-arts et lui demande l'autorisation de le leur imposer. Il suggère qu'elles pourraient être *"dociles aux conseils du clergé"*. Le ministre répond le 9 novembre²⁹ que le Parlement va légiférer sur ces difficultés... Sans doute le Finistère n'est-il pas le seul département à rencontrer des oppositions !

La liste des communes attributaires s'avère difficile à mettre sur pied. Nous constatons qu'une trentaine de projets n'aboutit pas :

- Certains ne sont pas réalisés, alors même que la décision de validation est prise et que l'enveloppe financière est déterminée (Garnilis à Briec, Lanbranchement et Keranclouec à Kerfeunteun, Lababan à Pouldreuzic, Saint-Sébastien et Saint-Tudec à Poullaouen) ;
- Au moins vingt-quatre autres sont annulés plus rapidement, souvent en raison des oppositions locales.

Les modifications nombreuses des implantations interpellent le ministère qui indique au préfet en février 1884³⁰ sa difficulté à suivre le dossier ! La liste des cinquante écoles qu'il a approuvées le 20 mars 1882³¹ n'est en effet pas respectée. Il demande un point exhaustif sur l'état de la subvention et des sites bénéficiaires et déplore que le projet ne se déroule pas aussi bien que celui de Quimperlé.

Le préfet répond qu'il ne peut y avoir de comparaison entre les deux opérations : *"les écoles de hameaux de l'arrondissement de Quimperlé ont été créées par l'État, sans la participation des communes et sur les emplacements déterminés à l'avance par une commission spéciale instituée sous la présidence de Corentin Guyho, député [...]. Il s'agissait d'un essai tenté dans un intérêt supérieur, l'État prenant entièrement à sa charge les frais d'une expérience jugée intéressante au point de vue scolaire"*³².

Cela dit, il transmet un état des finances indiquant la somme restant à attribuer et la répartition qu'il envisage³³. La liste des constructions en cours demandée par Paris n'est pas dans son courrier... L'a-t-il communiquée ?

Un autre courrier³⁴ du préfet indique au ministre que, par une gestion globalisée de l'enveloppe, le nombre d'écoles du programme pourrait excéder les cinquante prévues et être porté à cinquante-deux, voire cinquante-trois, tout cela sans dépasser les neuf cent mille francs alloués. En effet, certaines écoles ont eu des dotations inférieures à dix-huit mille francs, telles que celle de Lesconil en Plobannaec (huit mille francs) ou celle de Kerbascol en Saint-Jean-Trolimon (dix mille cinq cents francs). Peut-être est-ce l'effet de la restriction de la subvention : cette dernière école, bâtie sur un terrain inapproprié, a dû être reconstruite en 1903 à Mejou Roz.

Les besoins sont, de fait, énormes, ce que plaide l'inspecteur d'académie auprès du ministre en mars 1883³⁵ pour obtenir des crédits pour cent cinquante écoles :

[...] il ne faut pas se dissimuler qu'il reste beaucoup à faire et que si le Gouvernement veut poursuivre l'application rigoureuse de la loi nouvelle sur l'instruction gratuite obligatoire, la construction de cent cinquante écoles de hameaux au moins s'impose de la manière la plus absolue.

Il importe de remarquer, en effet, que le Finistère, qui a une population de 681 000 habitants et une superficie de près de 700 000 hectares, ne compte que 290 communes ; il en résulte que ces communes sont, en général, très étendues et que quelques-unes ont une superficie de 8 à 10 000 hectares. En outre, la population dans les campagnes est très disséminée ; le chef-lieu communal ne se compose que de quelques maisons groupées autour de l'église et la majeure partie des habitants vit dispersée dans des fermes isolées, séparées souvent du chef-lieu par une distance de plusieurs kilomètres [...].

C'est dans le but d'arriver à ce résultat que je viens vous demander, M. le Ministre, de vouloir bien mettre à ma disposition une nouvelle allocation de un million pour me permettre de construire et d'installer des maisons d'école dans les sections de commune éloignées du chef-lieu. Pour quelques-unes de ces sections, une simple école mixte de hameau sera suffisante, mais pour la plupart, il sera nécessaire, en raison du chiffre de la population de la section, de construire de véritables groupes scolaires comprenant une école spéciale pour les garçons et une école spéciale pour les filles.

Cet appel ne sera pas entendu.

La confrontation des divers états et documents relatifs à ce programme avec le Relevé général des constructions scolaires du Finistère³⁶ 1878-1885 permet de recenser, au final, quarante-neuf écoles de hameaux, dont voici la liste :

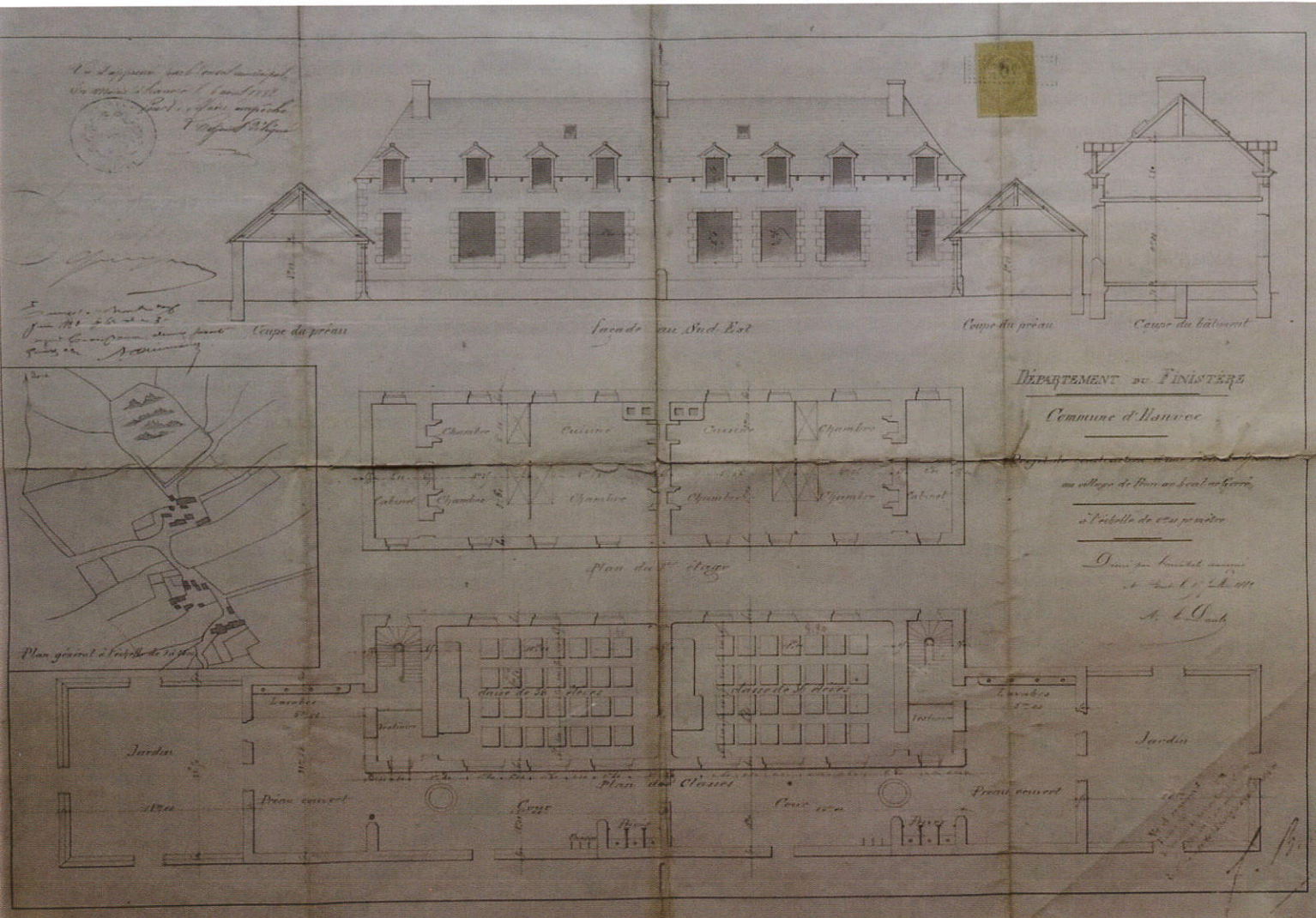
Commune	École de hameau
Bénodet	Perguet
Beuzec-Conq	La Boixière
Crozon	Saint-Fiacre / Le Fret
Crozon	Saint-Laurent
Ergué-Armel	Menez-Bily
Ergué-Gabéric	Lestonan
Fouesnant	Lestrevizit

Guipavas	Coataudon
Guipavas	Kerfloch'h
Hanvec	Pen ar Hoat
Kerlouan	Saint-Égarec
Lambézellec	Penfeld
Landévennec	Kerdilès
Lopérec	Kervès
Loqueffret	Brennilis / Bourg
Meilars	Confort
Penmarc'h	Kerity
Penmarc'h	Saint-Guénolé
Pleyben	Pont-Coblant
Pleyben	Pont-Keryau
Pleyben	Quilliégou
Plobannaec	Lesconil
Plonéis	Gourlizon / Bourg
Plonéour-Lanvern	Creac'h-Ru
Plouarzel	Trézien
Ploudalmézeau	Portsall
Plougasnou	Kérénot
Plougasnou	Mesgouez
Plougastel-Daoulas	Pont-Callec
Plougastel-Daoulas	Saint-Adrien
Plougastel-Daoulas	Sainte-Christine
Plougonvelin	Saint-Mathieu
Plougouven	Kermeur
Plougouven	Saint-Eutrope
Plouigneau	Lanleya
Plouigneau	Saint-Éloi
Ploumoguier	Lamber
Plounéour-Trez	Brignogan / Bourg
Plouneventer	Saint-Derrien / Bourg
Plourin-lès-Morlaix	Quélern
Plouvien	Le Tariec
Porspoder	Melon
Saint-Évarzec	Menez-Bras
Saint-Hernin	Hellan
Saint-Jean-Trolimon	Kerbascol
Saint-Ségal	Pont-de-Buis / Bourg
Sizun	Saint-Cadou
Taulé	Penzé
Treffiat	Léchiagat

L'école de hameau de Pen ar Hoat à Hanvec

La commune de Hanvec couvre un large territoire de près de 6 000 ha de superficie, de la rade de Brest aux crêtes des monts d'Arrée, et recense 3 082 habitants au 14 janvier 1882³⁷. Les populations de "la montagne" sont particulièrement concernées par les difficultés de scolarisation : éloignement du bourg ainsi que de ceux de Saint-Eloy, Saint-Rivoal et Lopérec qui sont les communes les plus proches ; chemins en mauvais état, nombreuses zones humides.

"[...] Je pense qu'il y aurait utilité à créer une école de hameau au village de Pen an hoat ar gorré³⁸, distant du bourg de



Projet de construction de l'école de hameau de Penarhoat
Archives municipales de Hanvec.

Hanvec d'environ 6 kilomètres, et entouré de plusieurs villages fournissant ensemble une population d'environ 600 âmes, privée aujourd'hui des bienfaits de l'instruction" déclare le maire Corentin Claude Le Bras dans la séance du conseil municipal du 23 avril 1882³⁹. "Malheureusement nos ressources ne nous permettront pas de faire des sacrifices pécuniers pour cette dernière construction puisque nous avons consacré toutes nos ressources aux écoles du centre qui sont les plus urgentes".

Si le maire est bien conscient du besoin, sa priorité est au bourg, pour lequel le conseil a voté le 13 octobre 1881⁴⁰ le projet de construction d'une école de filles.

Considérant les effectifs à scolariser, M. Le Bras soumet au conseil ce 23 avril 1882 l'affectation de l'école nouvelle en mairie-école pour les garçons et l'attribution des anciens locaux aux filles, bien moins nombreuses. Le conseil municipal rend également une décision favorable à la construction d'une école de hameau sous réserve qu'elle soit totalement prise en charge par l'État et le département.

Le subventionnement prévu par le décret Grévy arrive à point nommé et permet la concrétisation du projet d'école à Pen ar Hoat. Suite à l'approbation du conseil municipal du 6 août

1882⁴¹, cette demande est incluse dans la première tranche des sites soumis au ministère. Le conseil municipal valide le 9 novembre⁴² l'acquisition du terrain et le 25 décembre⁴³ le cahier des charges.

Mais, faute de soumissionnaire, un peu de retard est pris et un nouveau cahier des charges doit être voté le 15 avril 1883⁴⁴.

L'architecte en charge du projet est A. Le Dault à Brest. Il dresse le plan d'une école avec deux salles de classes de cinquante-six élèves chacune au rez-de-chaussée, avec, à l'étage, deux appartements pour les instituteurs, chacun ayant une cuisine et trois chambres⁴⁵.

La répartition des espaces est décrite ainsi dans les archives municipales⁴⁶ : "L'école de hameau de Pen ar Hoat se compose d'un bâtiment en maçonnerie ordinaire couvert d'ardoises, de 25 mètres de long et 8 mètres de large, comprenant au rez-de-chaussée deux salles de classe de 8,65 m x 6,75 m chacune. [...] Au-dessus de chaque classe se trouve un appartement composé de 4 pièces dont 2 éclairées par 2 fenêtres et 2 par une fenêtre et d'un débarras éclairé par une lucarne. Ces pièces sont toutes mansardées. On accède à chaque appartement par un escalier particulier".

Le relevé général des constructions scolaires indique que l'opération a coûté dix-huit mille francs, entièrement réglés par la subvention de l'État. Il ressort cependant de la lecture des délibérations municipales que le coût du terrain de l'école a été laissé à la commune qui peine à l'assumer.

L'école de Pen ar Hoat est ouverte le 31 octobre 1884. *"Elle est pourtant prête depuis quelques mois et la population en attend vivement l'ouverture"*, déplore le maire le 19 octobre⁴⁷ en réclamant d'urgence la nomination d'enseignants. Deux instituteurs titulaires sont nommés la semaine suivante : M. Alfred Vasseur et Mlle Marie Loussaut.

L'école prend son essor et dès le premier mois accueille cinquante et un élèves. La date d'observation des effectifs pour l'administration est le 1er mai. De soixante-cinq en 1885, les élèves passent à quatre-vingt-deux en 1886. Mais le 1er mai 1888, les effectifs observés sont en chute : seulement quarante-cinq élèves.

L'inspecteur primaire de la circonscription de Landerneau, dans un courrier du 29 octobre 1888⁴⁸ à l'inspecteur d'académie, donne un état précis de la fréquentation de l'école, mois par mois depuis son ouverture.

Il avance plusieurs explications à la désaffection signalée. Il constate certes les difficultés relationnelles du couple d'instituteurs en place depuis la rentrée 1886 avec la population, mais il souligne également que les effectifs journaliers ne peuvent jamais être au complet, *"tellement les chemins sont difficiles et les maisons disséminées"*.

Quant aux filles, peu présentes à l'école, il note que *"les parents pensent qu'elles n'ont pas besoin d'instruction. Le même fait se reproduit même au bourg où plus de cent jeunes filles ne fréquentent aucune école"*.

Il conclut en appuyant la demande du conseil municipal d'obtenir une mutation du couple. Celle-ci intervient en cours d'année, le 6 mars 1889⁴⁹. Sont nommés en remplacement Mme Julia Le Cap et M. Antoine Castel. La nomination de ce dernier semble idéale pour Pen ar Hoat : le fait qu'il parle breton est important localement.

Fait exceptionnel, le 12 septembre 1889⁵⁰ une gratification est versée à tous deux par la mairie pour avoir redressé la situation. Ce faisant, le conseil municipal, qui est conscient de *"l'isolement de ces écoles, aux difficultés de communication et d'approvisionnement de toutes sortes"*, espère stabiliser l'équipe enseignante. Pourtant Mme Le Cap n'y reste qu'un an et demi.

Quelques lettres d'instituteurs de Pen ar Hoat à la mairie montrent les problèmes d'intendance auxquels ils sont confrontés : les problèmes de coudes pour les poêles, empêchant donc le chauffage, les cordées de bois réceptionnées, l'attente d'une subvention pour garnir la bibliothèque...⁵¹

Des dotations en matériel scolaire sont commandées pour chaque école primaire de la commune mais sont prioritairement attribuées aux écoles du bourg lorsque les livraisons sont insuffisantes. C'est ce qui se produit lorsque seulement deux jeux de cartes géographiques au lieu des quatre commandés sont livrés à la commune : ceux-ci sont confiés aux deux écoles du chef-lieu⁵². Quant à l'équipement en compendium⁵³ métrique, il semble d'après les délibérations que seule l'école des garçons du bourg en ait bénéficié.

Comme de nombreuses écoles bâties en cette fin du XIX^e siècle, celle de Pen ar Hoat connaît des soucis de travaux inachevés ou défectueux. Le manque de profondeur du puits est problématique, de même que les joints des murs et l'état des lieux d'aisance, qui constituent un sujet récurrent. Quant à la construction des deux préaux et buanderies, confiée à l'architecte Gaston Chabal de Brest, il faut attendre 1936⁵⁴ pour qu'ils soient bâtis ! La subvention ministérielle est pourtant allouée depuis 1930...⁵⁵

Fin 1955, l'arrivée de l'électricité est annoncée. L'école n'en profite pas longtemps puisqu'elle ferme définitivement quelques années plus tard. La dernière institutrice a été Mlle Riou.

La date précise de fermeture n'a pu être trouvée. On sait toutefois que depuis le 1^{er} juin 1960⁵⁶, l'un des appartements de la maison d'école est loué à M. Kervella, géomètre chargé de

Mois	1884-1885		1885-1886		1886-1887		1887-1888		1888-1889	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Septembre			36	11	12	11	12	5	0	9
Octobre			44	15	36	14	26	10	19	6
Novembre	36	15	45	18	41	19	31	11		
Décembre	43	17	58	20	39	14	33	10		
Janvier	47	18	58	22	40	14	35	8		
Février	47	19	58	23	39	14	36	17		
Mars	47	21	54	23	37	15	36	7		
Avril	46	18	54	24	38	16	36	10		
Mai	46	19	56	26	39	16	36	9		
Juin	47	19	49	29	49	16	38	10		
Juillet	47	18	49	29	42	17	39	12		

Etat de la fréquentation de l'école, mois par mois depuis son ouverture.

la révision du cadastre de la commune. En 1963⁵⁷, l'école sert de logement social pour une famille avant d'être vendue à un particulier.



Pen ar Hoat ar Gorré, ancienne école, 1884, vue générale sud.
Copyright Judith Tanguy-Schroër,
Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel (c)
Région Bretagne.

Les instituteurs et institutrices de l'école de hameau de Pen ar Hoat			
M. Vasseur		Alfred	1884-1886
M. Nedellec		Pierre	1886-1889
M. Castel		Antoine	1889-1893
M. Jan		Joseph	1893-1894
M. Le Teurs		Joseph	1894-1895
M. Pichon		Alain	1895-1896
M. Labitte		Joseph	1896-1897
M. Stephant		Jacques Yves	1897-1900
M. Le Baut		Jean	1900-1904
M. Kerhoas		Yves	1904-1905
M. Cleuziou		Gabriel	1905-1923
M. Quelfennec		Louis	1923-1926
M. Angué		Charles Adolphe	1926-1928
?		?	1928-1929
M. Spagnol		Jean Marcel	1929-????
M. Louët			1937-1938
M. Nedellec		Georges	début années 40
M. Le Roux		Emile	fin années 40
M. Le Berre		Marcel	début années 50
M ^{lle} Loussaut		Marie	1884-1885
M ^{lle} Grandmontagne		Angéline	1885-1886
M ^{me} Nedellec	Le Balch	Marie Reine	1886-1889
M ^{me} Le Cap	Cousin	Julia	1889-1890
M ^{lle} Le Normant		Marie	1890-1894
M ^{me} Bodénès	Pont	Françoise	1894-1900
M ^{me} Le Baut	Bellanger	Radegonde	1900-1904
?		?	1904-1905
M ^{lle} Bathany		Jeanne	1905-1907
M ^{lle} Brelivet		Marguerite	1907-1907
M ^{lle} Coathuel		Jeanne	1907-1908
M ^{lle} Quéménéur		?	1908-1910
M ^{me} Le Roux		?	1910-1910
M ^{lle} Jégou		Louise	1910-1911
M ^{me} Gourvès	Le Baut	Marie	1911-1921
M ^{lle} Kermarc		?	1921-1925
M ^{lle} Girard		Madeleine	1925-1926
M ^{me} Angué	Guilbert	Jeanne	1926-1928
M ^{me} Bouroullec	Salaun	Jeanne	1928-1929
M ^{lle} Coadou		Anne	1929-1937
M ^{me} Gourmelon	Bescond	Marguerite	1934-1939
M ^{me} Famer	Kernours	Jeanne	1938-????
M ^{me} Nedellec	Le Gall	Denise	début années 40
M ^{me} Le Roux	?	Yvonne	fin années 40
M ^{me} Le Berre	?	Marie	début années 50
M ^{lle} Riou		?	fin années 50

Anne Coadou-Péron : une institutrice poétesse à Pen ar Hoat⁵⁸

Anne-Marie Coadou naît le 5 novembre 1908 à Saint-Nic puis grandit à Brest. Après avoir été élève à l'école communale de Saint-Pierre-Quilbignon, elle fait ses études au lycée de Jeunes Filles de Brest puis à l'école normale d'institutrices de Quimper.

Nommée en 1929 à Pen ar Hoat, elle épouse en 1932 Jean-François Péron, né le 9 juin 1907 à Hanvec. Ils restent à Pen ar Hoat jusqu'au 1^{er} octobre 1937.

Anne Péron aime les monts d'Arrée et Pen ar Hoat, sur lesquels elle écrit de nombreux poèmes.

Deux de ses textes illustrent fort bien les conditions de vie dans ce secteur. L'un, intitulé *Pen ar Hoat*, décrit la beauté du paysage mais aussi la rudesse du climat et la pauvreté de la terre et des hommes. L'autre, *Arrière-Pays*, dépeint la montagne et les villages aux alentours de Pen ar Hoat et se termine en louant la beauté et la situation exceptionnelle du site.

Anne Péron quitte la Finistère en 1939 pour Saint-Nazaire. Elle y écrit des poèmes sur les Chantiers navals, où son mari a été recruté, ainsi que sur la condition ouvrière. Elle publie plusieurs recueils de poésie à compte d'auteur et reçoit de nombreuses récompenses pour ses œuvres. Elle décède en 2002.

La construction des maisons d'école

Sous la Révolution de nombreux rapports ont traité de l'organisation de l'enseignement primaire et porté dans des lois successives, modifiées et contredites selon les axes politiques, les principes de gratuité et d'obligation scolaire, les règles d'implantation des écoles primaires, les modalités de recrutement des instituteurs et programmes d'enseignement...

La question du lieu d'étude est rapidement jugée importante. La fourniture "d'un logement à l'instituteur qui servirait également de salle de classe" est envisagée dès 1794⁵⁹, et réaffirmée en 1833⁶⁰ puis en 1850⁶¹. Mais la réalité n'est pas aussi simple et les enseignements sont dispensés fréquemment dans des lieux inadaptés, voire immoraux...

Ainsi le conseil municipal du Tréhou n'a trouvé qu'un appartement à louer au-dessus d'une auberge pour installer la maison d'école et s'émeut à de nombreuses reprises de 1847 à 1850 des conditions d'enseignement dans la commune : *"Pour appartement pour l'école nous avons une chambre très sombre, qui est tellement sombre que les élèves ne savent pas ce qu'ils font lorsqu'ils écrivent..."*⁶².

*Il y a même à côté du local un petit cabinet pour recevoir du monde, ce qui fait qu'il ne se passe pas une seule journée sans que les élèves soient distraits par les ivrognes qui s'amusaient soit à chanter, soit à se disputer, soit à prononcer des juréments que l'enfant ne doit pas entendre"*⁶³.

La mise en place des infrastructures scolaires connaît une réelle accélération à partir de la loi du 1^{er} juin 1878 sur la construction des écoles. Un "Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école" est pris par arrêté ministériel du 17 juin 1880 de façon à s'assurer de la normalisation des constructions et est publié dans la *Revue Pédagogique*⁶⁴. En préambule du texte figure un "avis important" précisant que ce Règlement, "préparé par une Commission spéciale et approuvé par le Conseil supérieur, est destiné à servir de guide aux municipalités, aux préfets et aux inspecteurs, qui ne pourront plus proposer ou approuver des plans mal étudiés, puisque la Commission du ministère à laquelle ces plans doivent être adressés en dernier ressort, les rejetterait". Les directives données constituent un réel cahier des charges.

Dans le cadre du programme de construction des écoles de hameaux de l'arrondissement de Quimperlé, six architectes ont adressé un projet, parmi lesquels César Auguste Pompée. Cet architecte, dont le dossier a été retenu, est très au fait des constructions scolaires. Dès 1871, il publie "Plans-modèles pour la construction de maisons, d'écoles et de mairies"⁶⁵. Cet ouvrage adressé à tous les préfets de France propose une architecture standardisée pour tous les bâtiments scolaires.

L'inspecteur primaire Maupin décrit et commente la proposition de Pompée dans son rapport du 13 juillet⁶⁶ puis dans un courrier du 8 août 1879⁶⁷ adressé au ministre de l'Instruction.

Au-delà des informations architecturales, ce texte nous fait toucher du doigt fonctionnement et méthodes d'enseignement.

Ce projet ne comprend qu'un corps de bâtiment avec préaux sur les côtés.

Rez-de-chaussée

On entre à l'école par deux larges vestibules garnis de bancs, de crochets pour les coiffures, de tablettes pour recevoir les papiers des enfants, d'un seau et d'un gobelet à chaînette ; ils communiquent avec les préaux couverts et avec l'appartement de l'Instituteur. [...]

La salle d'école est carrée ; (la cloison destinée à séparer les enfants des deux sexes, qui figure au plan, est supprimée) elle pourra être allongée et devenir rectangulaire dans les sections très peuplées.

L'éclairage est bilatéral. Les fenêtres sont au nombre de trois sur chaque côté. Elles ont 2 m de largeur sur 2,50 de hauteur : la supérieure est à soufflet ; l'inférieure peut descendre dans une sorte de gaine ménagée dans le mur.

Le poêle est compris dans l'épaisseur du mur de refend ; il est en brique réfractaire et donne sur l'école et la cuisine.

Les tables seront à deux places et les sièges à dossier ; elles seront entièrement en bois et ne coûteront que 15 F pièce ; chaque élève occupera 0,75 m. Dans les sections où la population est très grande, il y aura lieu, pour économiser l'espace, d'adopter des tables d'une seule pièce, allant de la cloison centrale au couloir, avec des sièges isolés et à dossier ; chaque élève n'emploiera ainsi que 0,50 m.

Les deux tables des moniteurs seront placées sur des plates-formes de 0,24 m de hauteur, faisant corps avec l'estrade. Celle-ci formera une plate-forme élevée de 0,24 m au-dessus de celles des moniteurs ; la partie antérieure, destinée à supporter le bureau, n'aura qu'un mètre de large, tandis que la postérieure aura la même longueur que le tableau noir placé au-dessus (2 mètres).

Le bureau du maître sera une simple table à plan incliné ; le siège sera une chaise que l'on pourra déplacer à volonté pour écrire au tableau noir.

Les tableaux noirs seront au nombre de cinq ; un derrière l'estrade et quatre de 0,70 m de côté, fixés aux trumeaux ; ils seront légèrement inclinés et auront une gorge par derrière pour recevoir la craie et les éponges. Le tableau, à deux faces, proposé par l'Architecte me paraît défectueux ; il est peu stable, occupe beaucoup d'espace et coûte relativement très cher.

Au-dessus du grand tableau noir de l'estrade se trouvent trois porte-cartes à rouleaux et poulies.

De part et d'autre des bureaux des moniteurs se trouvent des armoires d'attache pratiquées dans l'épaisseur du mur pour la bibliothèque et le menu matériel scolaire.

A un mètre au-dessus de ces placards on placera la pendule et le buste de la République. L'architecte les a figurés derrière l'estrade et au-dessus des rouleaux mais cette position est impossible, car il faudrait fixer les rouleaux trop bas, et les cartes développées seraient en partie masquées par la table de l'estrade.

Les préaux sont situés à droite et à gauche du bâtiment principal et en arrière-plan de la façade ; ils sont entièrement clos et la surface de chacun d'eux est de 28 m². Ils serviront de réfectoires pendant l'hiver, et on pourra les surveiller du parloir. Un banc fixe s'étend intérieurement le long du mur de la façade. À chaque extrémité se trouve un lavabo muni de deux robinets. Le sol sera en béton et couvert de sable de rivière.

Les lieux d'aisance sont à proximité des préaux ; ils sont à fosse, avec cheminées d'appel terminées par des vis Moris. Ceux des garçons seront à lunettes et placés au niveau du sol ; ceux des filles seront à sièges. Les portes se rabattant naturellement, seront coupées haut et bas. Le sol en pente sera bétonné.

Ces latrines seront d'une facile surveillance.

Entre les latrines et les préaux se trouveront des réservoirs d'eau, sortes de caisses en briques, revêtues d'une couche de ciment à l'intérieur. Ils reposent sur des massifs de maçonnerie de 1 m de haut, leur capacité sera d'environ 1 m³. Ils seront alimentés par les gouttières des préaux ; deux tuyaux terminés par des robinets conduiront l'eau vers les lavabos. Ces réservoirs seront d'un prix peu élevé et d'une grande utilité : ils remplaceront les puits qui coûteraient trop cher en certains endroits. L'architecte les a oubliés dans le projet.

Chaque cour aura une surface d'environ 95 m² ; on y plantera six arbres pour donner de l'ombrage aux enfants pendant l'été.

Au-dessus du parloir on pourra établir un logement pour

l'instituteur ; il se composera de deux chambres à feu, d'un cabinet et d'une décharge.

Les rapports montrent qu'il y a eu pour chaque école à bâtir une étude *in situ*, basée sur la densité de population, la distance du chef-lieu ainsi que sur les contraintes présentées par le terrain.

Que sont ces écoles devenues ?

Il y a près de 140 ans ont été ainsi bâties soixante-sept écoles de hameaux grâce à ces deux programmes de construction. Nous avons recherché ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.

En 2018-2019, un tiers des sites ont toujours leur école⁶⁸. Elles sont pour la plupart situées sur le bord de mer, pour lequel l'attrait s'est renforcé depuis la seconde moitié du XX^e siècle.

Il s'agit là d'une prise en compte de la vie scolaire aujourd'hui, l'enseignement pouvant se dérouler dans les locaux d'autrefois ou dans des constructions nouvelles.

A Léchiagat, hameau de Treffiagat dans l'arrondissement de Quimper, l'école de 1882 accueille cette année 134 enfants. Au 1^{er} mai 1888, 75 élèves la fréquentaient.



École de Léchiagat
(collection
personnelle).

Une quarantaine d'écoles de hameaux n'a plus cette fonction aujourd'hui. Près de trente d'entre elles ont pu être localisées. Elles ont été transformées en gîtes, propriétés de particuliers, poterie, bar ou ont trouvé un autre usage communal... Notre recherche a été facilitée par la lecture d'articles de presse locale et de sites internet, ainsi que par l'utilisation de logiciels de géolocalisation.

Pour connaître au mieux le sort des bâtisses anciennes, l'enquête sur le terrain est toujours en cours. L'architecture si caractéristique de ces constructions scolaires constitue un atout dans la recherche !

Si cet article vous a donné envie d'informations complémentaires, vous pouvez consulter notre site www.roch-gad.eu. Vous pourrez y trouver des ajouts sur nos recherches, des précisions sur les instituteurs et institutrices de Pen ar Hoat ainsi que sur les principaux acteurs de ces programmes...

Bonne visite !

Cet article ne porte que sur les écoles de hameaux financées par les deux plans ministériels cités. D'autres écoles de hameaux ont été construites en dehors de ces financements, que nous n'avons pas étudiées. Quelques-unes précèdent ces deux programmes et beaucoup sont construites jusqu'aux années 30. Citons par exemple les écoles de Poul Goazec à Plouhinec (1869), de Lescoff à Plogoff (1877), de l'île de Sieck à Santec (1887), de Sainte-Brigitte à Saint-Thégonnec (1911), de l'île Callot à Carantec (1926), etc. ■

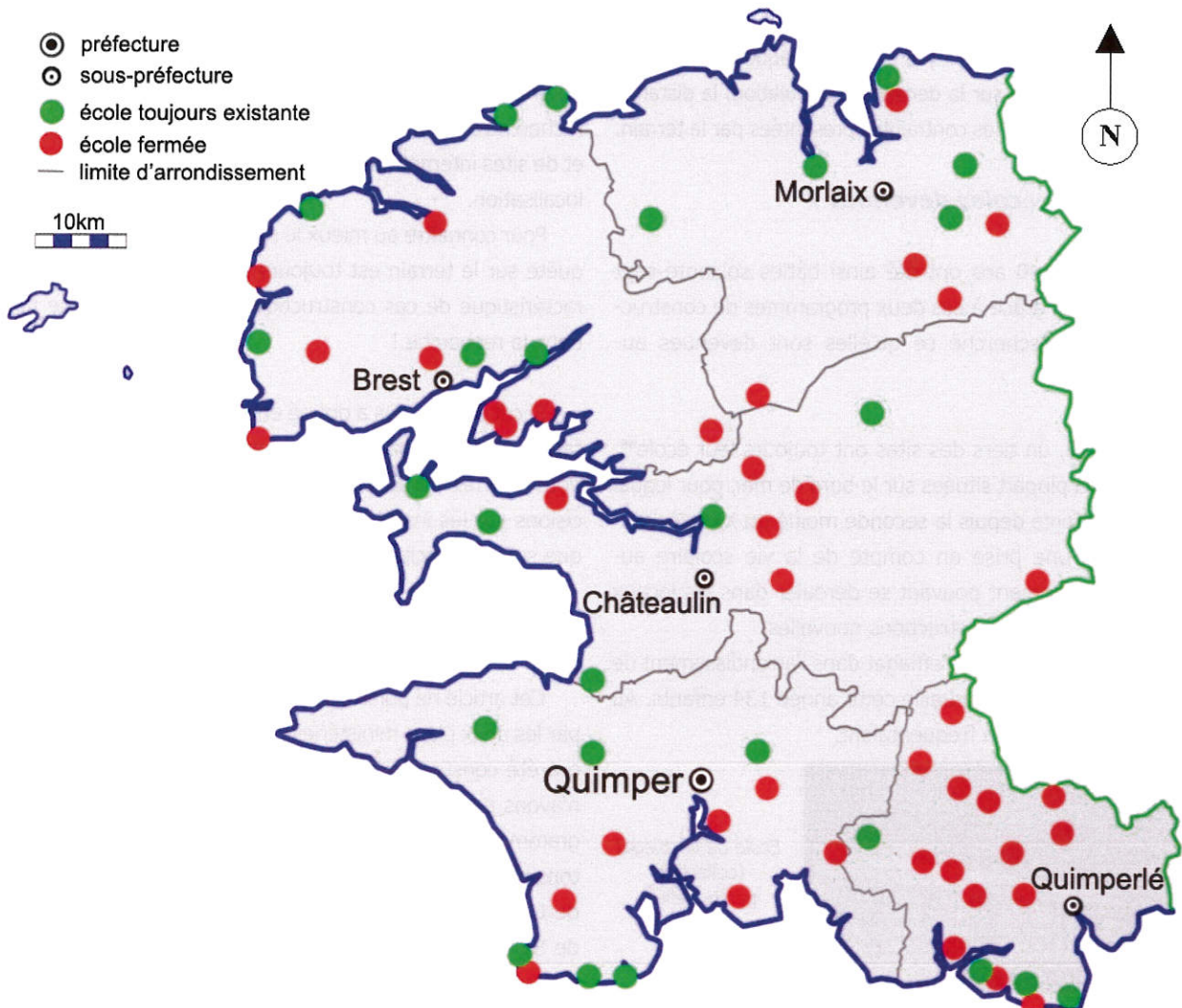
Sources

- Archives départementales du Finistère
 - séries 1 T 44-45-46-109-143-144-145-146-150-411-683
 - série 6 M - Dénombrements de population
 - série 621 E dépôt - Délibérations du conseil municipal du Tréhou
 - série JAL 88 - Le Citoyen 1906-1940
 - série JAL 109 - Le Courrier du Finistère 1880-1944
 - série JAL 170 - Le Finistère 1880-1944
- Archives départementales de Vendée - <http://www.archives.vendee.fr>
- Archives municipales de Hanvec
- Bibliothèque nationale de France - <https://gallica.bnf.fr>
- Centre Généalogique du Finistère, base RECIF - www.cgf-bzh.fr
- CHALOPIN (Michel), L'enseignement mutuel en Bretagne de 1815 à 1850, Éducation. Université Rennes 2, 2008
- IGN-Géoportail - <https://www.geoportail.gouv.fr>
- Institut Français de l'Éducation - <http://ife.ens-lyon.fr/ife>
- Le Télégramme - <https://www.letelegramme.fr>
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - <http://www.education.gouv.fr>
- Ouest-Éclair 1899-1944 - <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32830550k>
- Ouest-France - <https://www.ouest-france.fr>
- Persée - <https://education.persee.fr>
- Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel Région Bretagne
<http://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh>

Remerciements

Nous remercions très sincèrement les services des Archives départementales du Finistère à Brest et à Quimper ainsi que ceux de la Mairie de Hanvec qui nous ont permis d'accéder aux documents nécessaires à la rédaction de cet article.

Nous formulons un remerciement particulier à Madame Le Maire, Mme Morvan, pour sa disponibilité et ses apports d'informations sur l'école de Pen ar Hoat, ainsi qu'à Annie Kerhervé, qui a aimablement relu cet article et nous a apporté conseils et corrections bienvenus.



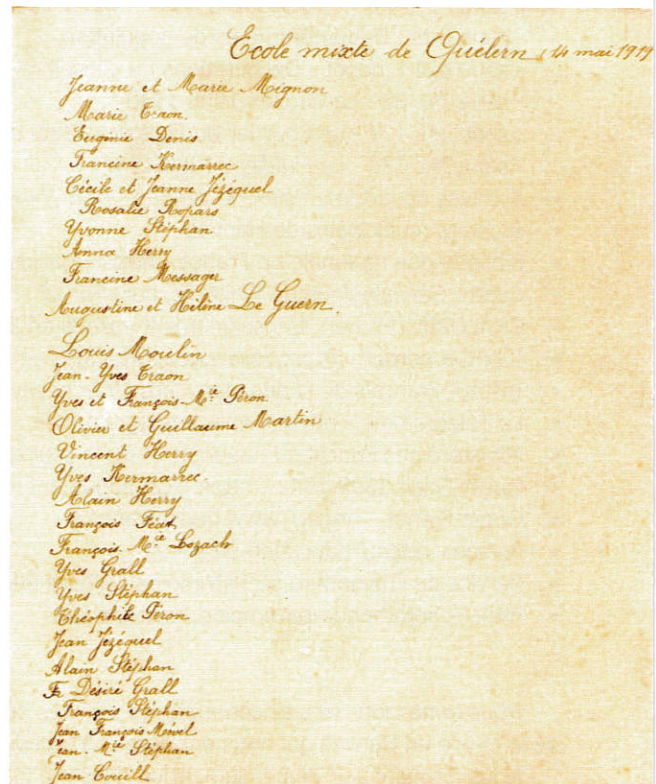
Localisation des 18 écoles de hameaux de l'arrondissement de Quimperlé et des 49 écoles de hameaux des autres arrondissements.



L'école de Quélern, en Plourin-les-Morlaix, le 14 mai 1919.
(On compte 13 filles pour 21 garçons, ce qui correspond aux chiffres du tableau en bas de la page 6).

Les deux petites filles en cols de dentelle identiques au premier rang sont Héléne Le Guern, née à Plourin-lès-Morlaix le 04/07/1914, qui épousera Albert Morvan, et sa soeur Augustine Le Guern⁶⁹, née à Plourin-lès-Morlaix le 13/03/1913, qui sera ensuite l'épouse d'Aimé Lazennec (elle sera la belle-mère de Jean François Pellan, qui nous a fourni ces documents).

Certains de nos lecteurs pourraient-ils mettre un nom sur quelques-uns de ces visages ?



NOTES

- ¹ CHALOPIN (Michel), *L'enseignement mutuel en Bretagne de 1815 à 1850*, Education. Université Rennes 2, 2008, p. 15-16.
- ² Estimation de population effectuée d'après les dénombrements de population des communes rurales. Arch. dép. Finistère, série 6 M.
- ³ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k29292k/f302.image.r=27%20brumaire%20an%20III%20lakanal>, ch. I, art. 3 et 4.
- ⁴ Arch. dép. Finistère, 1 T 109.
- ⁵ Ibid.
- ⁶ Au XIX^e siècle, le Finistère comprend 5 arrondissements : Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimper et Quimperlé. Loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), tableau des départements et des arrondissements communaux de la République Française <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6534793j/f276.image>. L'arrondissement de Quimperlé est supprimé le 10 septembre 1926 et est rattaché à celui de Quimper.
- ⁷ https://education.persee.fr/doc/baip_1254-0714_1882_num_25_484_78496
- ⁸ Ibid.
- ⁹ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2849>, loi du 20 mars 1883, art. 8.
- ¹⁰ Arch. dép. Finistère, 1 T 411.
- ¹¹ Ibid.
- ¹² Ibid.
- ¹³ Ibid.
- ¹⁴ Ibid.
- ¹⁵ Ibid.
- ¹⁶ Ibid.
- ¹⁷ Arch. dép. Finistère 1 T 46.
- ¹⁸ Arch. dép. Finistère, JAL 170.
- ¹⁹ Arch. dép. Finistère, 1 T 109.
- ²⁰ Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ²¹ Arch. dép. Finistère, 1 T 109.
- ²² Ibid.
- ²³ Ibid.
- ²⁴ Ibid.
- ²⁵ Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ²⁶ Ibid., courrier du 19 août 1882.
- ²⁷ Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ²⁸ Arch. dép. Finistère, 1 T 44.
- ²⁹ Ibid.
- ³⁰ Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ³¹ Ibid., lettre du 20 mars 1882 non trouvée mais mentionnée dans un courrier du 9 janvier 1884.
- ³² Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ³³ Ibid.
- ³⁴ Ibid., courrier du 24 janvier 1884.
- ³⁵ Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ³⁶ Arch. dép. Finistère, 1 T 109, Relevé général des constructions scolaires du Finistère, 1878-1885.
- ³⁷ Arch. dép. Finistère, 6 M 326, dénombrement de population de 1881.
- ³⁸ Ecriture utilisée dans la délibération par le Maire.
- ³⁹ Arch. mun. Hanvec, délibérations du conseil municipal, 1871-1885.
- ⁴⁰ Ibid.
- ⁴¹ Ibid.
- ⁴² Ibid.
- ⁴³ Ibid.
- ⁴⁴ Ibid.
- ⁴⁵ Arch. mun. Hanvec, dossier Construction d'une école de filles.
- ⁴⁶ Ibid.
- ⁴⁷ Arch. mun. Hanvec, délibérations du conseil municipal, 1871-1885.
- ⁴⁸ Arch. dép. Finistère, 1 T 45.
- ⁴⁹ Arch. dép. Finistère, 1 T 144, nominations d'instituteurs et d'institutrices.
- ⁵⁰ Arch. mun. Hanvec, délibérations du conseil municipal, 1885-1902.
- ⁵¹ Arch. mun. Hanvec, dossier Construction d'une école de filles.
- ⁵² Arch. mun. Hanvec, délibération du conseil municipal, 13 février 1887.
- ⁵³ Compendium : meuble qui, dans les écoles, renferme une collection complète de mesures métriques
- ⁵⁴ Arch. mun. Hanvec, dossier Construction d'une école de filles.
- ⁵⁵ Arch. mun. Hanvec, délibération du conseil municipal, 7 septembre 1930.
- ⁵⁶ Arch. mun. Hanvec, délibération du conseil municipal, 30 avril 1961.
- ⁵⁷ Arch. mun. Hanvec, dossier Construction d'une école de filles.
- ⁵⁸ Informations communiquées par Mme le Maire de Hanvec (courrier personnel).
- ⁵⁹ Décret Lakanal du 27 brumaire an III.
- ⁶⁰ Loi Guizot du 28 juin 1833.
- ⁶¹ Loi Falloux du 15 mars 1850.
- ⁶² Arch. dép. Finistère, 621 E dépôt 3, délibérations du conseil municipal du Tréhou.
- ⁶³ Arch. dép. Finistère, 621 E dépôt 4, délibérations du conseil municipal du Tréhou.
- ⁶⁴ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5818370c.texteImage>
- ⁶⁵ Arch. dép. Vendée, BIB ATLAS 32-20.
- ⁶⁶ Arch. dép. Finistère, 1 T 411.
- ⁶⁷ Ibid.
- ⁶⁸ <https://www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html>
- ⁶⁹ Augustine Lazennec et Héléne Morvan, nées Le Guern, sont respectivement la mère et la tante de Robert Lazennec, CGF17235.

Recherches dans l'intérêt des familles

par Carl RAULT, CGF n° 5165.

Série 4 M :

Administration - Police, conservées aux Archives départementales du Finistère,

4 M 333 Recherches dans l'intérêt des familles (1871 - 1896)

1894

4 septembre 1894

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une lettre préfectorale du sort et de la résidence actuelle du jeune Stéphan (Tudy), 14 ans, disparu de chez ses parents à Penmarch (Finistère)

Ce jourd'hui vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt quatorze à quatre heures du soir

Nous soussignés Ausset (Antoine), Maréchal des Logis et André (François Marie), gendarmes à pied à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une lettre de Monsieur le Préfet du Finistère, en date du 23 août 1894, à nous transmise par nos chefs, nous requérant de rechercher dans un intérêt de famille le sort et la résidence actuelle du jeune Stéphan Tudy, âgé de 14 ans, disparu depuis le 10 août 1894 du domicile de ses parents à Penmarch.

A cet effet, depuis la réception de la dite lettre, nous avons fait les recherches les plus actives dans toutes les communes de notre circonscription, notamment à Quimper, mais elles sont restées infructueuses. Par leurs rapports spéciaux en date de ce jour, les chefs de brigade de l'arrondissement rendent compte que les recherches auxquelles ils se sont livrés sont également restées sans succès. Celles faites par les autres brigades de la Compagnie sont également demeurées sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à Monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.
signatures : André / Ausset

NDLR :

Tudy Stéphan, fils de Denis, cultivateur, âgé de 28 ans et de Marie GOULEQUER, cultivatrice, âgée de 20 ans, est né le 11 octobre 1879 à Quélourn en Penmarch. Le 23 janvier 1907, il y épouse (en présence de ses parents) Marie Noëlle Jegou, et y est décédé le 14 avril 1958.

1895

24 mai 1895

Procès-verbal constatant les renseignements demandés par Monsieur le Sous-Préfet à Morlaix sur les

frères de la femme Maque Louise, sans ressources à Norac de Belvès.

Ce jourd'hui vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt quinze à deux heures du soir

Nous soussignés Quivoron (Jean Marie), brigadier et Le Rol (Jean Michel), gendarme à cheval à la résidence de Plouigneau, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons qu'agissant en vertu d'un télégramme de Monsieur le Sous-Préfet de Morlaix, nous faisant connaître que la femme Maque, Louise, sans ressources à Norac de Belvès, sollicite des moyens de transport pour se rendre chez ses frères à Plouigneau, nous priant de faire connaître télégraphiquement si on peut les lui accorder et si ses frères consentent à la recevoir.

A cet effet nous avons communiqué le dit télégramme à Monsieur Camus, Maire de Plouigneau, qui nous a déclaré qu'aucune famille du nom de Maque n'existe dans sa commune, de sorte que malgré les recherches auxquelles nous nous sommes livrés nous n'avons pu découvrir les frères de la sus nommée.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, la première adressée à Monsieur le Sous-Préfet à Morlaix, et la deuxième à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Plouigneau le jour, mois et an que dessus.
signature : Le Rol / Quivoron

1^{er} juillet 1895

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une réquisition de Guillou Pierre Marie, 16 ans, disparu de son domicile à Brest.

Ce jourd'hui premier juillet mil huit cent quatre-vingt quinze à neuf heures du matin

Nous soussignés Mescam (Joseph Marie), gendarme à pied à la résidence de Lesneven, département du Finistère, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons qu'hier 30 juin dernier, étant porteur d'une lettre de M. le Préfet du Finistère en date du 10 juin 1895 à nous transmise par nos chefs à l'effet de rechercher dans l'intérêt de famille le n^é Guillou Pierre Marie, âgé de 16 ans, disparu du domicile de sa mère, situé à Brest, rue St Yves, 39.

Depuis la réception de la dite lettre, nous avons fait d'actives recherches dans toutes les communes de notre circonscription, notamment dans la ville de Quimper, mais elles sont demeurées infructueuses et aucun renseignement n'a pu être obtenu sur le domicile actuel de ce jeune homme. Les chefs de brigades de

l'arrondissement rend compte que les recherches auxquelles ils se sont livrés sont également restées sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.
signature : Mescam

8 juillet 1895

Procès-verbal constatant les renseignements demandés par M. le Procureur de la République à Brest sur la nommée Boulic (Marie Jeanne), 17 ans, disparue le 26 juin 1895 de la Communauté des Religieuses à St Méen (Finistère)

Ce jour d'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt quinze à trois heures du soir

Nous soussignés Gouzien (Gabriel) et Deniel (Jean Louis), gendarmes à cheval à la résidence de Lesneven, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons que nous avons reçu un signalement adressé au Parquet par le Maire de St Méen et à nous transmis par notre commandant d'arrondissement, nous prescrivant de rechercher la n^{ée} Boulic (Marie Jeanne), âgée de 17 ans, née à Kerlouan, disparue de la Communauté de St Méen. Nous nous sommes rendus dans la commune de Kerlouan où le n^é Boulic (Jean Marie), âgé de 59 ans, cultivateur au village de Kerizouarn, nous a fait la déclaration suivante :

"Le dimanche 30 juin dernier, à l'issue de la messe, j'ai rencontré au bourg de Kerlouan, ma fille Marie Jeanne qui avait été placée depuis l'âge de quatre ans chez les religieuses de St Méen. Elle m'a dit que le 26 juin dernier, la Supérieure lui avait dit de partir et le même jour, vers les neuf heures du matin, elle avait quitté le couvent et ne connaissant pas la route de la maison paternelle, elle avait erré jusqu'à quatre heures du soir, heure à laquelle elle est arrivée au bourg de Goulven où elle a rencontré une femme de cette localité qui lui avait dit d'aller chez elle comme domestique pour garder les enfants.

Deux jours plus tard, je suis allé la prendre et actuellement elle se trouve chez son frère Guillaume au bourg où je la laisserai d'ici qu'on lui ait fait quelques effets ou trouver une place du moment que la Supérieure de St Méen en l'informant qu'elle ne la reprendrait plus mais ma fille ne m'a pas dit pourquoi elle a été renvoyée de St Méen."

Boulic Marie Jeanne, âgée de 17 ans, née à Kerlouan (Finistère), le 5 juillet 1878, fille de Jean Marie et de feu Marie Anne Salou, interrogée sur les motifs de son départ du couvent de St Méen, déclare :

"Le 26 juin dernier au matin, la Supérieure m'avait (acte déchiré) je pouvais partir du couvent. Vers les 9 heures et 1/2, j'ai pris (déchiré) partie de mes effets et ai quitté l'établissement sans rien (déchiré) à personne.

Ne connaissant pas la route de la maison (déchiré), j'ai erré au hasard jusqu'à 4 heures du soir, heure où je suis arrivée à Goulven et ai accosté une femme pour lui demander la route de Kerlouan. Celle-ci m'ayant demandé si je ne voulais pas servir

de domestique je suis restée chez elle jusqu'au dimanche 30 juin. Ce jour-là, je suis allée à la messe à Kerlouan où j'ai rencontré mon père et lui ai fait part de mon départ de chez les soeurs de St Méen.

Il m'a dit de rester ou j'étais mais deux jours après il est venu me dire d'aller chez mon frère Guillaume à Kerlouan en attendant qu'il m'ait acheté du linge et des effets pour aller demeurer avec lui".

Nous étant rendus à St Méen, la n^{ée} Bleuzen (Marie Anne), en religion soeur St Laurent, âgée de 60 ans, nous a déclaré ce qui suit :

"Le mercredi 26 juin, vers 7 heures du matin, j'ai dit à ma pensionnaire Marie Jeanne Boulic que si elle ne voulait pas travailler mieux qu'elle ne faisait depuis quelque temps, elle pouvait partir, mais je n'avais nullement l'intention de la renvoyer.

Vers neuf heures du matin le même jour, elle a quitté la communauté sans que je m'en aperçoive. Maintenant qu'elle est partie, je ne puis la reprendre. Aussitôt son départ, j'ai prévenu le Maire de la commune."

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, destinée à monsieur le Procureur de la République à Brest, et l'autre à Monsieur le capitaine commandant la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Lesneven le jour, mois et an que dessus.
signatures : Deniel / Gouzien

NDLR :

Marie Jeanne Henriette BOULIC, fille de Jean Marie et de Marie Anne SALOU, née le 5 juillet 1878 à Kerlouan, a épousé le 16 mars 1903 à Kerlouan Jérôme Prigent, alors matelot de 1^{re} classe, gabier auxiliaire, né le 24 mai 1861 à Plounéour-Trez. Elle est décédée le 7 mars 1968 à Kerlouan.

24 août 1895

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses dans l'intérêt de famille en vertu d'une réquisition préfectorale du jeune Delaunay (Albert), 15 ans, disparu du domicile à Lambézellec.

Ce jour d'hui vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt quinze à cinq heures du soir

Nous soussigné André (François Marie) et Mescam (Joseph Marie), gendarmes à pied à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une réquisition de Monsieur le Préfet du Finistère, en date du 24 juillet dernier, à nous transmise par nos chefs à l'effet de rechercher dans l'intérêt de famille le jeune Delaunay Albert, né le 27 mars 1880 à Levallois-Perret (Seine), lequel a quitté le domicile maternel à Lambézellec le 9 juillet 1895 se dirigeant sur Paris et vendant probablement des menus objets de mercerie.

Depuis la réception de la dite réquisition, nous avons fait les recherches les plus actives dans toutes les communes de notre circonscription, notamment à Quimper, mais elles sont restées infructueuses. Par leurs rapports spéciaux en date de ce jour, les chefs de brigade de l'arrondissement, rendent compte que

les recherches auxquelles ils se sont livrés, sont également restées sans succès. Celles faites dans les autres arrondissements de la compagnie sont également demeurées sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le capitaine commandant la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.

signatures : Mescam / André

NDLR :

Albert Delaunay est bien né le 27 mars 1880 à Levallois-Perret. Son père, Alexis Joseph, 23 ans, était marchand de chevaux, sa mère, Marie Félicie Chatal, sans profession. Une mention en marge de son acte de naissance nous indique qu'il a contracté mariage, le 21 juillet 1900 à Clichy (Seine) avec Marie Antoinette Euphrasie Lurienne.

L'acte de mariage à Clichy nous apprend qu'Alexis Delaunay est décédé le 14 septembre 1888 à Paris 8^e, et que Marie Félicie Chatal réside 72 rue Dupetit-Thouars à Paris 3^e. Albert Delaunay est employé de commerce. Le mariage sera dissous par divorce le 2 août 1906.

Source : A.D. des Hauts-de-Seine.

17 novembre 1895

Procès-verbal constatant la disparition de Rivoal (Marguerite), 52 ans, ménagère à Plounévezel dans le Finistère.

Cejourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt quinze à midi

Nous soussigné Fonteneau (François) et Fouron (Yves), gendarmes à cheval à la résidence de Carhaix, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons qu'étant à notre caserne, nous avons reçu la déclaration suivante de Collobert (Yves), âgé de 29 ans, cultivateur au village de Kerivoal Vras en la commune de Plounévezel :

"Ce matin, vers une heure, étant couché, j'ai entendu quelqu'un ouvrir la porte de ma maison. J'ai pensé que c'était mon beau-frère Guichen (Alain) qui rentrait, venant d'un repas de fiançailles donné par Cléran (Corentin) demeurant à l'allée zu en Plounévezel. Une demie-heure plus tard, n'entendant rien, j'ai demandé à mon beau-frère s'il était couché ; ne recevant aucune réponse, j'ai allumé une chandelle pour voir ce qui se passait. J'ai constaté que mon beau-frère n'était pas encore rentré et que ma belle-mère n'était plus au lit. Ce départ m'a causé de vives inquiétudes. J'en ai fait part à mon beau-frère à sa rentrée à 3 heures du matin ; et tous les deux nous nous sommes mis à la recherche de ma belle-mère sans pouvoir la trouver. Vers 8 heures, je continuais ma recherche en compagnie de Conan (Yves) mon voisin, lorsque le nommé Troënès, chef d'équipe sur la ligne de chemin de fer de Carhaix à Morlaix, auquel j'avais raconté la disparition de ma belle-mère, m'a dit qu'il avait trouvé une paire de sabots près du pont de Lamprat. Il m'a montré les dit sabots que j'ai reconnu pour appartenir à ma belle-mère. Nous sommes allés à l'endroit indiqué où nous n'avons pu relever aucune empreinte de pas. Je suppose que ma belle-mère se sera jetée dans la rivière l'Ière où elle doit

être encore. Les recherches que j'ai faite dans la dite rivière sont demeurées infructueuses.

Depuis huit jours environ, ma belle-mère était d'une tristesse extrême et ne parlait à personne ; elle n'avait cependant jamais manifesté l'intention de se suicider ; je me perds en conjecture sur la cause de sa disparition. Voici son signalement : Marguerite Rivoal, âgée de 52 ans, veuve Guichen, née à Berrien, canton de Huelgoat, de Alain et Marie Yvonne Kerbrat, mère de trois enfants ; elle est d'une taille moyenne, cheveux et sourcils noirs, front large, yeux roux, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint pâle ; vêtue au moment de son départ d'un corsage en drap noir, d'un jupon en étoffe noire et d'une chemise en toile blanche.

Lecture faite de sa déclaration au susdit Collobert, il l'a reconnu exacte et a déclaré ne savoir signer.

Le nommé Troënès (Joseph), âgé de 33 ans, chef d'équipe, demeurant à la Halte de Plounévezel, nous a fait la déclaration qui suit :

"Le 17 novembre courant, vers 8 heures du matin, je faisais ma surveillance sur la ligne de chemin de fer de Carhaix à Morlaix. Arrivé auprès du pont de Lamprat, j'ai trouvé une paire de sabots sur le bord du dit pont. Soupçonnant qu'un accident était arrivé à quelqu'un, j'ai regardé dans la rivière et n'ai rien remarqué. En revenant à la maison, j'ai rencontré les nommés Conan et Collobert qui m'ont demandé si je n'avais pas vu une femme. Je leur ai répondu négativement et leur ai dit que j'avais trouvé une paire de sabots sur le bord du pont de Lamprat. Nous sommes allés au dit pont où Collobert a reconnu les sabots pour être ceux de sa belle-mère. Les recherches faites dans la rivière pour découvrir le corps de cette femme sont restées sans résultat."

Lecture faite de sa déclaration au susdit Troënès, il l'a reconnu exacte et l'a signée.

Nous nous sommes livrés à de nouvelles recherches à l'effet de découvrir la nommée Rivoal (Marguerite). Assistés de M. Calmejane, secrétaire de la mairie de Plounévezel, nous avons fouillé pendant cinq heures environ la rivière l'Ière, depuis le pont de Lamprat en Plounévezel jusqu'au moulin du Stanger en Plouguez, ainsi que les champs voisins. Mais toutes nos recherches n'ont abouti à aucun résultat.

Des renseignements recueillis auprès de monsieur Ropars, Maire de la commune de Plounévezel, il résulte que la susnée Rivoal Marguerite, veuve Guichen, vivait en bonne intelligence avec sa famille. Elle était bien estimée et bien considérée de ses enfants. En outre, on ne lui connaît aucun ennemi dans la commune. On suppose que cette femme qui, depuis quelques temps, donnait des signes d'aliénation mentale, se sera dans un moment de délire, jetée dans la rivière l'Ière et le courant actuellement très rapide l'aura entraînée.

Prévenus à midi, départ à midi quinze. Arrivés sur les lieux à midi quarante. Départ pour rentrer à la résidence à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à M. le Procureur de la République à Châteaulin, l'autre à M. le lieutenant commandant la gendarmerie de l'arrondissement, conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Carhaix, le jour, mois et an que dessus.

signatures : Fonteneau / Fouron

NDLR :

Marguerite Rivoal (ou Rivoalen, comme dans son acte de mariage) a été retrouvée morte, et son décès, à Kerivoal en Plounevezel, figure à la date du 16 novembre 1895 dans le registre des décès de Plounevezel. Fille d'Alain et de Marie Yvonne Kerbrat, elle était née à Berrien le 19 mars 1843, et avait épousé Henri Guichen le 9 février 1865 à Berrien. Henri Guichen est décédé le 16 juin 1885 à Plounévezel.

12 décembre 1895

Procès-verbal constatant les renseignements fournis à M. le Procureur de la République sur la découverte de Le Bihan (Maurice), garde particulier à Saint Goazec, qui a quitté son domicile le 5 courant sans dire où il allait.

Cejour'd'hui douze décembre mil huit cent quatre-vingt quinze à onze heures du matin

Nous soussigné Bourdens (Raymond), brigadier et Peton (Jean), gendarmes à cheval à la résidence de Châteauneuf, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'étant à notre caserne, le n^é Guivarch (François) âgé de 37 ans, boucher à Châteauneuf, s'est présenté à nous et nous a fait la déclaration suivante :

"Hier, 11 courant, à 3 heures du soir, j'ai reçu de mon beau-frère Le Bihan (Maurice), garde particulier de M. du Fretay, qui a quitté son domicile le 5 courant sans dire où il allait, un télégramme ainsi conçu : "Je prends le train au Mans pour Paris, voir frère et beau-frère, prévenir ma femme". J'ai communiqué ce télégramme à la femme Le Bihan et j'ai adressé une dépêche au beau-frère de Le Bihan, employé du chemin de fer à Argenteuil en lui disant de surveiller les agissements de son beau-frère qui avait quitté la famille sans rien dire. Ce matin, vers 10 heures, j'ai reçu la réponse suivante : "Maurice arrivé Paris, restera 2 ou 3 jours, lettre suit.". Mon beau-frère Le Bihan est donc retrouvé et il est inutile de continuer les recherches.

Lecture faite de la la déclaration ci-dessus au n^é Guivarch, il l'a reconnu exacte et l'a signée.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en deux expédition qui seront adressées à M. le Commandant de la gendarmerie de l'arrondissement, conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Châteauneuf le jour, mois et an que dessus.
signatures : Bourdens / Peton

26 décembre 1895

Procès-verbal constatant la disparition de Tanguy (Marie Joséphine), femme Lozachmeur, 34 ans, sans profession, demeurant à Clohars-Carnoët, canton de Quimperlé (Finistère).

Cejour'd'hui vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt quinze à six heures du soir

Nous soussigné Le Goff (Louis), et Braban (Yves Guillaume), gendarmes à cheval à la résidence de Quimperlé, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'ayant été informé par Mr le Maire de la commune de Clohars-Carnoët que la nommée (Marie Joséphine) Tanguy, femme Lozachmeur, âgée de 34 ans, demeurant au village de Kergant en Clohars-Carnoët, avait quitté le domicile

conjugal le 22 courant avec sa petite fille âgée de 17 mois, nous nous sommes rendus au village de Kergant où le nommé Lozachmeur (François Louis), âgé de 42 ans, nous a déclaré ce qui suit :

"Le 22 courant vers sept heures du matin, j'ai surpris ma femme dans un courtil situé à environ cent mètres de ma demeure, en flagrant délit de relation charnelle avec le nommé Coatsaliou (Julien) mon voisin. A mon aspect, Coatsaliou a pris la fuite et ma femme est rentrée chez elle. Je ne l'ai pas frappée. Je me suis contenté de lui faire des reproches. Vers 6 heures 1/2 du soir, profitant du moment où elle était seule, elle est partie emmenant avec elle sa petite fille qu'elle allaite encore. Il me reste deux autres enfants, un de 13 ans et un de 7 ans. Elle a pris 2 ou 3 habillements et environs 10 francs. Le lendemain Coatsaliou a également quitté le village ; j'ai fait des recherches, mais je n'ai pu découvrir la direction qu'ils ont prise. Je crois que ce dernier est allé la rejoindre. Voici son signalement : âgée de 34 ans, taille moyenne, cheveux et sourcils châains, front large, yeux bleus, nez ordinaire, bouche petite, menton rond, visage long, teint très coloré, assez mince, vêtue à la mode de Clohars-Carnoët, chaussée de sabots. En ce qui concerne l'adultère, je ne veux pas porter plainte mais je désirerais qu'on la recherche et qu'on la ramène au domicile".

Coatsaliou (père) âgé de 57 ans, cultivateur au village de Kergant en Clohars-Carnoët déclare :

"Mon fils (Julien) est parti de chez moi le 23 courant vers neuf heures du matin ; il m'a dit qu'il voulait aller naviguer et m'a demandé si je le laisserais partir. Sur ma réponse affirmative, il est allé au bureau du syndic des gens de mer à Doëlan prendre un permis d'embarquement. Je ne sais où il est allé. Voici son signalement : âgé de 25 ans, taille moyenne, cheveux et sourcils châains, front ordinaire, yeux gris, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint mat, vêtement drap de marin, paletot ou vareuse, béret, chaussé de socques ou de souliers. En ce qui me concerne, je ne tiens pas à ce que mon fils soit recherché".

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à monsieur le Procureur de la République à Quimperlé, et l'autre à Monsieur le lieutenant commandant la gendarmerie de l'arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimperlé le jour, mois et an que dessus.
signatures : Braban / Le Goff

27 décembre 1895

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une réquisition de M. le Préfet du Finistère de Le Gal (Edouard) 25 ans.

Cejour'd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt quinze à 9 heures et 1/2 du matin

Nous soussigné Thomas (Pierre Louis) et Le Beux (Etienne), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une réquisition de M. le Préfet du Finistère en date du 29 novembre dernier à nous transmise par nos chefs, à l'effet de rechercher dans un intérêt de famille le n^é Le Gal (Edouard), 25 ans, qui a quitté sa famille en avril dernier pour suivre la n^{ée} Françoise Bournat, chanteuse de café concert.

A cet effet nous avons fait les recherches les plus actives dans toutes les communes de notre circonscription, notamment dans la ville de Quimper, mais elles sont restées infructueuses. Toutes les autres brigades de la compagnie rendent également compte que leurs recherches sont demeurées sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à monsieur le Préfet du Finistère, et l'autre à Monsieur le capitaine commandant la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.

signatures : Le Beux / Thomas

1896

18 avril 1896

Procès-verbal constatant la disparition en mer de M. Le Goff Jean Yves, 19 ans, demeurant chez ses parents à Cléden-Cap-Sizun (Finistère)

Cejourd'hui dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt seize à cinq heures du soir

Nous soussigné Kermarrec (Louis) et Stéphant (Pierre François), gendarmes à pied à la résidence de Audierne, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant en tournée dans la commune de Cléden-Cap-Sizun, avons été informé qu'un nommé Le Goff Jean Yves du village de Téholen en Cléden, était tombé accidentellement dans la mer au lieu dit Bec-pair en voulant dénicher un nid de corbeau et que depuis, malgré toutes les recherches on avait pas pu le retrouver.

Nous nous sommes rendus au village du Téholen en Cléden où Le Goff Noël âgé de dix ans nous a déclaré ce qui suit en présence de ses parents:

"Jeudi 16 courant, vers 10 heures du matin, je gardais les bestiaux au lieu-dit Bec-pair, près de la mer. Mon frère Jean Yves est venu conduire les chevaux au pâturage et nous avons descendu tous les deux sur les rochers bordant la mer. Mon frère a voulu descendre plus bas pour dénicher un nid de corbeau qui s'y trouvait. Les pierres ont cédé sous ses mains et il est tombé sur un autre rocher d'une hauteur de 4 à 5 mètres d'où il a roulé dans la mer et depuis on ne l'a pas revu. Je me suis mis à crier et un moment après mes parents sont arrivés.

Le Goff Clet, 62 ans, cultivateur, à Téholen en Cléden, déclare :

"Jeudi 16 courant, vers les dix heures du matin, j'ai appris que mon fils Jean Yves, 19 ans, né à Cléden le 13 décembre 1877, de Clet et de Brénéol Marguerite, venait de tomber dans la mer au lieu-dit Bec Pair. Je me suis rendu sur les lieux où mon fils Noël m'a dit que son frère Jean Yves était tombé dans la mer en voulant aller prendre un nid de corbeau. Les sabots se trou-

vaient sur un rocher à environ 2 mètres de la mer. J'ai remarqué qu'un bloc de pierres était nouvellement détaché de la roche ce qui a fait tomber mon fils dans la mer. Le jour même la mer étant devenue houleuse, il a été impossible d'accoster cet endroit depuis et le corps de mon enfant n'a pu être trouvé jusqu'à présent. Mon fils faisait ses études au collège de Pont-Croix et se trouvait en vacances de Pâques."

Nous nous sommes rendus sur les lieux et avons constaté que la roche d'où Le Goff Jean Yves a roulé se trouve élevée au-dessus du niveau de la mer de 20 à 21 mètres. La mer à cet endroit à une profondeur de 5 mètres environs à marée basse.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en triple expédition, la première destinée à M. le Procureur de la République à Quimper, la 2^{ème} à monsieur le Préfet, et la 3^{ème} à Monsieur le capitaine commandant la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Audierne le jour, mois et an que dessus.

signatures : Stéphant / Kermarrec

18 avril 1896

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une réquisition de M. le Préfet du Finistère, de Queré Jean Marie, 18 ans, domicilié à Roscoff (Finistère), disparu du domicile de ses parents.

Cejourd'hui neuf avril mil huit cent quatre-vingt seize à 10 heures du matin

Nous soussigné Mescam (Joseph Marie) et Jallet (Auguste), gendarmes à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs étant porteur d'une réquisition de M. le Préfet en date du 26 mars dernier, à nous transmise par nos chefs, à l'effet de rechercher la résidence actuelle du nommé Queré (Jean Marie), âgé de 18 ans, disparu le 17 mars 1896 du domicile de ses parents au hameau de Keradonnec en la commune de Roscoff (Finistère).

Depuis la réception de la dite réquisition, nous avons fait les recherches les plus minutieuses dans toutes les communes de notre circonscription, notamment dans la ville de Quimper, mais elles sont restées infructueuses et aucun renseignement n'a pu être recueilli sur la résidence actuelle dudit Queré. Celles faites dans les autres brigades de la Compagnie sont également restées sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à monsieur le Préfet du Finistère, et l'autre à Monsieur le capitaine commandant la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.

signatures : Jallet / Mescam

**Si vous avez des renseignements sur ces personnes disparues,
communiquez-les à la rédaction du LIEN :
cg29@cgf.bzh**

Jean-Marie Combot, de Saint-Servais à Phon-Thanh (Indochine),

par Aimé ILY, Jean Yves LE GOFF et Yves FAVÉ¹.



L'ancienne ferme, à Brétiez en St-Servais, où est vraisemblablement né Jean-Marie Combot.
Photo Jean François Pellan

Jean Marie Combot, dit familièrement *Chamar*, est né à Saint-Servais le 20 février 1886. Il fait ses études au Likès à Quimper, établissement qui formait, entre autres, des religieux, Frères des Écoles Chrétiennes.

C'est la voie qu'il choisit et, en 1905, il est désigné pour aller en Cochinchine comme frère instructeur.

Il a certainement d'autres activités que d'apprendre à lire et à écrire aux petits Cochinchinois. En effet, en 1925, il est propriétaire de deux mille cinq cents hectares de rizières au lieu-dit Phon-Thang², et il y fait venir sa sœur Marie, qui avait épousé à Saint-Servais Pierre Hénaff, pour le seconder et encadrer son personnel. Sa richesse semble s'accroître rapidement. En effet il est aussi propriétaire d'une écurie de chevaux de course à Saïgon, avec encore plusieurs employés, lads, jockeys, etc., ainsi que d'une villa près du champ de courses de Saïgon.

Compte tenu de ses biens et ses activités professionnelles, Chamar devient aussi une personnalité marquante en Indochine, membre du Conseil Colonial à Saïgon et délégué à la Chambre d'agriculture à Hanoï. À ce titre, il voyage beaucoup, et il suffit de lire les lettres qu'il adresse à sa nièce Thérèse Combot pour se rendre compte de son activité.

Il revient de temps en temps en Bretagne, et il rend visite à ses parents, frères, sœurs, et cousins. Selon les personnes qui l'ont connu, il mène grande vie lors de ses séjours à Saint-Ser-

vais et Saint-Derrien. Il acquiert deux fermes à Saint-Servais et une autre à Saint-Derrien. Cela ne ternit en rien sa foi religieuse, et il fait don à l'église de Saint-Derrien d'une bannière, qui s'y trouve toujours.

En Cochinchine, il se marie à une Annamite, Marie Le Tihy, mère d'un enfant d'un premier mariage, Théodore Bujoli. Toujours charitable, Chamar fait venir le jeune Théodore en France afin qu'il poursuive ses études.

Mais ce mariage ne tient pas longtemps. N'admettant pas de divorcer en raison de ses convictions religieuses, il obtient quand même de l'Église de vivre séparé de sa femme. Selon Marguerite Hénaff, sa nièce qui vit en Indochine, celle-ci n'était pas l'épouse qu'il lui fallait. Elle était intéressée surtout par les biens de son mari.

Le jeune Théodore prit parti pour sa mère et n'a plus revu Chamar. Resté en France, il fit carrière à l'arsenal de Brest et à sa mort il est inhumé dans cette ville.

Toujours marqué par la religion, Chamar fait bâtir une chapelle à Phon-Thang, qu'il fait appeler Sainte-Anne, bien entendu, Bretagne oblige, et qu'il fait bénir par l'évêque de Pnom-Penh, Mgr Chabalière. Ceci est relaté dans un article paru dans *La Dépêche d'Indochine* du 29 décembre 1938.

Bon vivant, il a adressé à sa nièce Thérèse Combot le menu de la journée de la bénédiction de la chapelle. Les filles de sa sœur Marie Hénaff, Marguerite et Janine, se souviennent très bien de cette mémorable journée. Chamar était aux anges ou... au Paradis...

Pendant la guerre et l'occupation allemande, Jean Marie Combot ne revient pas en France, et il décède à Phon-Thang le 21 novembre 1944. Il est inhumé sur place.



Les bannières dans l'église de Saint-Derrien
Photo Jean François Pellan

¹ Merci à Yves Favé de m'avoir fourni ce texte rédigé par Aimé Ily, son cousin, et de m'avoir fait connaître ce personnage. Yves Favé est le fils du champion cycliste lesvien Fanch Favé et le petit-fils de Joséphine Combot, elle-même cousine germaine de Jean Marie Combot.

² Village de la province de Bac-liêu, aujourd'hui orthographié Phong-thanh.



En Asie aussi la guerre fait rage. Les Japonais occupent l'Indochine et font évacuer sur Saigon la famille Hénaff qui était restée à Phon-Thang après le décès de Chamar. À la fin de la guerre, la famille Hénaff rentre en France. En 1947, Pierre Hénaff retourne en Indochine pour tenter de retrouver ou de récupérer quelques biens.

Hélas, c'est la guerre avec le Viet-minh et il revient en France les mains vides, mais surtout le cœur gros d'avoir appris que la chapelle Sainte-Anne et la tombe de Chamar n'existent plus. Il semblerait qu'elles aient été saccagées, sans doute par le Viet-minh.

Les biens dont Chamar était propriétaire à Saint-Derrien et Saint-Servais ont été vendus, et le produit de la vente réparti entre les héritiers (frères et sœurs ou leurs enfants). Selon ces derniers la récolte fut maigre...³

Des neveux de Chamar résident encore à Saint-Derrien, Saint-Servais et Plougar. Et plusieurs habitants de ces communes se souviennent parfaitement des séjours qu'il fit dans ces communes.

Trois lettres de Chamar

Phong-Thanh le 3 janvier 1936.

Ma chère nièce

Excuse-moi, je viens de recevoir ta lettre de bonne année et mes bons souhaits vont t'arriver un peu tard, mais j'attendais des photos que tu m'avais demandées et elles ne sont pas arrivées. Tu les auras après et tu ne perdras rien pour attendre. En attendant, pour toi et ton mari, sans oublier la petite fille : bloavez mad, kalz a re all ouspenn hag joa ar baradoz da fin o puez !...

Il faut que je te dise que depuis quatre mois j'ai été absent. Un mois au Conseil Colonial à Saigon ; quelques jours après, appelé à la Chambre d'Agriculture et désigné comme délégué de cette Chambre pour le Grand Conseil à Hanoï. Pour ce Grand Conseil, cela m'a fait une absence de un mois et demi. Alors, tu vois !... Je suis allé et revenu en auto, ce qui m'a fait près de 4500 km.

Après la session, la Compagnie des Chemins de fer du Yunnan nous a proposé, à moi et à mes collègues, un voyage à bon compte au pays des bandits, à Yunnanfou au Yunnan (Chine). J'y suis allé avec dix collègues et j'ai fait un magnifique voyage en train Hanoi-Laokay (frontière chinoise) et en Micheline après : on était comme des princes ! Quel pays sauvage et pittoresque ! 172 tunnels, des centaines de ponts, et tourne et vire tout le temps. N'ayant rien du Nabab ni d'Adonis, je ne risquais pas d'être pris par les bandits ni enlevé par les belles Yunnanfoutaises et j'ai pu circuler librement, mais en prenant des précautions quand même. J'ai été bien reçu partout et, quoique n'ayant presque pas le sou, mes amis et mes pays m'ont chargé toute une voiture de cadeaux : une chienne de chasse, un joli petit singe, un drap brodé avec deux oreillers, des instruments de musique (pas des haricots), un petit cercueil chinois en bois de santal, des bracelets de jade, un fume-cigarette en ivoire, dix paires de baguettes en ivoire, des boîtes laquées et autres, un jambon fumé du Yunnan, une andouille de Lesneven (don de M. Le Gac de Kerlouan), des broderies, un magnifique costume de mandarin chinois, un flacon de cognac pour la route, que sais-je encore !... Inutile de te dire qu'on m'a fait copieusement Kuhullic à Saigon et à mon arrivée ici. Qu'est-ce que tu feras avec ça toi ? Tu n'en as pas besoin, t'as pas de femme ni d'enfants... Et voilà ce qui m'arrive toujours. J'ai tout de même gardé mon costume chinois.

Nous sommes en pleine moisson, mais des pluies tardives et diluviennes sont encore venues faire des dégâts. Les cours, qui avaient remonté, baissent sérieusement et nous risquons de perdre le marché de Hong-Kong à cause de la dévaluation de son dollar.

Je ne sais si je pourrai encore cette année aller passer deux mois en Bretagne ! Je ferai mon possible car j'ai des affaires à régler. Peut-être irai-je en avion pour faire vite, car j'ai besoin d'être ici à mes affaires.

Marie et Per an Hénaff sont sur ma propriété à mes magasins, à six km de ma maison, ils ne sont pas à Saigon. Guiguite est à Saigon chez les sœurs et elle vient d'avoir le 1^{er} prix d'excellence.

Donc peut-être Kenavo à bientôt et bloavez mad à tous les trois.

Votre tonton Chamar.

* * * * *

Phong-Thanh le 1^{er} janvier 1937

Mes chers neveux,

Je vous souhaite eur bloavez mad, kalz a re all ouspenn hag joa ar baradoz da fin o puez.

³ Selon Yves Favé, la part de son père, fils d'une cousine germaine, divisée entre 4 enfants, s'élevait à environ 15 francs...

Excusez-moi de ne pas vous avoir écrit, car depuis mon arrivée j'ai été pris par le Conseil Colonial et le Grand Conseil pendant deux mois, à Saïgon.

Je me suis embarqué à Marseille le 25 septembre sur un bateau hollandais où j'ai été très bien. Je suis arrivé le 13 octobre à Singapour et là j'ai raté la correspondance, ce qui m'obligeait à rester là sept jours. Alors j'ai pris le lendemain 14 l'avion anglais de l'Imperial Airways qui m'a conduit à Bangkok (Siam) après escale à Penang sur l'Océan Indien. Le lendemain 15 octobre je prenais l'avion Air France qui m'a amené le même jour à Saïgon. En route nous avons survolé un troupeau d'éléphants et nous sommes descendus très bas pour les bien voir, mais on n'avait pas de carabine. Cela m'a fait dans les 2500 km en avion.

A Saïgon j'ai vu un quartier-maître mécanicien, Troadec du bureau butun de Plouénéventer. Je l'ai amené passer deux jours ici avec un de ses copains et il a été très content de son excursion. Il est sur le Bougainville et doit partir cette année pour France.

La récolte n'est pas très bonne à cause du manque de pluie et parce qu'il y a eu du grand vent pendant la floraison, donc pas de rosée la nuit.

Ma nièce Marguerite vient de faire sa première Communion. Elle est première partout, a eu le prix d'excellence et ira au certificat cette année. Elle n'a eu que deux ans de classe, mais c'est un phénomène. Sa sœur Jeannine, par exemple, n'ira pas si vite.

Le prix du paddy a beaucoup monté et cela me permettra de me rattraper s'il se maintient encore quelque temps. La dévaluation m'aura fait du bien.

Nous allons avoir un nouveau Gouverneur Général. Il aura besoin d'avoir de la poigne, autrement nous sommes fichus.

Hénaff est content de sa nouvelle voiture, qui roule toujours bien. Moi j'ai repris ma vieille voiture, une Delage à laquelle je tiens encore beaucoup.

Encore une fois bonne année, sans oublier la petite, bonne santé, prospérité, avancement, etc...

Votre oncle, J M Combot

* * * * *

Phong-Thanh le 4 juin 1940

Ma chère cousine

J'ai bien reçu ta lettre il y a un moment, mais j'ai été occupé par des achats de buffles au Cambodge et à Chandoc, alors excuse-moi.

Cela doit barder pas très loin de chez toi, mais je pense que l'on tient bon et qu'encore une fois la Providence sauvera notre pauvre Pays qui finira par se ressaisir enfin. Emmanuel est privilégié car j'ai l'impression qu'il y aura de la casse et bien des deuils en notre chère et toujours vaillante Bretagne. Ici, comme partout, on a toujours pleine confiance dans le résultat final.

Il y a quelques jours j'ai eu la visite d'un ancien marin, Le Bras, de Kerven en Saint-Derrien, et qui est installé comme riziculteur en Cochinchine. Son frère aîné y est mort il y a quatre ans.

J'arrange aussi ma maison, dont la véranda menaçait ruine et j'en ai eu pour plus de vingt mille francs. Je me suis payé un bon poste radio qui marche très bien, 6450 francs, et qui me permet de suivre les événements.

Il fait une chaleur torride, il y a des orages tous les jours, mais l'eau manque encore pour commencer les travaux de labour et les semis.

Je me suis présenté en cavalier seul aux élections du Grand Conseil et j'ai ramassé, non une veste, mais une houppelande, par la volonté de M. de La Chevrotière, Directeur de la Dépêche. Alors je finis ma collaboration à ce journal et je quitte définitivement la politique et la polémique. Ayant été pressenti par un autre journal, j'ai refusé net : du repos et la paix dans ma solitude de Phong-Thann. Néanmoins, un petit coin tranquille sur les côtes de l'Annam ou sur le golfe du Siam me plairait pour y aller de temps en temps me retremper et faire trempette. Mais attendons les événements d'abord.

Alors, chère cousine et cher cousin Emmanuel, bon courage toujours et vivement la fin de la tourmente.

Embrassez la petite Jeannine pour moi et Kenavo !

Votre cousin J M Combot



Ascendance de Jean Marie COMBOT, dit CHAMAR

Génération I

1 Jean Marie **COMBOT** ° 20.02.1886 SAINT-SERVAIS + 21.11.1944 PHONG-THRANG

Génération II

2 Pierre **COMBOT** ° 17.01/1852 PLOUGAR x 20.07.1879 SAINT-SERVAIS + 28.03.1934 SAINT-DERRIEN
3 Marguerite **JEZEGOU** ° 23.05.1851 SAINT-SERVAIS + 13.03.1895 SAINT-SERVAIS

Génération III

4 Charles **COMBOT** ° 13.06.1823 SAINT-POL-DE-LEON x 19.01.1849 PLOUGAR + 25.12.1855 PLOUGAR
5 Marie Jeanne Scholastique **PINVIDIC** ° 16.0291832 PLOUGAR +10.01.1898 PLOUNEVENTER
6 Alain **JEZEGOU** °?? x 17.02.1838 LA ROCHE MAURICE + 09.06.1880 SAINT-SERVAIS
7 Catherine **LE HIR** °?? + 25.01.1874 SAINT-SERVAIS

Génération IV

8 Christophe **COMBOT** ° 22.09.1788 SAINT-POL x 21.11.1812 SAINT-POL-DE-LEON + 16.07.1862 PLOUVORN
9 Louise **NEDELEC** ° 31.07.1790 SAINT-POL + 16.05.1855 PLOUVORN
10 Pierre **PINVIDIC** ° 01 VEND an 13 PLOUGAR x 22.11.1830 PLOUGAR + 04.04.1886 PLOUGAR
11 Jeanne **BRAS** ° 12.05.1807 PLOUGAR + 28.02/1858 PLOUGAR
12 Jean **JEZEGOU** ° vers 1779 SAINT-SERVAIS x 03.02.1809 PLOUNEVENTER + 14.10.1850 SAINT-SERVAIS
13 Marie Jeanne **SIMON** ° vers 1786 PLOUNEVENTER + 27.03.1857 SAINT-SERVAIS
14 Hervé **LE HIR** ° 04.06.1770 LANHOUARNEAU x 15. vend. 10 LA ROCHE MAURICE + 23.03.1832 LA ROCHE MAURICE
15 Catherine **CREN** ° 13.06.1782 PONT-CHRIST + 17.05.1855 PLOUEDERN

Génération V

16 Hervé **COMBOT** ° 05.07.1768 SAINT-POL-DE-LEON x 18.02.1784 TREFLAUQUENAN + 08.10.1836 SAINT-POL
17 Jeanne **PRIGENT** ° 28.09.1767 CLEDER + 15.12.1821 SAINT-POL
18 Charles **NEDELEC** ° 18.01.1755 SAINT-POL-DE-LEON x 19.11.1777 SAINT-POL + 15.12.1825 SAINT-POL
19 Françoise **QUEMENEUR** ° 26.04.1757 SAINT-POL + 31.03.1820 SAINT-POL
20 Jean **PINVIDIC** ° vers 1747 PLOUGAR x 20.01.1784 PLOUGAR + 21.01.1833 PLOUGAR
21 Marie **ABALLEA** ° 18.09.1764 PLOUNEVENTER + 27.03.1842 PLOUGAR
22 François Fidèle **LE BRAS** ° 10.04.1776 PLOUGAR x 12.vent.10 PLOUGAR + 03.05.1813 PLOUGAR
23 Marguerite **BERREGAR** ° vers 1760 + 16.05.1820 PLOUGAR
24 Alain **JEZEGOU** °?? x 23.02.1778 SAINT-SERVAIS + ??
25 Jacquette **LAURENS** ° 15.11.1757 LANDIVISIAU + 31.07.1822 SAINT-SERVAIS
26 Yves **SIMON** ° vers 1764 x 25.01.1785 PLOUNEVENTER + 11.02.1838 PLOUNEVENTER
27 Jeanne **LE GUELL** ° vers 1760 + 17.02.1846 PLOUNEVENTER
28 Alain **LE HIR** ° 05.03.1736 LANHOUARNEAU x 10.02.0756 PLOUNEVENTER + 01.04.1777 LANHOUARNEAU
29 Jeanne **LE RICHOU** ° 19.11.1737 PLOUDANIEL + 07.06.1770 LANHOUARNEAU
30 Jacques **CREN** ° 19.07.1749 PLOUDIRY x 09.02.1779 PONT-CHRIST + 28.01.1826 LA ROCHE MAURICE
31 Anne **LE MOIGN** ° 25.12.1756 PONT-CHRIST + 01.brum.an13 LA ROCHE MAURICE

Génération VI

32 Michel **COMBOT** ° 21.10.1747 St POL DE LEON x 20.01.1762 SAINT-POL-DE-LEON + 13.10.1811 St POL
33 Jeanne **PAUL** ° vers 1744 + 21.10.1774 St POL DE LEON
34 Hervé **PRIGENT** ° 19.06.1745 CLEDER x 21.02.1764 CLEDER + 08.02.1781 TREFLAUQUENAN
35 Marie **LE JEUNE** ° 09.10.1743 CLEDER + 11.03.1819 St POL DE LEON
36 Goulven **NEDELEC** ° 01.07.1712 PLOUGOULM x 17.07.1743 St POL DE LEON + 18.10.1776 St POL DE LEON
37 Marie **SAILLOUR** ° 04.04.1725 St POL DE LEON + 23.07.1782 St POL DE LEON
38 Paul **QUEMENEUR** ° ?? SANTEC x 04.10.1747 PLOUGOULM +
39 Françoise **MOAL** ° 05.10.1720 St POL DE LEON + ??
40 Jean **PINVIDIC** ° ?? x 31.07.1742 PLOUGAR + ??
41 Marie **LE GUEN** ° ?? PLOUZEVEDE + 04.07.1757 PLOUGAR
42 Christophe **ABALLEA** °?? LANHOUARNEAU x 08.02.1763 PLOUNEVENTER + 28.05.1814 SAINT-MEEN
43 Catherine **LE DALL** ° vers 1741 + 07.05.1771 PLOUNEVENTER
44 François **LE BRAS** ° 30.07.1741 PLOUNEOUR-MENEZ x 29.10.1770 BODILIS + 17.05.1791 PLOUGAR
45 Marie **RICHOU** ° 12.08.1738 BODILIS + 09.BRUM.an 09 PLOUGAR
46 Claude **BERREGAR** ° 25.11.1745 PLOUGAR x 25.02.1767 PLOUGAR + 15.01.1816 PLOUGAR
47 Anne **ROLLAND** ° vers 1736 + 02.06.1791 PLOUGAR
48 Yves **JEZEGOU** °vers 1724 SAINT-MEEN x 03.11.1742 PLOUNEVENTER + 06.03.1774 SAINT-SERVAIS
49 Françoise **LE SCOUR** °vers 1714 + 07.04.1781 SAINT-SERVAIS
50 Guillaume **LAURENT** ° 07.12.1721 LANDIVISIAU x 03.02.1744 LANDIVISIAU + 07.04.1777 LANDIVISIAU
51 Marie **LE GUEN** ° ?? PLOUDANIEL + 26.04.1777 LANDIVISIAU
52 Alain **SIMON** ° vers 1721 x 08.02.1752 PLOUNEVENTER + 23.09.1784 PLOUNEVENTER
53 Marie **ROIGNANT** ° vers 1734 + 18.06.1777 PLOUNEVENTER
54 Pierre **LE GUELL** ° ?? PLOUNEVENTER x 06.02.1759 SAINT-MEEN + ??
55 Marie **CHOPIN** ° ?? PLOUDANIEL + ??
56 Alain **LE HIR** ° ?? x ?? + ??
57 Jeanne **KEROULLÉ** ° ?? + ??
58 Nicolas **LE RICHOU** ° ?? PLOUDANIEL x 22.01.1737 PLOUDANIEL + ??
59 Anne **INIZAN** ° ?? PLOUDANIEL + ??
60 Jacques **CREN** ° 29.07.1708 LAMPAUL-GUIMILIAU x 28.09.1738 PLOUDIRY + 03.05.1785 LOC-EGUINER
61 Marie **DIREUR** ° vers 1710 PLOUDIRY + 06.FLOR.an12 SIZUN
62 François **LE MOIGN** ° 15.06.1731 PONT-CHRIST x 11.11.1754 PONT-CHRIST + 29.06.1785 PONT-CHRIST
63 Catherine **CESSOU** ° ?? + 09.FLOR.an09 LA ROCHE

Généalogie établie par le Dr. Le Goff.

Faits divers, faits d'hier

Relevés dans *La Dépêche de Brest*

Assises du Finistère

Quimper, le 7 janvier, 5 h. 15 soir.

Audience du 7 janvier

Vols qualifiés et coups à ascendants, 6^e affaire.

La fille Pervès (Marie-Anne-Joséphine), âgée de 31 ans, couturière à Pont Croix, a une réputation des plus détestables. Déjà condamnée six fois pour vol, coups et blessures et outrages à agents, elle tenait une conduite scandaleuse, se livrant à l'ivrognerie et à la prostitution.

Les faits révélés par l'acte d'accusation sont les suivants :

Le 9 octobre dernier, vers sept heures du soir, la fille Pervès dérobaît une langue de vache dans le magasin du sieur Ansquer, boucher à Pont Croix.

Le même jour, vers dix heures du soir, elle rencontrait, dans une rue de Pont-Croix, la nommée Catherine Claquin, couturière, atteinte d'infirmité, la saisissait par le cou, la jetait par terre, lui donnait des coups de pied dans les jambes et lui arrachait sa coiffe et son bonnet, qu'elle emportait ensuite.

Le 13 octobre dernier, vers sept heures du soir, elle dérobaît, au préjudice du sieur Claquin (Charles), cordonnier à Pont-Croix, et chez lui, une paire de galoches vernies.

Le 15 du même mois, vers la même heure, elle dérobaît, au préjudice du même, un chausson dans des circonstances analogues.

La fille Pervès, sans nier précisément les faits, a cherché à atténuer la responsabilité qu'elle a encourue en s'efforçant de faire croire à des complicités dont l'existence a été formellement démentie. L'information a en outre établi qu'elle s'était fréquemment livrée à des violences sur ses père et mère légitimes qui, pendant longtemps, n'avaient osé se plaindre ni la dénoncer, dans la crainte de provoquer de sa part les représailles dont elle les avait souvent menacés.

Elle a notamment révélé les faits suivants :

Le 5 octobre dernier, dans la matinée, à la suite de reproches que Pervès père adressa à sa fille, celle-ci le poussa, le fit tomber et lui porta avec ses sabots des coups de pied sur différentes parties du corps. Le vieillard eut un œil contusionné et ensanglanté et ressentit pendant longtemps de vives douleurs au côté droit.

Le 7 du même mois, dans la soirée et dans les mêmes circonstances, la fille Pervès s'empara d'une chaise et la balança contre sa mère, qui fut grièvement atteinte à la tête et perdit du sang à la suite de cette blessure.

Enfin, le 19 du même mois, dans la soirée et encore dans les mêmes circonstances, la fille Pervès se livra à une scène de tapage scandaleuse, proféra des menaces contre ses parents et voulut jeter un petit banc à la tête de sa mère, qui était au lit. L'arrivée d'un voisin et de la gendarmerie l'empêcha, seule, de pousser plus loin ses violences. L'accusée se trouve sous le coup de la relégation.

Ministère public, M. Fretaud ; défenseur, M^e Couchouren.

La fille Pervès, reconnue coupable sans admission de circonstances atténuantes, est condamnée à cinq ans de réclusion et à la relégation.

La Dépêche, 8 janvier 1892

Le jeune Gouézou (Pierre), âgé de neuf ans, né à Lannion (Côtes-du-Nord), a été admis hier à l'hospice de Morlaix, un nombre des enfants abandonnés, par suite de la maladie de sa mère, entrée le même jour à l'hospice, et de la disparition de son père, qui depuis longtemps avait abandonné sa famille et dont on n'a pu retrouver la trace.

La Dépêche, 8 janvier 1892

9 janvier 1892

Les étrennes du tambour. — Le 1^{er} janvier, vers onze heures du soir, un tambour de la division, A... (René), entra, avec deux de ses camarades, chez la femme Gasmour, débitante, rue du Petit-Moulin, 20, et se faisait servir trois consommations. Le moment de payer venu, il s'y refusa et il empêcha ses camarades de le faire.

Le tambour en venant aux menaces, des consommateurs l'expulsèrent du débit ; mais, arrivé à la porte, il lança à la femme Gasmour, en guise d'étrennes, un coup de pied qui l'atteignit à la lèvre supérieure, et il promit de ne pas s'en tenir là.

Craignant de nouvelles violences, la débitante porta plainte et l'enquête établit que les brutalités du tambour étaient dûes à une crise de dépit amoureux.

Le rapport dressé par M. Guibaud, commissaire de police du 2^e arrondissement, concluant à des poursuites pour coups et blessures volontaires, a été adressé à l'autorité maritime.

La Dépêche, 9 janvier 1892

Audacieuse tentative de vol.

M. Th. Passerat, représentant de la maison Rozier, Grand'Rue, n^o 7, a failli être victime, hier, d'une audacieuse tentative de vol. Revenant de visiter des clients au Conquet, il s'arrêta, vers cinq heures, au débit du sieur Le Coz, à la Croix-Marie. M. Passerat ayant attaché son cheval à la porte, entra et passa dans l'arrière-boutique. Quand il ressortit quelques instants après, son cheval et sa voiture avaient disparu, ainsi que sa sacoche contenant 3,000 fr. Un paysan seul était entré dans le débit, où il n'avait rien consommé. M. Le Coz se mit à sa recherche par la route de Toulbroch, pendant que M. Passerat, remarquant des empreintes de roues dans la neige sur la route du Conquet, se dirigeait de ce côté. Au bout d'un quart d'heure, il rencontra un cantonnier qui lui déclara qu'il venait de voir une voiture répondant au signalement donné par lui.

Au village de Pen-ar-Ménez, M. Passerat aperçut son voleur. Il cria : Arrêtez-le ! et un débitant, le sieur Calvez, se plaçant en travers de la route, arrêta le cheval.

Après avoir infligé à son voleur une maîtresse correction, M. Passerat prit son nom. Ce serait un nommé Caraës, cultivateur à Plouzané, contre lequel une plainte a été déposée.

La Dépêche, 10 janvier 1892

Deux Plougastels à l'eau

Deux Plougastels ayant fêté la vente de leurs coquilles Saint-Jacques par d'assez nombreux petits verres, en sont venus aux mains,

hier matin, vers onze heures, sur le quai du 2^e bassin du port de commerce. Au plus fort de la lutte, leurs pieds manquèrent et tous deux tombèrent à l'eau. Un second-maître en retraite, M. Lacoste, patron de l'Hirondelle, leur jeta une amarre et les deux adversaires, sortis de l'eau, se réconcilièrent au milieu de la gaieté des assistants.

La Dépêche, 10 janvier 1892

Assises du Finistère Quimper, le 8 janvier, 5 h. 35 soir.

Audience du 9 janvier

Coups mortels, 9^e affaire.

Le 22 octobre 1891, Cuzon (Jean-Louis), chauffeur à Quimper, rue de la Gare, comparait devant la cour d'Assises sous l'accusation précitée, mais, à cette audience, le défenseur de l'accusé, Me Couchouren, ayant demandé le renvoi formel à une autre session, eu raison de l'absence de M. le docteur Chéreau, témoin dans l'affaire, la cour fit droit aux conclusions de la défense.

Rappelons les faits :

L'accusé Cuzon, qui était marié, depuis huit ans environ, avec Marguerite Le Naour, avait pris depuis longtemps l'habitude de brutaliser sa femme. De l'aveu même de l'accusé, ses violences se répétaient et prirent un caractère plus grave dans les dernières années de leur union.

Pour se soustraire aux coups de son mari, Marguerite Le Naour dut, à maintes reprises, se réfugier chez leurs voisins. Un jour même, sous l'empire de la frayeur que lui causait une scène plus violente, elle se précipita par la fenêtre de sa chambre, élevée de 4 m. 50 au-dessus du sol, pour échapper aux poursuites de son mari ; un tas de fagots amortit heureusement sa chute.

Cette malheureuse avait la conviction qu'elle mourrait tuée par son mari et ses tristes pressentiments devaient se réaliser.

Le 3 août dernier, vers 10 h. 1/4 du matin, elle expira subitement. Une rumeur, assez vague au début, attribua la cause de ce décès à un meurtre commis par le mari de la victime, mais ce bruit n'acquiesça une véritable consistance que quelques jours plus tard.

A la date du 10 août, une lettre anonyme fut adressée à M. le procureur de la République de Quimper et le pria de vouloir bien compléter son information en consultant les locataires de la maison habitée par Cezon. Une enquête fut alors édictée et elle dévoila les faits suivants :

Le 3 août 1891, vers 10 h. 15 à 10 h. 30 du matin, Cuzon étant rentré chez lui, reprochait à sa femme de s'être enivrée ; presqu'aussitôt des voisins entendirent un cri épouvantable, "un cri, disent-ils, qui n'avait rien d'humain, et qui exprimait en même temps la crainte et la douleur. "

Une voisine, la femme Guillou, descendit alors du 2^e étage où elle habite, et en passant devant la porte ouverte des époux Cuzon, elle aperçut la femme Cuzon couchée à plat ventre, le visage contre terre et faisant de vains efforts pour relever la tête.

Trois autres locataires de la maison, qui étaient sortis au bruit, ont été témoins de ce spectacle.

La victime resta abandonnée jusqu'à l'arrivée d'une blanchisseuse, la femme Marie Guiriec, qui, vers 1 h. 1/2, ayant trouvé la porte ouverte, entra chez Cuzon et aperçut sa femme étendue sur le plancher ; l'ayant touchée de la main, elle constata qu'elle était morte. Elle sortit ensuite. Une heure après environ, la même Marie Guiriec étant rentrée chez Cuzon, se livra à un examen plus attentif et constata que le plancher, en quelques endroits, était taché de sang et que le corps de la victime portait de nombreuses traces de

violences ; ses vêtements étaient déchirés, maculés de boue et de sang, sa grande collerette portait une empreinte qui lui parut celle d'un soulier.

Le procès-verbal d'autopsie est venu corroborer ses affirmations et révéler que le corps portait diverses plaies contuses résultant de coups par un corps contondant.

Cuzon, qui nie son crime, a tenté d'établir un alibi ; mais de nombreux témoins affirment qu'il était chez lui vers le moment où expirait sa femme ; l'un d'eux l'a même interpellé, en tenant ce propos significatif : "Malheureux, cette fois, vous avez tué votre femme!"

L'accusé n'a pas encouru de condamnations, mais il est réputé ivrogne, brutal et querelleur.

Ministère public, M. Fretaud ; défenseur, M^e Couchouren.

Cuzon, reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes, est condamné à cinq ans de prison.

La Dépêche, 10 janvier 1892

Douarnenez. — On nous écrit le 9 :

La pêche. — Bonne semaine de pêche pour nos pêcheurs, qui ont eu une moyenne de 5 à 6 francs par homme et par jour.

Vols — Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, des voleurs ont pénétré dans la sacristie de notre église et ont pris les troncs qui servent aux quêteurs le dimanche. On ne peut évaluer la somme que les troncs contenaient.

La nuit suivante, un autre vol a eu lieu dans un magasin situé rue de Poullan, où les voleurs ont pris une demi-douzaine de saumons* d'étain, évalués à 60 francs. Sans doute, ces voleurs ont dû se tromper, car ils en voulaient plutôt probablement aux saumons de plomb qui se trouvaient à côté. On suppose que ce sont des pêcheurs, qui devaient en faire des plombs pour les filets.

Enfin, les églises de Pouldavid et Ploaré ont reçu également la visite de maraudeurs.

* *Lingots de métal, de forme allongée, utilisés comme lest dans les bateaux.*

La Dépêche, 10 janvier 1892

L'affaire de la rue Kéravel.

— L'enquête ouverte par M. Guibaud, commissaire de police du 2^e arrondissement, au sujet de l'agression et du vol dont aurait été victime le quartier-maître de gymnastique Vérité, de l'*Austerlitz*, est terminée. La déclaration faite par celui-ci aurait été reconnue inexacte. Se trouvant dans une situation irrégulière, il aurait raconté, pour se disculper aux yeux de ses chefs, cette agression et ce vol, qui n'auraient jamais existé que dans son imagination.

C'est le même cas que celui de ce caporal d'infanterie de marine qui, se rendant au Portzic, où était casernée sa compagnie, après s'être battu sur la place de la Liberté, déclara à ses chefs, pour expliquer les déchirures de ses vêtements, qu'il avait été attaqué aux Quatre Pompes.

On se rappelle la décision préfectorale qui intervint à la suite de l'enquête faite par la gendarmerie sur les ordres de M. le procureur de la République. L'autorité maritime a été informée des résultats de l'enquête.

La Dépêche, 11 janvier 1892

NB : voir *LE LIEN* n° 149, p. 48, et n° 150, p. 50 et 51.

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



sommaire

Nos joies, nos peines	p. I	Mise à jour Recif	p. IX à XI
Nouvelles des Antennes	p. II	Affiche du 25 ^e Congrès National d'Ajaccio	p. XII
Nouveaux adhérents	p. III à VI	Affiche du Salon de Créhen	p. XI
Questions des adhérents / Réponses aux questions Addenda / Le Chaînon manquant	p. VII	Agenda	p. XIII
Entraide / Mise à Jour des comptes Généabank Appel à article	p. VIII	Elections 2020 au CGF	p. XIV
		Renouvellement d'adhésion ou d'abonnement 2020	p. XV à XVI

nos joies, nos peines

Décès :

Monsieur Michel MENOT CGF16987 B, est décédé le 11 mai 2019.

Monsieur François MEVELLEC CGF 7912 Q, est décédé en juillet 2019.

Monsieur Georges LEVENEZ CGF5311 B, contrôleur des comptes de l'antenne de Brest, et époux de Marie-Renée LEVENEZ CGF5096 B bénévole très active au sein du comité de lecture du Lien, est décédé à Brest le 16 juillet 2019 à l'âge de 78 ans.

Madame Yvette SALAUN, née COHAT, CGF158 B, est décédée à Brest le 21 juillet 2019 à l'âge de 81 ans. Elle était depuis des années l'une des chevilles ouvrières de l'antenne de Brest : effectuant des relevés dans les B.M.S, assurant des permanences aussi bien à la salle Tissot qu'à l'annexe du Relecq-Kerhuon et apportant son aide et son soutien lors de nos portes ouvertes annuelles ou sur les salons locaux.

Monsieur Yvon DUROSE, frère de Michel DUROSE, président de l'antenne de Brest, est décédé le 26 juillet 2019 à Landerneau à l'âge de 60 ans.

A leurs familles dans la peine, nous présentons nos bien sincères condoléances.

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN
vos demandes d'insertion dans le n° 152 :**

2 NOVEMBRE 2019

nouvelles des antennes

antenne de Brest

Vous le savez, le bénévolat est le sang du CGF. Le travail des bénévoles est essentiel à notre association. Ce mois de juillet 2019 a été pour l'antenne de Brest très difficile. Deux de nos bénévoles nous ont quittés. Georges Lévénéz (CGF 5311 B) était un homme d'une grande discrétion. Il était l'époux de Marie-Renée (CGF 5096 B), membre éminent de notre comité de lecture. Georges n'aimait pas se mettre en avant, mais il était très efficace. Il était notre contrôleur aux comptes. Chaque année, pour l'Assemblée générale de notre antenne, il certifiait l'exactitude et la bonne tenue des comptes de l'antenne. Il ne manquait jamais non plus de me rappeler l'excellence de la tenue de comptabilité de notre trésorière Corinne.

Portant le numéro d'adhérent 158, Yvette Salaün était l'une de

nos plus anciennes adhérentes. Elle a réalisé énormément de relevés. Ces derniers temps, on la voyait souvent à la salle Tissot, où elle distillait ses connaissances sur la généalogie aux adhérents néophytes qui étaient friands de ses conseils. Elle était toujours partante pour nous donner un coup de main, spécialement lors des portes ouvertes.

Leur implication dans notre association méritait bien qu'au moment de leur disparition, je leur rende, au nom de tous, cet hommage. Que leurs proches trouvent ici l'expression de nos condoléances.

Michel Durose
Président

antenne de Morlaix

Bonjour à toutes et à tous,

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes en période de vacances, mais malgré tout, une grosse partie des équipes photos est opérationnelle et continue avec assiduité sa mission d'aller prendre des photos des actes des BMS et d'Etat Civil aux archives de Quimper et de Brest.

Mais une mauvaise nouvelle pour notre antenne de Morlaix en cette belle période estivale, Henriette et Bernard Audigou, membres du Conseil de Gestion pour Morlaix, Bernard également membre du Conseil d'Administration du CGF, m'ont annoncé qu'ils cessaient toutes leurs activités au sein de notre groupe, Henriette ayant un grave problème de santé nécessitant une lourde intervention chirurgicale.

En dehors du fait qu'ils soient des amis personnels, ils constituent depuis de nombreuses années l'un des piliers de notre antenne. Ils font de la saisie, assurent un vendredi sur deux une

permanence d'antenne, et surtout s'occupaient des demandes d'actes par les adhérents en recherchant sur les microfilms les actes, ce qui est un travail extrêmement difficile et fatiguant, surtout pour les yeux. De plus avec Yvonne, Henriette est notre « fée du logis », grâce à leur travail méticuleux, nos locaux sont toujours impeccables.

Leur absence qui, je le souhaite de tout cœur, ne sera que provisoire va se faire ressentir au niveau de notre antenne, mais avant tout je souhaite pour Henriette de surmonter ces douloureuses épreuves, et mon soutien moral pour Bernard, pour qui la situation est également difficile à vivre.

Je m'autorise au nom du Conseil de Gestion de notre antenne et de tout le CGF, à leur témoigner toute notre sympathie et notre amitié.

Thierry Noirel
Président

antenne de Quimper

Pour faire court à l'issue de cette période estivale dont j'espère que vous avez largement profité, il convient de se remettre au travail et pour cela j'ai besoin de bras.

Malgré mes demandes répétées depuis le début de l'année, personne ne s'est proposé au sein de notre antenne pour réaliser les photos des actes à mettre en ligne en illustration de Récif. Tout ce que nous avons a été mis en ligne.

Les autres antennes ont constitué des équipes qui complètent ce travail et chez nous rien ! On vous offre pourtant la formation nécessaire, le remboursement de vos frais de déplacement... Qu'attendez-vous ?

Christian Bolzer
Président

nouveaux adhérents

17415B	GUIGNARD Bruno	92310 SEVRES	
17416B	SIMON Marie Louise	29870 LANDEDA	LE GOFF, MAREC, MAREC, SIMON, GAC
17417Q	BREGENT Michèle	56670 RIANTEC	AUTRET, GUERNALEC, GUERNALEC, NIVEZ, NAOUR, DIZET (Trégunc, Riec-sur-Bélon)
17418M	SAINT JALM Pierre	97310 KOUROU	
17419Q	RANGER Sébastien	63100 CLERMONT FERRAND	RAOULT, RICA, KERGOURLAY, LE GAC, LE VINCOUR, EVEN, MONTFORT (Saint-Yvi) / QUELVEN, LE BELLEC (Beuzec-Conq) / LE BELLEC (Concarneau) / QUERRIEN (Lanriec) / LE NERRIEC (Lanriec, Melgven) / LE GUERN, LE REST (Melgven) / EVEN (Saint-Evarzec)
17420Q	GRELIER Fabien	29000 QUIMPER	COSSEC, TOULEMONT, NEDELEC, LETTY (Pays Bigouden)
17421B	LE MESTRE Jean-François	81000 ALBI	
17422Q	GRANDY Alain	73330 DOMESSIN	
17423M	NICOLAS Yves	29410 PLOUNEOUR MENEZ	NICOLAS, BLANCHARD (Plounéour-Menez)
17424M	MARGERIT Michel	1030 SCHAERBEEK BELGIQUE	
17425M	CARN Soazig	44800 ST HERBLAIN	CARN (Lesneven) / LE ROUE, MARCHIC, STEPHAN, LORIENT, HILY, ABGRALL, CRENN, LE BRAS, ROIGNANT, LE GOURHANT, MEUDEC, POULIQUEN, FAGOT, LE GAD, MALLEGOL, MADEC, BELLEC, SCOUARNEC, BICREL, GUYOMARCH, COULOIGNER, BODROS, RANNOU, MORVAN, KERAMBLOCH, BRETON
17426Q	EDERN Jean-Yves	56100 LORIENT	EDERN, GALL, GUEGUEN, NEDELEC, ROSEC, QUEGUINER, MEAR (Cléder, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Tréflaouéan, Sibiril, Saint-Pol-de-Léon, Plouéan)
17427B	BRETON François	29280 LOCMARIA PLOUZANE	BRETON, PERROT, PRIGENT, FOURN, COATANEA, TANGUY (Ploumoguier, Locmaria-Plouzané, Lanrivoaré, Milizac, Plouguin)
17428Q	LESIEUR Hervé	29510 LANGOLEN	SALIOU (Brest) / THOMIN (Saint-Ségal)
17429Q	JAN David	97417 ST DENIS	
17430B	ALDRIN Michel	29200 BREST	
17431M	PAUGAM Nicole	29670 TAULE	
17432M	LE VAGUERÈZE Michel	J7V 5Y5 VAUDREUIL-DORION CANADA	THOMAS
17433B	KERMARREC Eve	94300 VINCENNES	KERMARREC, KERMAREC, LE ROY, FILY
17434B	BORVON Serge	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	
17435B	GUYADER Roger	29490 GUIPAVAS	
17436B	PAUL Christiane	49610 MURS ERIGNE	PAUL (Porspoder, Saint-Pabu, Lanildut) / MAGUEUR (Landunvez)
17437M	JAOUEN Maryvonne	29630 ST JEAN DU DOIGT	FEAT (Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Guimaëc, Locquirec, Morlaix) / CORIOU (Garlan, Lanmeur, Plouégat-Guérand, Saint-Jean-du-Doigt) / FEREC (Plougasnou) / PERON (Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur, Plouégat-Guérand)
17438B	CLAVEIROLE Elisabeth	56860 SENE	FLOHIC, FALIGON (Quimper) / LE BRIS (Ploudalmézeau) / BEGOC (Porspoder, Guissény) / GALLIOU (Plouguerneau)
17439B	BOULCH Jean Luc	29800 PENCRAN	BOULCH, TREGUER, GODEC, DIROU (Plouédern, Plouénéventer, Saint-Derrien, Saint-Servais, Bodilis, Saint-Pol-de-Léon, Plougoulm, Tréflaouéan)
17440Q	LOZAC'H Roger	29900 CONCARNEAU	
17441Q	GRALL Raymonde	29700 PLUGUFFAN	
17442Q	GRALL Luc	29700 PLUGUFFAN	
17443B	AMIS Jacques	29200 BREST	
17444M	LESIMPLE Carole	89800 CHABLIS	CLEACH (Carantec) / DOURVER (Locquénolé)
17445Q	SUSPERRÉGUI Jacques	29730 GUILVINEC	CHEVER, LE BEC (Loctudy)
17446Q	LE PESQUE Pierre Yves	29700 PLOMELIN	
17447Q	KERNEVEZ Christine	29170 PLEUVEN	
17448B	LOUARN Héléne	29870 LANDEDA	LOUARN, DOURMAP (Milizac, Bourg-Blanc, Ploudaniel, Lesneven, Lanarvily)
17449B	MARILLAT Yves	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	

17450B	CARIOU Ronan	44260 SAVENAY	CARIOU, LE GALL, MEROUR, JOURDAIN, GUENA, KERHOAS
17451Q	TROALEN Patrick	94170 LE PERREUX SUR MARNE	TROALEN (Elliant)
17452M	PORZIER Jean-Pierre	86180 BUXEROLLES	PORZIER, PORSIER, COLLOCH, COULLOCH, FALHON, CLOAREC (Clé-der, Tréflaouénan, Pont-Croix, Brest)
17453B	MAZE Martine	29460 IRVILLAC	MAZE, COUTTE (Finistère, Haute-Loire)
17454Q	VIENNOT Anne	53360 PEUTON	GOULLETQUER
17455B	ANDRO Anne-Marie	29200 BREST	ANDRO, LE ROUX, LE BERRE, LE BRETON, LE LOCH
17456Q	BRIAND Hervé	29000 QUIMPER	
17457Q	STEPHAN Géraldine	44300 NANTES	THEPAUL, DIEULEVEUT, LANDRAIN, SANCEAU, CONAN, TALLEC, STEPHAN, BLANCHARD (Rosporden, Saint-Yvi, Kergloff, Trégunc, Nézec)
17458M	HAMON Alain	22310 PLESTIN LES GREVES	HAMON, SANNIER, LE SAUX, BRAOUEZEC (Plouigneau, Lanmeur, Plouégat-Guérand)
17459Q	TATTEVIN Jean-Philippe	56870 LARMOR BADEN	DANGUY DES DESERTS, LUNVEN, BROCHARD
17460M	HETET André	38150 BOUGE CHAMBALUD	LE GALL, HETET, KERNEVEZ, REGUER
17461M	BORDES Patrick	78125 RAIZEUX	
17462Q	LOUSSOUARN Alain	92100 BOULOGNE BILLANCOURT	LOUSSOUARN, COLIN, PRIGENT, CAMBRAY (Châteaulin, Douarnenez, Paimpol, Trébeurden)
17463Q	GLOAGUEN Paul	56700 HENNEBONT	GLOAGUEN, GUELLEC (Pouldergat, Mahalon, Le Juch) / COZIC, FRAVAL (Leuhan, Coray, Scaër, Tourn, Querrien, Rosporden)
17464M	LE BAIL Véronique	29252 PLOUEZOC H	
17465M	MARCADÉ Jean-Jacques	94360 BRY SUR MARNE	TANGUY, LAVALOU (Locquirec, Guimaëc, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur)
17466M	GARNIER Paul-Robert	86110 VARENNES	
17467B	HOLLEY Jacques	37270 VERETZ	HOLLEY, MEVEL
17468Q	PICAUD Maryvonne	44700 ORVAULT	GOURMELEN, LARDIC (Cap-Sizun, Bannalec, Quimper)
17469Q	FOURNIER Pascale	29830 PLOUDALMEZEAU	QUERE (Scaër) / CALVARIN (Ploudalmézeau) / FOURNIER (Guiscriff)
17470B	FLATRES Yves	29200 BREST	FLATRES, L'HELGOUARC'H, TUAL, KERVIEL, CASTRIC, GARIN, CLOAREC, CARIOU, TANNIOU, KERNEIS
17471B	RIOU Emile	29200 BREST	
17472B	LE NY Martine	92250 LA GARENNE COLOMBES	LE NY (Plounéour-Trez)
17473Q	SAVARY Patricia	29120 PLOMEUR	CARIOU, BRUN, GLOAGUEN, DIQUELOU (Pays Bigouden)
17474B	KEREBEL Marianne	29800 LANDERNEAU	ANDRE, RIOU, GOASGUEN, LORICQUER (Ploudaniel, Saint-Ségal, Combrit, Lanildut, Brest)
17475Q	GOFFAUX Annick	41170 MONDOUBLEAU	RIOU, GRALL (Châteaulin, Cast, Saint-Coulitz et communes proches)
17476Q	HOUDAN Jérémy	92170 VANVES	
17477Q	LE DU Raymond	10024 NEW YORK USA	Saint-Goazec, Roudouallec, Spézet, Gourin, Saint-Hernin, Laz, Coray, Le Saint
17478Q	PULLANDRE Patrick	29000 QUIMPER	PULLANDRE, TOUTOUS, MOREAU, PAGE (Plonévez-du-Faou, Collorec, Châteauneuf-du-Faou)
17479B	UBEDA MONTOYA Laurence	33140 VILLENAVE D'ORNON	COZIAN, PRIGENT, LAURANS, UGUEN (Guipavas, Brest, Kersaint-Plabennec, Plouvien, Plabennec)
17480M	LE GALL Martine	78990 ELANCOURT	LE GALL, HERVEOU (Plouénan, Plougouvest, Plouvorn, Landivisiau, Landerneau)
17481B	CHARTON Pascale	78330 FONTENAY LE FLEURY	JACOB, LE FUSTEC, COLLOBERT, PHILIPPE, LE DU, GOUGARD
17482Q	VIOLET Jean-Jacques	60300 SENLIS	HUET
17483B	PAUL Roselyne	29450 SIZUN	LIDOU, JESTIN (Brest) / SALAUN (Rosnoën) / MOUTELIERE (Etelles (35) / PAUL, LEON, KERHOAS (Sizun) / CRENN, PAUL (Commana)
17484B	AUFFRET Gérard	29830 ST PABU	
17485B	BARVET Manoel	29200 BREST	
17486Q	GEOFFROY Marie	44350 GUERANDE	
17487B	LE JEUNE Catherine	29830 PLOURIN	FALC'HON (Plourin) / BEGOC (Saint-Pabu) / JESTIN (Guipavas) / LE JEUNE (Plouguerneau) / CHAPALAIN (Bourg-Blanc)
17488B	BARS Anthony	29800 LANDERNEAU	
17489Q	GRANNEC Martial	93600 AULNAY SOUS BOIS	
17490B	TOULLEC Jean-Michel	29820 BOHARS	GUILCHER, PICARD (Taulé, Carantec, Locquéolé) / CHEVALIER, MADEC (Saint-Martin-des-Champs, Taulé)

17491B	HASCOËT Marie Christine	29200 BREST	MOULIN (Plourin-Lès-Morlaix) / HASCOËT (Plomodiern)
17492Q	LE HEURT Héléne	29900 CONCARNEAU	ROUAT, DERRIEN, HERLEDANT
17493Q	CORLAY Monique	29920 NEVEZ	CORLAY
17494M	CARRÉR Renan	78110 LE VESINET	CARRER, CARRÉR (Plouvorn, Landivisiau, Plouénan, Brest) / BOURCH (Lambézellec, Brest)
17495M	BOUVET Christine	49400 ROU MARSON	BREBAN, DANIEL (Plouégat-Moysan, Guerlesquin)
17496Q	HEMERY Yves	28220 ST HILAIRE SUR YERRE	HEMERY, DORVAL, RANNOU, MOREAU
17497Q	NEDELEC Marie-Jo	29910 TREGUNC	ROUX, CROGUENNEC, JEUNE, TANGUY, NEDELEC
17498B	HERLAUT Jacques	89320 VAUDEURS	HERLAUT, LE BRAS
17499Q	DREAU-MORIN Nathalie	85610 CUGAND	DREAU (Laz, Leuhan) / EON (Laz) / MAHE (Kergrist-Moëlou)
17500Q	RESONET Jean-Claude	29710 PLONEIS	
17501B	JEFFROY Claude	35170 BRUZ	JEFFROY, GEFFROY, LE VOURC'H, CASTEL, LEOST, SCOUARNEC, ABJEAN-UGUEN (Plounéour-Trez, Brest, Plounérin, Locronan, Quimper)
17502Q	BOURDON Louis	29170 FOUESNANT	BOURDON, CLAQUIN, DONCHE, VARNA, SEVELLEC, DILOSQUER (Pays Bigouden, presqu'île de Crozon)
17503B	PRONOST HERBER Colette	35580 GOVEN	PRONOST, GUYOMARD, GUYOMAR, ROLLAND, THERENE, CABON (Lannilis) / BOUTHERAOU, BOTERAOU, BOTHERAOU (Lambézellec)
17504Q	FABRE Claudie	78330 FONTENAY LE FLEURY	PERON, HARE, COROLLER, FURIC (Scaër)
17505Q	LE PAPE Michel	75015 PARIS	LE BERRE, LE PAPE (Plozévet, Plovan, Landudec, Pouldreuzic, Poullan-sur-Mer, Douarnenez)
17506M	MERRIEN Chantal	29410 PLEYBER CHRIST	TREVIEN, POSTEC, LE SANN, TOUS, CUEFF (Plouvorn) / GUIVARCH, LE REST (Plouénan)
17507B	LOMBARD Johan	29290 ST RENAN	
17508B	PONT Christiane	28210 NOGENT LE ROI	PONT (Kerlouan et Finistère nord)
17509Q	CALVEZ Jean-Paul Michel	29390 SCAER	CALVEZ (Taulé, Brest, Le Relecq-Kerhuon) / SANQUER, SALIOU (Le Relecq-Kerhuon)
17510B	CAROFF Michel	44000 NANTES	CAROFF, LE ROUX, LE GALLIC, MIGNON, THOMAS, DENES, SEHEDIC, MICHELET, LE GUILLEC, LE BEUZE
17511B	CHARTIER Marie France	38400 ST MARTIN D'HERES	BOUDIGOU (Meilars)
17512B	KERHERVE Annie	29800 LA ROCHE MAURICE	
17513Q	LADRIERE Jeannine	91080 COURCOURONNES	GOULARD, PEZENNEC, CLECH (Lothey, Quimper)
17514B	HELOU Yvon	94360 BRY SUR MARNE	HELOU
17515Q	ESCOBAR Gisèle	75013 PARIS	MONFORT, ULVÉ, KERDUDOU (Sud-Finistère)
17516B	CHAFFRON Jean Michel	29200 BREST	
17517B	RAHON Patrice	92250 LA GARENNE COLOMBES	YVINEC, LE JEUNE, MEVEL, BODENES, LE BOT (Saint-Urbain, La Martyre, Lambézellec)
17518Q	ANTOINE Dominique	29120 ST JEAN TROLIMON	MOISAN, PHILIPPE
17519Q	BONNEAU Martine	78730 ROCHEFORT EN YVELINES	THIEC, NAOUR, GALLOU (Sud Finistère)
17521M	LEFRERE Catherine	94170 LE PERREUX SUR MARNE	AVENEC (Pleyber-Christ)
17522M	PEDEL Marie Claude	78280 GUYANCOURT	LE SCOUR, LE FOLL, DENIS, LE ROUX (région de Morlaix)
17523Q	LE GALL François Bertrand	78340 LES CLAYES SOUS BOIS	LE GALL (Saint-Thois, Edern, Briec)
17524Q	BARBOT Yvonne	91130 RIS ORANGIS	LABOUS, LE NIR, TERSIGUEL, TROMEUR (région de Châteaulin)
17525Q	GUICHAOUA Virginie	59800 LILLE	GUICHAOUA, COLIN, GOURLAOUEN (région de Plouhinec)
17526Q	VIDAL Gilbert	94800 VILLEJUIF	SINQUIN, KERHERVE, LE DU, OLLIVIER (Rosporden, Quimperlé, Scaër)
17527Q	HAAS François	94270 LE KREMLIN BICETRE	GRALL, BIDEAU, MOAL, HASCOËT (Douarnenez)
17528M	RIOUAL Nicole	94100 ST MAUR DES FOSSES	
17529B	DURAND Jean Luc	75015 PARIS	BOURSIER
17530M	LE DUC Françoise	29660 CARANTEC	LE DUC, LE GUEN, LE GALL, NICOLAS (Morlaix, Carantec)
17531M	GERNIER Gwenaëlle	56520 GUIDEL	
17532Q	CYMER Sylviane	29170 ST EVARZEC	CODRAN, CERTIN, CYMER (Paris, Montargis)
17533M	CACLIN Daniel	92340 BOURG LA REINE	
17534Q	GENDRE Françoise	56000 LANESTER	

17535Q	JOLIVET Jean-Philippe	78800 HOUILLES	
17536B	CALANDO Liliane	78440 SAILLY	
17537B	PASSUELLO Elyane	91600 SAVIGNY SUR ORGE	
17538B	RAMETTE Jean Fernand	75012 PARIS	
17539B	BOURDON Elisabeth	91440 BURES SUR YVETTE	
17540Q	GOLOUBTZOFF Marie-Françoise	92170 VANVES	GOURMELON (Gouézec, Lennon, Pleyben) / FAVENNEC (Pleyben)
17541Q	LE GALL Raymond	33500 LIBOURNE	LE GALL (Saint-Yvi) / GUEGUEN (Briec) / LANNUZEL (Edern) / OLLIVIER (Melgven)
17542M	BOUGET Corinne	83740 LA CADIERE D'AZUR	GRALL, ROLLAND, BOUGET (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plourin-Lès-Morlaix)
17543M	BANIEL Myriam	37170 CHAMBRAY LES TOURS	
17544M	DELGARD Pascalina	64000 PAU	BOUCHER (Saint-Pol-de-Léon)
17545Q	GIAFFERI Martine	29760 PENMARCH	
17546Q	DELILE Bruno	78170 LA CELLE ST CLOUD	BACHER, GOFF, LOUIS, MENS, GLERAIR, CORNOUAL, CALVEZ (Quimperlé, Buhulien, Lorient, Quimper, Douarnenez)
17547Q	LE MEUR Rolande	95350 ST BRICE SOUS FORET	ROLLAND, MARY (Douarnenez, Quimper)
17548B	GROSSEUVRE Françoise	75020 PARIS	
17549Q	PERON Catherine	16600 RUELLE SUR TOUVRE	PERON (Guimiliau, Camaret) / BEBIR (Roscanvel) / BRIS (Argol) / COUTURIER (Camaret)
17550M	BOLAINGUE Maryvonne	29450 SIZUN	FAOU, LE FAOU, SIZUN, CUFF (Hanvec, Rumengol)
17551B	FICHOUX Patrick	94000 CRETEIL	FICHOUX (Plouguerneau, Lanarvily, Saint-Vougay, Le Folgoët) / ULVOAS (Lanarvily, Saint-Méen, Saint-Servais) / LE BORGNE, SIMON, DIDOU, THOMAS, KERVAREC, CARADEC (Plouguerneau)
17552Q	LE BRUN Joël	44115 BASSE GOULAINNE	BRUN (Plomeur) / COZ
17553B	BRILLAUD Martine	44640 LE PELLERIN	LE BERRE, LE TREUT, LE LANN
17554Q	GOULLETQUER Philippe	44700 ORVAULT	GOULETQUER, COSQUERIC, LANCIEN (Sud-Finistère) / GUESDON (Pleyber-Christ)
17555Q	GICQUAUD Christian	44120 VERTOUL	VELLY, GALL, GONIDEC (Sud-Finistère)
17556Q	HALLAIS François	92600 ASNIERES SUR SEINE	
17557Q	MOULLEC Johan	26350 ST CHRISTOPHE ET LE LARIS	MOULLEC
17558B	HEURTEBIZE Enora	29200 BREST	COZIAN, PERON
17559Q	BUANIC Thierry	45750 ST PRYVE ST MESMIN	BUANIC, MARIEL, CARIOU (Plobannalec-Lesconil, Loctudy)
17560Q	DREYSTADT Patricia	69230 ST GENIS LAVAL	MAHE (Riec-sur-Bélon) / PENNEC (Moëlan-sur-Mer) / GALLEN (Belle-Ile en
17561B	PENEAU Monique	44210 PORNIC	
17562B	CAM Genevieve	29200 BREST	
17563Q	DOBBELAERE Claude	52000 CHAUMONT	QUINQUIS, PAPE, BERRE, HENRY, BARIOU (Plomodiern, Lababan, Pouldreuzic, Plogonnet)
17564B	BARVEC Brigitte	29200 BREST	BARVEC (Le Tréhou) / JAUNY, BLAISE (Hanvec)
17565Q	BRUNOU Antoine	46110 VAYRAC	BRUNOU (Trégunc)
17566M	CORMERY Claudine	95340 PERSAN	GOARVOT (Plounévezel, Kergloff) / AUDRIN (Plouguer) / GRONTEC (Cléden-Poher)
17567M	TROUDE Gilles	14000 CAEN	ABGRALL, AUFFRET, BLEAS, BOSEC (Plouvorn) / BERNARD, BRETON (Guiclan) / BOURVEN (Plougonven) / CAMUT (Plounévez-Lochrist, Plouzé-védé)
17568Q	PAVAN Jean-Pierre	29380 LE TREVOUX	
17569Q	FAUCHEUR Annie	03300 CUSSET	MIOSSEC, DEZEVEAUX (La Roche-Maurice, Quimperlémer) / RICA (Rosporden)
17570M	BOISO Lidia	90278 REDONDO BEACH USA	LE BOLLOCHE
17571Q	JEANNIC Guillaume	44100 NANTES	JEANNIC, PERON, NORMANT, GOUZIAN (Plogoff)
17572Q	BRIANT Stéphane Daniel	15240 ANTIGNAC	BRIANT (Goulien)
17573B	CORNEILLE Kevin	31450 MONTGISCARD	Collorec, Loqueffret, Brasparts
17574B	CHARMEUX Marine	31450 MONTGISCARD	Collorec, Loqueffret, Brasparts
17575Q	TANGUY Jean-Claude	66170 MILLAS	

Questions

151 - 1 : Yves Jean LE DELLIOU et Marie Françoise LE GOFF
Recherche descendants du couples LE DELLIOU Yves-Jean et LE GOFF Marie-Françoise mariés à QUIMPERLÉ le 16.05.1892.
151 - 2 : Guillaume LE RESTE et Marie Françoise LE DELLIOU
Recherche descendants du couple LE RESTE Guillaume et LE DELLIOU Marie-Françoise mariés à KERNÉVEL le 25.10.1915.

151 - 3 : Yvon Louis LE DELLIOU
Recherche les parents de LE DELLIOU Yvon-Louis, ° à QUIMPERLÉ le 05.10.1893 et décédé suite maladie contractée en service à l'hôpital temporaire de LEGÉ (44) le 20.06.1916.
*Jean-Pierre Jaouen CGF 8152 Q
jp.jaouen.guid@orange.fr*

reponses aux questions des adherents

A la question 149-1 :

Couple Joseph BOURLÈS et Jeanne LE GALL

Joseph Bourlès, chiffonier, (° le 28.10. 1829 à LOQUEFFRET (Kermorvan), + après 1882) ; X le 20.10.1855 à BRENNILIS avec Jeanne Le Gall (° 01.08.1824 à LOQUEFFRET (Kerlevan, + après 1882).

Descendance connue du couple :

Geneviève (° 27.09.1856 à LOQUEFFRET) ;
Marguerite (°10.06.1858 BRENNILIS, + 22.01.1945 ESQUIBIEN ; X le 29.06.1882 à BRENNILIS avec Jean Nédélec (° 29.11.1856 à LOQUEFFRET, + 02.11.1912 à GOURIN (56) ;
Catherine (°25.04.1864 à LOQUEFFRET).

Ascendance de Joseph BOURLÈS :

parents : Ives Bourlès, cultivateur (° 09.05.1789 LA FEUILLEE, + après le 02.12.1852) ; X le 04.02.1812 à LOQUEFFRET avec Jeanne Lochou, cultivatrice (°28.07.1796 à LOQUEFFRET, + 02.12.1852 à LOQUEFFRET).

Ascendance de Jeanne LE GALL :

parents : Corentin Le Gall, chiffonier (° 19.03.1786 à LOQUEFFRET, + 04.07.1854 à LOQUEFFRET) ; X le 18.11.1821 à LOQUEFFRET avec Catherine BORGNE (°16.03.1792 à LOQUEFFRET, + 28.04.1841 à LOQUEFFRET).

*Marie-Thérèse GOUIFFÈS CGF 11981 Q
marietegouiffes@gmail.com*

addenda

Ayant des ascendants dans ce secteur Leuhan et Laz, j'ai parcouru avec intérêt généalogie de Jean COSQUER établie par Carl RAULT (Lien 150). Voici quelques précisions et informations complémentaires concernant sa généalogie. (Mes sources parviennent entre autres de la base RÉCIF).

Je me suis intéressé en particulier à Corentin STERVINO, il est né le 02.02.1699 à Leuhan et non à Trégourez. Il est le fils de Olivier et Anne LE GOFFIC. Il est marié à Jeanne QUEINEC en janvier 1632 à Trégourez. Il était veuf de Marie LE BEC (née le 18.02.1711 à Leuhan, X à Leuhan le 25.01.1730).

Concernant les parents de Jeanne HILLION épouse de Jean COSQUER. Yves HILLION est décédé le 11.11.1879 à Erdéven dans le Morbihan (56) et non 1871 (acte N°40, vue 362/545

AD56), il était né à Locarn (22) le 04.09.1828 (acte N°30, vue 73/424 AD22). Il s'est marié le 05.02.1850 à Carnac (acte N°8, vue 133/558 AD56), avec DRÉAN Marie-Jeanne née le 26 .02.1819 à Carnac (acte N°31 vue 140/546 AD56). Les ascendants de DRÉAN Marie-Jeanne sont François-Marie et LE LAMER Isabelle de CARNAC.

Quant aux enfants du couple Jean COSQUER et Jeanne HILLION rien de particulier sauf que Joseph HILLION appartenait au XVIè régiment de chasseurs à pied et non le XIè comme mentionné (Régiment basé à Bitche en Moselle, et rattaché au 42è régiment d'infanterie basé à Belfort et Giromagny).

*Jean-Pierre Jaouen CGF 8152 Q
jp.jaouen.guid@orange.fr*

Le chaînon manquant

Le Centre de Généalogie du Sud-Ouest nous signale les actes suivants :

1 - Le 03.07.1783, mariage à Castres (Gironde) entre Helman Castelnau né à Quimper-Corentin, fils de feu Jean et de Marie-Louise Tiret et Madeleine Ferran, fille de Guillaume et de feu Marie Agnet.

2 - Le 03.07.1783 mariage à Beautiran (Gironde) entre Hervé Pierre Castelnau, né à Quimper-Corentin, fils de feu Jean et de Marie-Louise Tiret et Madeleine Serres, native de Beautiran fille de Guillaume et de feu Marie Agne.

Les recherches dans RECIF n'ont pas permis de trouver les naissances de ces mariés, mais révèlent toutefois la naissance suivante de : baptême le 04.06.1761 - Quimper - Saint-Sauveur de : CASTENNO Marie Elie, fille de Jean, tailleur et de Marie Louise TIRET. (Identifiant CGF de l'acte : N-1761-2923208-51800-05408 - (Relevé 'BMS <=1792')

3 - Le 16.02.1724 à Labrède (Gironde), naissance de Claude Léon Calvé, fils de Pierre et de Marie Gourmelen de la province de Bretagne, évêché de Léon, habitant Brest, paroisse Saint Pierre, témoin : Pierre de Lhéreteyre (marchand) habitant paroisse de Foenan, évêché de Quimper (NB la famille de Lhereteyre est de Labrède).

Le mariage des parents n'a pas été trouvé dans RECIF. Qui aurait des renseignements sur ces personnes ?

*Jean-François PELLAN, président du CGF,
jf.pellan@orange.fr*

entraide

. Je recherche un indice ou une preuve de l'ascendance d'Amicie (ou Amice) de Kernezné, femme de Jehan Labbé de Coatque-neuc. car celle-ci. Hervé de Kernezné, Amicie et Jehan Labbé sont bien présents dans "L'inventaire des archives du château du Grégo, accompagné de généalogies et de nombreuses notices sur les familles et les seigneuries, ..." d'Hervé du Halgoët (1913). Je recherche également la confirmation de l'ascendance de Jehanne de Kernezné femme de Johannes Bergot / Bergoët et celle de Jacquette de Kernezné, épouse de Jehan de Penandreff. Ces deux dernières seraient potentiellement les filles de Jean de Kernezné et de Marie Jouhan.

Je remercie d'avance les personnes qui pourront m'aider dans ces recherches.

Lionel MAZURIÉ CGF 13950 M
Lionel.ma94@gmail.com

. Lors d'une recherche généalogique, j'ai vu sur internet la photographie d'un puits rélaisé à Bériguel Kernével (voir photographie ci-dessous) par Louis Sinquin et Isabelle Boésedan. En vacances dans la région de Kernével, je n'ai pas réussi à trouver l'emplacement de celui-ci. Pouvez-vous m'aider : où puis-je trouver ce puits ? Peut-être, est-il dans une propriété privée ? A-t-il été démoli ? Je remercie d'avance toute personne qui pourra m'apporter son aide.

Rosine FEUGUEUR CGF 17398 M
rosine.feugeur@yahoo.fr



MISE À JOUR DES COMPTES GENEABANK

Les pochaines mises à jours des comptes Généabank seront effectuées le :

Jeudi 3 octobre 2019 (pour le quatrième trimestre 2019)

Jeudi 9 janvier 2020 (pour le premier trimestre 2020)

APPEL A ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

Adressez vos articles à l'adresse suivante : cg29@cgf.bzh

ou au siège social : Centre Généalogique du Finistère, salle municipale, rue du Commandant Tissot 29200 BREST

Mise à jour de la base RECIF

Juillet 2019

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour

LES AJOUTS

Bannalec [Décès] Ajout 1830 - 1832	394 actes	Guerlesquin [Décès] Ajout 1938 - 1938	25 actes
Bannalec [Décès] Ajout 1833 - 1835	363 actes	Guerlesquin [Décès] Ajout 1938 - 1939	30 actes
Berrien [Mariages] Ajout 1933 - 1942	123 actes	Guerlesquin [Décès] Ajout 1940 - 1940	34 actes
Berrien [Décès] Ajout 1903 - 1909	335 actes	Guerlesquin [Décès] Ajout 1940 - 1941	26 actes
Berrien [Décès] Ajout 1910 - 1912	124 actes	Guerlesquin [Décès] Ajout 1940 - 1942	22 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Mariages] Ajout 1884 - 1890	111 actes	Guerlesquin [Décès] Ajout 1943 - 1947	116 actes
Brest [Naissances] Ajout 1879 - 1879	364 actes	Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1820 - 1833	343 actes
Brest [Naissances] Ajout 1880 - 1880	601 actes	Guipronvel [Décès] Ajout 1936 - 1994	263 actes
Brest [Naissances] Ajout 1880 - 1880	580 actes	Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1943 - 1952	224 actes
Brest [Naissances] Ajout 1880 - 1881	428 actes	Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1963 - 1963	20 actes
Brest [Naissances] Ajout 1881 - 1881	404 actes	Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1964 - 1964	16 actes
Brest [Naissances] Ajout 1881 - 1881	401 actes	Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1965 - 1965	28 actes
Brest [Naissances] Ajout 1882 - 1882	407 actes	Huelgoat [Naissances] Ajout 1793 - 1793	45 actes
Brest [Naissances] Ajout 1882 - 1882	435 actes	Huelgoat [Naissances] Ajout 1793 - 1794	18 actes
Brest [Naissances] Ajout 1919 - 1919	571 actes	Île-de-Batz [Naissances] Ajout 1913 - 1919	305 actes
Brest [Naissances] Ajout 1919 - 1919	446 actes	Île-de-Batz [Mariages] Ajout 1923 - 1932	113 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1704 - 1705	394 actes	Île-de-Batz [Décès] Ajout 1905 - 1912	254 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1706 - 1706	435 actes	Île-de-Batz [Décès] Ajout 1933 - 1942	219 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1707 - 1707	491 actes	Île-de-Batz [Décès] Ajout 1943 - 1953	226 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1708 - 1708	458 actes	Île-de-Batz [Décès] Ajout 1954 - 1959	111 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1705 - 1705	533 actes	Île-de-Batz [Décès] Ajout 1961 - 1962	36 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1706 - 1706	329 actes	Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1904 - 1904	97 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1707 - 1707	302 actes	Kernouës [Mariages] Ajout 1942 - 1944	28 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1708 - 1708	447 actes	Kersaint-Plabennec [Mariages] Ajout 1941 - 1944	32 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1868 - 1871	678 actes	Kersaint-Plabennec [Décès] Ajout 1940 - 1958	124 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1870 - 1871	13 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1904 - 1904	611 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1872 - 1872	572 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1914 - 1917	10 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1873 - 1874	552 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1914 - 1916	31 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1873 - 1873	513 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1914 - 1917	37 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1747 - 1747	196 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1918 - 1919	296 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1787 - 1787	207 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1918 - 1920	218 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1788 - 1788	187 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1918 - 1922	524 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1987 - 1987	45 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1924 - 1925	442 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1988 - 1988	42 actes	Lambézellec [Décès] Ajout 1925 - 1927	478 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1989 - 1989	33 actes	Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1909 - 1909	150 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1990 - 1990	39 actes	Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1910 - 1910	123 actes
Châteaulin [Décès] Ajout 1812 - 1812	23 actes	Landivisiau [Naissances] Ajout 1911 - 1912	252 actes
Châteaulin [Décès] Ajout 1914 - 1917	36 actes	Landivisiau [Naissances] Ajout 1918 - 1919	140 actes
Châteaulin [Décès] Ajout 1918 - 1921	290 actes	Landivisiau [Mariages] Ajout 1932 - 1935	154 actes
Cléder [Mariages] Ajout 1926 - 1930	232 actes	Le Cloître-Pleyben [Naissances] Ajout 1895 - 1899	245 actes
Cléder [Mariages] Ajout 1931 - 1935	245 actes	Le Cloître-Pleyben [Mariages] Ajout 1911 - 1914	40 actes
Cléder [Mariages] Ajout 1936 - 1940	179 actes	Le Cloître-Pleyben [Mariages] Ajout 1916 - 1925	138 actes
Clohars-Fouesnant [Naissances] Ajout 1901 - 1919	407 actes	Le Cloître-Pleyben [Mariages] Ajout 1926 - 1944	168 actes
Clohars-Fouesnant [Décès] Ajout 1886 - 1900	228 actes	Le Conquet [Décès] Ajout 1920 - 1933	475 actes
Combrit [Naissances] Ajout 1905 - 1905	99 actes	Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1942 - 1946	12 actes
Crozon [Décès] Ajout 1912 - 1916	805 actes	Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1947 - 1951	367 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1926 - 1926	85 actes	Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1952 - 1956	377 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1926 - 1927	85 actes	Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1957 - 1961	346 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1928 - 1928	80 actes	Lesneven [Mariages] Ajout 1943 - 1945	70 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1929 - 1929	93 actes	Lesneven [Décès] Ajout 1990 - 1992	554 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1930 - 1930	89 actes	Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1931 - 1942	29 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1829 - 1830	127 actes	Locmaria-Plouzané [Décès] Ajout 1966 - 1985	288 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1831 - 1832	119 actes	Loctudy [Décès] Ajout 1912 - 1913	82 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1833 - 1834	116 actes	Loctudy [Décès] Ajout 1914 - 1915	104 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1882 - 1884	396 actes	Loctudy [Décès] Ajout 1926 - 1927	87 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1906 - 1910	364 actes	Lothey [Naissances] Ajout 1748 - 1749	53 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1911 - 1915	259 actes	Lothey [Naissances] Ajout 1754 - 1754	28 actes
Guengat [Mariages] Ajout 1933 - 1936	35 actes	Lothey [Naissances] Ajout 1878 - 1881	178 actes
Guerlesquin [Mariages] Ajout 1938 - 1944	67 actes	Lothey [Décès] Ajout 1748 - 1749	29 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1928 - 1937	290 actes	Lothey [Décès] Ajout 1750 - 1750	14 actes
		Morlaix [Mariages] Ajout 1918 - 1918	106 actes
		Morlaix [Mariages] Ajout 1922 - 1922	99 actes
		Morlaix [Mariages] Ajout 1929 - 1929	98 actes
		Morlaix [Mariages] Ajout 1932 - 1933	196 actes

Morlaix [Mariages] Ajout 1935 - 1935	95 actes	Pont-Croix [Naissances] Ajout 1890 - 1894	421 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1936 - 1936	98 actes	Pouldergat [Naissances] Ajout 1785 - 1788	309 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1937 - 1937	97 actes		
Morlaix [Mariages] Ajout 1938 - 1938	86 actes	Quimper [Naissances] Ajout 1901 - 1901	459 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1939 - 1939	80 actes		
Morlaix [Mariages] Ajout 1940 - 1940	60 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1794 - 1794	39 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1941 - 1941	97 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1795 - 1796	46 actes
		Rédené [Naissances] Ajout 1795 - 1797	50 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1941 - 1942	113 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1797 - 1798	59 actes
Plogoff [Naissances] Ajout 1716 - 1716	35 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1798 - 1799	47 actes
Plogoff [Mariages] Ajout 1716 - 1716	13 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1799 - 1800	57 actes
Plogoff [Décès] Ajout 1716 - 1716	29 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1799 - 1801	36 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1871 - 1873	538 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1801 - 1802	38 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1976 - 1979	113 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1802 - 1803	38 actes
Plouescat [Décès] Ajout 1930 - 1939	679 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1803 - 1804	33 actes
Plouezoc'h [Naissances] Ajout 1907 - 1910	181 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1807 - 1807	51 actes
Plouezoc'h [Naissances] Ajout 1911 - 1920	284 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1809 - 1809	43 actes
Plougar [Naissances] Ajout 1913 - 1922	166 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1810 - 1810	45 actes
Plougonven [Décès] Ajout 1931 - 1940	584 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1811 - 1811	42 actes
Plougoulm [Décès] Ajout 1914 - 1929	362 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1812 - 1812	51 actes
Plougoulm [Décès] Ajout 1930 - 1939	303 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1813 - 1813	56 actes
Plougoulm [Décès] Ajout 1940 - 1949	308 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1814 - 1814	46 actes
Plouider [Mariages] Ajout 1942 - 1945	52 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1815 - 1815	45 actes
Ploujean [Décès] Ajout 1913 - 1922	678 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1817 - 1817	50 actes
Plounévez-Lochrist [Mariages] Ajout 1918 - 1923	272 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1818 - 1818	42 actes
Plounévez-Lochrist [Mariages] Ajout 1924 - 1929	154 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1819 - 1819	45 actes
Plounévez-Lochrist [Mariages] Ajout 1930 - 1935	175 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1820 - 1820	45 actes
Plouvorn [Décès] Ajout 1914 - 1918	26 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1821 - 1821	50 actes
Plouvorn [Décès] Ajout 1921 - 1925	195 actes	Rédené [Naissances] Ajout 1822 - 1822	51 actes
Plouvorn [Décès] Ajout 1946 - 1950	170 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1847 - 1847	104 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1914 - 1915	20 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1870 - 1870	110 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1916 - 1920	265 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1871 - 1871	119 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1668 - 1668	30 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1873 - 1873	117 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1672 - 1675	305 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1874 - 1874	146 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1677 - 1677	77 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1875 - 1875	139 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1679 - 1680	178 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1876 - 1876	144 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1683 - 1683	96 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1877 - 1877	138 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1686 - 1687	188 actes	Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1878 - 1878	129 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1688 - 1692	441 actes	Roscanvel [Décès] Ajout 1971 - 1971	11 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1693 - 1697	462 actes	Roscanvel [Décès] Ajout 1972 - 1972	10 actes
Plouzané [Naissances] Ajout 1698 - 1700	233 actes	Roscanvel [Décès] Ajout 1973 - 1973	12 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1629 - 1655	485 actes	Roscanvel [Décès] Ajout 1974 - 1974	11 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1656 - 1663	140 actes	Roscanvel [Décès] Ajout 1975 - 1975	12 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1668 - 1668	16 actes	Rosporden [Mariages] Ajout 1932 - 1936	101 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1672 - 1675	73 actes	Rumengol [Décès] Ajout 1820 - 1842	316 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1677 - 1677	26 actes		
Plouzané [Mariages] Ajout 1679 - 1680	46 actes	Saint-Cadou [Mariages] Ajout 1889 - 1895	44 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1683 - 1683	15 actes	Saint-Rivoal [Mariages] Ajout 1893 - 1897	30 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1686 - 1691	173 actes	Saint-Rivoal [Mariages] Ajout 1899 - 1914	80 actes
Plouzané [Mariages] Ajout 1692 - 1700	309 actes	Saint-Rivoal [Mariages] Ajout 1917 - 1944	131 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1630 - 1645	497 actes	Saint-Sauveur [Mariages] Ajout 1930 - 1940	88 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1646 - 1660	490 actes	Saint-Servais [Mariages] Ajout 1935 - 1939	25 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1661 - 1668	292 actes		
Plouzané [Décès] Ajout 1672 - 1675	151 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1937 - 1937	27 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1677 - 1677	70 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1938 - 1938	28 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1679 - 1680	92 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1939 - 1939	25 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1683 - 1683	74 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1939 - 1940	41 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1685 - 1689	212 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1940 - 1941	24 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1690 - 1698	452 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1942 - 1942	24 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1699 - 1700	113 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1943 - 1943	25 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1983 - 1992	376 actes	Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1944 - 1944	74 actes

LES SUPPRESSIONS

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 5 901 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés.

Ils sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

Plouzané N 1668 - 1700 2003 actes
 Plouzané M 1629 - 1700 1152 actes
 Plouzané D 1630 - 1700 2438 actes
 Pouldergat N 1785 - 1788 308 actes

Par ailleurs 7 doublons ont éliminés.

LES ACTES HORS ETAT CIVIL

RECIF comporte par ailleurs 58 510 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

BILAN

Au 1^{er} juillet 2019 la base RECIF comporte :

4 828 194 naissances
1 272 452 mariages
3 706 772 décès
Soit un total de 9 807 418 actes (+ 38 962 actes)

9 706 432 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

Important :

Les relevés de naissances postérieures à 1919, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !

N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.

25^{ème}
SALON & CONGRES NATIONAL DE GENEALOGIE
SCONTRI E CUNGRESSU NAZIONALE DI GENEALUGIA
AJACCIO PALAIS DES CONGRES
AJACCIU PALAZZU DI I CUNGRESSI

11-13
OCTOBRE
2019

"La Corse, une terre, une histoire, une culture et une généalogie à découvrir"
"A Corsica, una terra, una storia, una cultura e una genealogia da scoprire"

PROGRAMME
11 OCTOBRE
DECOUVERTE DE LA CORSE
12 OCTOBRE
10.00 MATINEE FEDERALE
10.00-18.00 SALON
13 OCTOBRE
10.00-18.00 SALON

CONTACT: www.corsicagenealogia.com Email: corsicagenealogia@orange.fr Tél: 06 80 07 67 99

CRÉHEN

Le **16^e** Incontournable rendez-vous de généalogie !

10 h à 18 h – Salle polyvalente
Complexe Louis Hamon



Arbres de familles locales

- * Les branches de la famille **CORDON**
(Hénanbihen, Pludun, Saint-Lormel, Plancoët, Créhen)
- * Une famille **BOULAIRE** de Maroué
- * L'ascendance des couples
PERROQUIN x BRIAND et **JOSELIN x LÉBOULANGER**
de la région de Bourseul et Conest
- * Les autres des adhérents du club de généalogie de Créhen
(St-Lormel, Matignon, Ploubalay)
- * L'ascendance du couple Henri **TELLIER** x Léa **BAILLY**
laboureurs du pays de Plouasne et sabotiers de la forêt de Vilscarter (35)

Apportez vos anciennes photos de famille !



Réjane et Daniel Labbé vous aideront à y repérer et identifier les différentes coiffes. Ils vous en présenteront et en expliqueront les composantes et le montage.

Exposition d'arbres généalogiques



Venez accrocher la vôtre !

Les auteurs locaux :
Histoire et Patrimoine



Des associations de la Bretagne Historique
seront présentes avec leurs bases de données

En soirée, repas au restaurant
contactez Marie-Claude Hamonet
06 20 65 24 36
hamonetmarieclaud@yahoo.fr



Samedi 16 novembre 2019
Bourg de Créhen (22)

MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

. XXV^e CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE
au Palais des Congrès d'Ajaccio du 11 au 14 octobre 2019, organisé par Corsica Genealugia

<http://corsicagenealugia.com/>

. SALON DE LA CARTE POSTALE DE SAINT RENAN

Le 13 octobre 2019

Espace Culturel, Place Guyader
29290 SAINT RENAN

SALON GÉNÉALOGIQUE DE CRÉHEN (22)

Le CGF sera présent au salon généalogique de Créhen dans les Côtes d'Armor qui se tiendra de 10h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente (sortie du bourg) le :

Samedi 16 novembre 2019

Entrée libre et gratuite

PORTES OUVERTES AU CGF :

Nos traditionnelles Portes ouvertes se tiendront dans les trois antennes du CGF
Les 5 et 6 octobre 2019

CONFÉRENCES :

ANTENNE DE QUIMPER

LES ENFANTS TROUVÉS, EXPOSÉS DANS LE TOUR DE L'HOSPICE DE QUIMPER AU XIX^e SIÈCLE

par Pierrick Chuto

Conférence inédite

Samedi 16 Novembre 2019

à 14 H 30 à l'espace associatif, 53, impasse de l'Odet à Quimper (derrière la gare)

À l'occasion de la récente parution d'une nouvelle version très enrichie des Exposés de Creac'h-Euzen, Pierrick Chuto raconte l'histoire méconnue et souvent chaotique des "enfants de personne". Exposés (déposés) dans le tour de l'hospice, déclarés de père et mère inconnus, affublés de patronymes pour le moins originaux, ils sont mis en nourrice chez des journaliers cornouaillais. Beaucoup feront souche et leurs descendants ignorent souvent leur origine ! Des histoires passionnantes, troublantes ou surprenantes, qui se sont déroulées au pays de nos ancêtres.

ANTENNE DE BREST

HISTOIRE DU CHÂTEAU DE KERGROADEZ EN BRELÈS

par Michel Le Vaillant

Samedi 7 Décembre 2019

Salle des conférences de la mairie de l'Europe

31 rue Saint-Jacques 29200 BREST

à 14 h 30

L'accès aux conférences est gratuit et ouvert à tous, adhérent comme non adhérent

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN
vos demandes d'insertion dans le n° 152 :**

2 NOVEMBRE 2019

elections 2020 au cgf

Comme tous les deux ans, les tiers sortants des conseils de gestion d'antenne et du conseil d'administration de l'association vont devoir être remplacés ou reconduits en 2020. Un certain nombre de postes seront donc à pourvoir. (voir le détail des administrateurs sortants dans le tableau ci-dessous).

Nous invitons donc tous les adhérents qui souhaitent prendre une part plus active à la vie de l'association en y apportant savoir faire, dynamisme et compétences, à présenter leur candidature aux dites élections qui se dérouleront lors des assemblées générales d'antenne pour la constitution des nouveaux conseils de gestion et dans le cadre de l'assemblée générale du CGF pour la constitution du conseil d'administration.

Pour être candidat, il vous suffit d'être adhérent à l'antenne que vous souhaitez représenter et être à jour de cotisation lors de l'élection.

Tous les adhérents qui souhaitent faire acte de candidature ainsi que les membres sortants souhaitant se représenter à l'un ou l'autre des deux conseils sont priés de le signaler au secrétaire de l'antenne de rattachement concernée et **de renvoyer le bulletin** ci-dessous (ou sa photocopie) dûment complété avant le 2 novembre 2019 **au siège social à l'adresse suivante :**

**Centre Généalogique du Finistère,
salle municipale, rue du Commandant Tissot
29200 BREST**

ADMINISTRATEURS SORTANTS EN 2020		
ANTENNE	CONSEIL DE GESTION	CONSEIL D'ADMINISTRATION
BREST	Véronique GUENEGUES Thierry GOAOC Philippe LEONI	André KERVAREC Thierry MARTIN
MORLAIX	Henriette AUDIGOU Bernard AUDIGOU Pierre ROUDAUT	Pierre ROUDAUT
QUIMPER	Christian BOLZER Didier LE LAN Maryvonne LOPES CURVAL Jean TOULHOAT Maryvonne TYMEN	Marie-Yvonne SCOUARNEC Danielle TANGUY Jean TOULHOAT

M. / Mme / Melle :

adhérent au CGF n° :

Souhaite faire acte de candidature : (entourer le nom de l'antenne choisie)

- au conseil de gestion de l'antenne de : BREST MORLAIX QUIMPER

- au conseil d'administration du CGF pour l'antenne de : BREST MORLAIX QUIMPER

Fait à :
(signature)

le,

**A RENVOYER AU SIEGE SOCIAL DU CGF,
salle municipale rue du Commandant Tissot
29200 BREST**

AVANT LE 2 NOVEMBRE 2019

CENTRE GENEALOGIQUE DU FINISTERE

Siège social : Salle municipale, rue du Commandant Tissot, 29200 BREST

A ADRESSER A VOTRE ANTENNE DE RATTACHEMENT

Antenne de Brest :
Salle municipale, Rue du Commandant Tissot 29200 BREST

Antenne de Morlaix :
Place Onésime Krébel 29600 MORLAIX

Antenne de Quimper :
4 Rue Félix Le Dantec, zone de Creac'h Guen 29000 QUIMPER

RENOUVELLEMENT DE COTISATION AU CGF OU D'ABONNEMENT AU LIEN POUR L'ANNEE 2020

Consignes :

1^{er} cas : règlement par CB :

Veillez vous connecter sur notre site à l'adresse suivante : //cgf-bzh.fr

Ce paiement est entièrement sécurisé. Vous recevrez un SMS sur votre téléphone portable, avec un code à saisir pour confirmer votre règlement. Utilisez cette formule dans la mesure du possible, car en raison des automatismes qui y sont liés, cela soulage le travail de nos bénévoles.

2^{ème} cas : règlement par Pay-Pal :

Pour les personnes à l'étranger, vous avez la possibilité de payer par Pay-Pal. Dans ce cas, nous contacter par courriel à l'adresse suivante : cg29@cgf.bzh

3^{ème} cas : règlement par chèque :

Merci de renseigner les documents qui suivent.

Vos renouvellements d'adhésion sont à adresser, avec votre chèque à l'ordre du Centre Généalogique du Finistère, à l'antenne de rattachement de votre choix.

ATTENTION !

Généabank :

Rappel : la distribution des points Généabank du 1^{er} trimestre 2020, se fera le 9 janvier. Soyez prévoyant(e) en réglant votre cotisation à temps, pour bien démarrer la nouvelle année.

A titre informatif, les comptes généabank des personnes qui renouvelleront après le 31 janvier ne seront crédités que de 600 points au lieu de 900 si le renouvellement s'effectue jusqu'au 29 février et de 300 points pour un renouvellement en mars.

Expédition du Lien

Si votre renouvellement de cotisation intervient après le 15 février (pour le Lien du premier trimestre) et le 14 juin (pour le deuxième trimestre), merci de prévoir un règlement complémentaire de 5,70 € par Lien paru, le tarif «envoi de groupe» ne s'appliquant plus. Ainsi toute personne qui renouvellera sa cotisation après le 14 février 2019 devra joindre à son règlement 5,70 € par LIEN paru au moment où s'effectue le renouvellement.

ABONNEMENT AUX QUATRE NUMEROS 2020 DE LA REVUE LE LIEN SANS ÊTRE ADHÉRENT : 29 €

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : N° : _____ Rue : _____
Lieu-dit : _____
Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
N° de téléphone : _____ N° de téléphone portable : _____
Adresse électronique : _____

Chèque à libeller à l'ordre du Centre Généalogique du Finistère et à renvoyer au siège social de l'association :

CGF Salle municipale rue du Commandant Tissot 29200 BREST

NB : Le paiement par CB n'est pas possible pour un simple abonnement à la revue.

XV

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CGF POUR L'ANNEE 2020

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 avec règlement par chèque

Imprimé à n'utiliser que si vous n'optez pas pour le règlement sécurisé par Carte Bancaire mis en place par le CGF

1- J'INDIQUE MON ANTENNE DE RATTACHEMENT POUR MON RENOUELLEMENT D'ADHESION

BREST		MORLAIX		QUIMPER	
-------	--	---------	--	---------	--

2- JE RENSEIGNE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

ADHERENT N° :

Mr Mme Mlle Nom :

Prénom :

Adresse : N° : Rue :

Lieu-dit :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone* :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Profession* :

* : mention facultative mais souhaitée

Antenne de rattachement :

Nom de jeune fille* :

Pays :

N° de téléphone portable* :

Lieu de naissance* :

(A REMPLIR PAR LA DEUXIÈME PERSONNE DANS LE CAS D'UN RENOUELLEMENT "COUPLE" OU "DUO")

ADHERENT N° :

Mr Mme Mlle Nom :

Prénom :

Adresse : N° : Rue :

Lieu-dit :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone* :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Profession* :

* : mention facultative mais souhaitée

Nom de jeune fille* :

Pays :

N° de téléphone portable* :

Lieu de naissance* :

3- JE CHOISIS MA FORMULE D'ADHESION :

Cotisations	Conditions	Montant dû	Choix
Cotisation annuelle avec abonnement au Lien et accès aux bases sur Internet ¹ : donne la qualité de membre 26 € (44 € pour Duo) + abonnement préférentiel au Lien (18 €), qui donne en sus accès aux bases informatiques en nos locaux et sur Internet, via GENEABANK avec attribution de codes personnalisés.	<i>Personne seule</i>	44 €	<input type="checkbox"/>
	<i>Duo²</i>	62 €	<input type="checkbox"/>
Cotisation annuelle : donne la qualité de membre	<i>Personne seule</i>	26 €	<input type="checkbox"/>
	<i>Duo²</i>	44 €	<input type="checkbox"/>

¹ Cette formule vous permet de recevoir les codes d'accès personnalisés pour consulter, via Internet, les bases de données du CGF (RECIF, BAGAD, HORSEC, DECRETS, TUTELLES ... ainsi que la base de données GENEABANK.

² La formule Duo peut être souscrite par des couples mariés ou non, un parent et son enfant, un frère et une soeur, etc...

"J'autorise le Centre Généalogique du Finistère à collecter les informations portées sur ce bulletin d'inscription ou de renouvellement de cotisation et à m'adresser des courriels (lettres d'information notamment). oui non

Nous vous rappelons que vos données personnelles NE SONT JAMAIS partagées avec des sociétés commerciales.

Via le site du CGF (<http://recif.cgf.bzh/cgf.php>), vous avez la possibilité de modifier ces données.

Vous pouvez aussi nous contacter soit par courrier, soit par mail (cg29@cgf.bzh) pour demander la modification ou même la suppression de vos données personnelles."

Je m'engage à ne faire aucune exploitation lucrative de mes recherches, sous quelque forme que se soit, à titre personnel ou au nom du CGF.

Fait à :

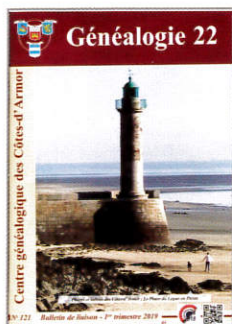
le :

signature :

Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC

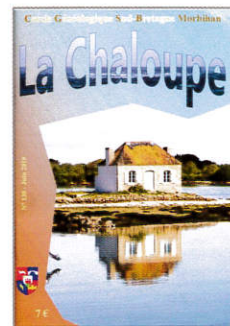
Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT



Généalogie 22, n° 121

- L'assassinat de Marie Yvonne Tassel, à Perros-Guirec, par Françoise Le Foulher-Le Roy, 7p.
- Seconde vie, par Jean-Jérôme Briche, 6p.
- Un miraculé au village des hôpitaux à Erquy. Un naufrage dans la baie d'Erquy, par Raymond Granié, 6p.
- Des Bretons à Paris, par Claude et Michel Le hapelier, 7p.

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 9 – Local-Mendon, par † Job Jaffré, 8p.
- Plouharnel du Ve à la fin du XVIe siècle (3), par Albert Janot, 8p.
- Une famille de marins péris en mer : Les Berthelot, de Pénerf en Damgan, par Dr Patrick Mahéo, 5p.
- Marie Prono (1856-1932) et Henriette Le Lagadec (1859-1914), cultivateurs puis meuniers à Grand-Champ, sous la IIIe République, par Marc Kermorvan, 7p.
- Langonnet, commune rebelle sous la Révolution (2), par Pierre-Yves Quémener, 8p.



La Chaloupe n° 130

Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES

Centre Généalogique du Poher

Boulevard de la République, 29720 CARHAIX



Racines 35, n°130

- De Capitaine de presse à Armateur de navire, par Daniel et Anne Trochet-Pannetier, 3p.
- Damian Friedrich Moritz Saupé alias Frédéric Maurice Saupé. Une vie mouvementée, par Francis Saupé, 6p.
- Le 2 août 1944, le martyr d'Albert Tostivint, résistant, par Bernard Arribard, 2p.
- Daniel Laborne dessine Lariflette, par Ginette Grossetête-Foutel, 2p.
- Vente de terre à la Boussac en 1435, par Dominique Lelièvre, 5p.
- Les consanguinités, par Robert Duplessix, 1p.
- La famille et le procès Denoual, par Bernard Arribard, 2p.
- Mort d'un chef chouan à Pocé-les-Bois, par Gérard Cornily, 2p.

- Le secret de la borne leugaire de Maël-Carhaix, par Alban Hurel, 14p.
- Maro sitoyen Soufflet – La mort du citoyen soufflet, par Christian Souchon, 14p.
- Charles Marie de Saisy de Kerampuil (1836-1915), par Jean François Coënt, 6p.
- De la maternelle au BEPC, à Châteauneuf-du-Faou (1948-1958), 1ère partie, par Jean Prat, 8p.
- La généalogie à l'ère numérique : nouvelles approches, nouveaux défis, 1ère partie, par Aliénor Samuel-Hervé, 18p.



Kaier ar Poher n° 64

Centre Généalogique de la Loire Atlantique

1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES

Mémoire Vivante de Fégrec

Mairie, 44 FEGREAC
memoirevivante.fegrec@voila.fr

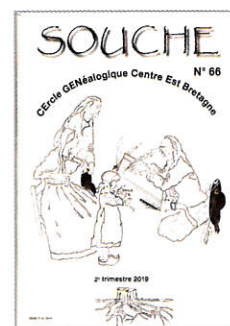


Bulletin intermédiaire n° 13

CEGENCEB

Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- Plémet et Guillac – Dictionnaire d'Ogée, 5p.
- De 1801 à 1884 - La séparation des Églises et de l'État, par Christiane Blanchard, 2p.
- Les préludes de la loi de 1905, par René Doudard, 2p.
- Descendez-vous aussi de Charlemagne, par Patrice Morel, 2p.
- Samain ? Halloween ? La Toussaint ?, par Gisèle Morlan, 1p.
- Maires de Guégon de 1790 à 1833, par Béatrice Maupoux, 2p.
- De Paris au pays Gallo, par Daniel Duquesne, 2p.
- Le voyage d'Eugénie à 020 F la livre, par Joseph Boulé, 2p.
- Le village de Carailhan, par divers, 3p.
- Sergent bailliager, par Maurice Oréal, 3p.



Souche n° 66

Centre Généalogique du Finistère

(voir page 2 de couverture)



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Breizh 5/5



Moëlan sur Mer